



MERCREDI 6 OCTOBRE 1993

No 35474 - 113e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Somalie

Riposte attendue

Les soldats américains en Somalie attendaient hier des renforts d'urgence. Ils entendent ainsi durcir leur épreuve de force avec les partisans du chef de guerre Aidid.

Page 2

Révision de l'assurance-maladie

Modeste et raisonnable

La future assurance-maladie sera obligatoire consacrant ainsi le principe de la solidarité entre les assurés. Abordant l'examen de détail de la révision de la loi, le Conseil national s'est montré unanime sur ce point. Au chapitre des innovations, on relèvera la place accordée à la promotion de la santé et à la reconnaissance des médecines douces.

Page 6

Le Locle

Recours, pas recours?

Selon un arrêté du Conseil général du Locle voté à une écrasante majorité, les anciens conseillers communaux à plein temps devaient restituer les allocations de vacances (92.490 fr. au total) qu'ils s'étaient octroyées. Ils avaient jusqu'à fin septembre pour faire recours. Certains ont usé de ce droit, d'autres pas. Quant à l'histoire du terrain de football, la commune du Locle s'est portée partie plaignante.

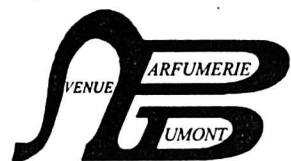
Page 17

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Avenue Léopold-Robert 53
132-12404

Les rues de Moscou avaient retrouvé le calme hier. Les sanctions tombent

Elsine fait le ménage

Censure de la presse, mise à l'écart de dirigeants régionaux et du procureur général de Russie, dissolution de tous les soviets de Moscou: la réaction du Kremlin a été particulièrement ferme. Ses principaux adversaires parlementaires sous les verrous, Boris Eltsine entend manifestement rétablir l'autorité du pouvoir central, fragilisé après plus d'une année d'impasse politique.

taire, pourrait être tenté de neutraliser.

En tout cas, la réunion du Conseil de la Fédération (qui regroupe les dirigeants des 88 sujets de la Russie) annoncée pour hier, a été reportée à la fin du mois. «Une brève pause est nécessaire» pour analyser la situation, commentait un porte-parole de la présidence russe. Mais les sanctions n'ont pas tardé: deux puissants dirigeants régionaux, ceux de Novossibirsk et du district de l'Amour (Sibérie), ont été limogés. Quant au procureur général de la Russie, Valentin Stepankov, dont les positions étaient très proches de celles du Parlement, il a lui aussi été «dibéré de ses fonctions».

ERREURS À NE PAS RÉPÉTER

Autre signe de fermeté, le maire de Moscou Iouri Loujkov a dissous tous les soviets de la capitale, ces conseils élus par arrondissement et qui dépendaient hiérarchiquement du Parlement russe. «Il ne faut pas répéter les erreurs commises dans l'euphorie de la victoire d'août 91», estimait Iouri Loujkov et permettre la «réorganisation des partisans de l'ancien régime».

Selon l'agence Itar-Tass, 140 personnes, dont les principaux responsables de la rébellion, sont détenus à la prison de Lefertovo. Par ailleurs, plusieurs centaines d'arrestations auraient été opérées depuis lundi. S'agit-il des personnes retranchées dans le Parlement ou de sympathisants extérieurs du Parlement dissous? Il était impossible, hier, de le savoir précisément.



Prévue dans le cadre de l'Etat d'urgence instauré jusqu'au 10 octobre, la censure a fait sa réapparition. Officiellement, il s'agit d'éviter la publication d'articles jugés «déstabilisants». Si l'interdiction de la «Pravda» ou de l'hebdomadaire «Dien», qui appelaient ouvertement à l'insurrection contre Boris Eltsine, peut se justifier après les récents événements, la censure de plusieurs articles de quotidiens libéraux et démocratiques est beaucoup plus contestable. Un des textes incriminés décrivait

l'indécision et l'atmosphère d'incertitude qui semblaient régner dimanche au Kremlin, alors que Moscou venait de basculer dans la violence.

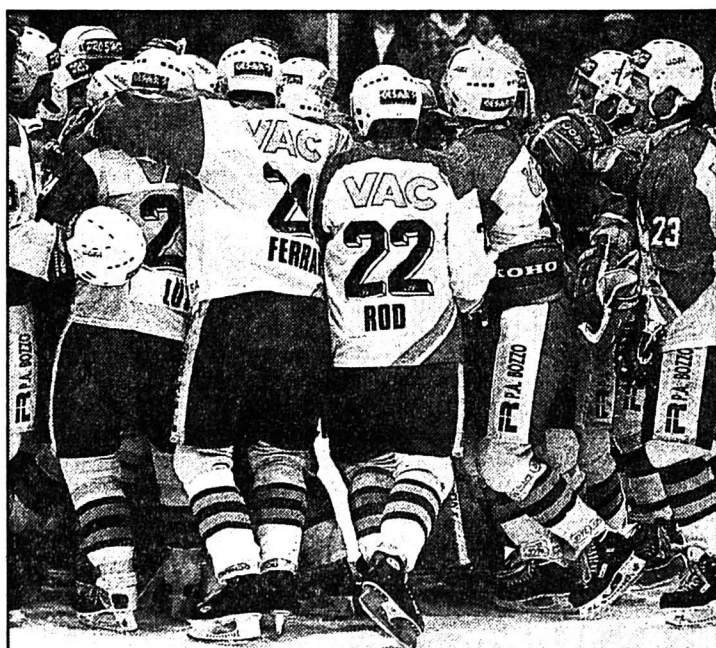
«Beaucoup trop de journaux ont été suspendus», s'inquiète Iouri Fedoutinov, directeur de la radio «Echo de Moscou». Si ces interdictions, privant de plate-forme plusieurs courants d'opinion, devaient durer jusqu'aux élections législatives, celles-ci perdraient de leur crédibilité, a-t-il estimé.

Après deux jours de combats

acharnés, tels que Moscou n'en avait plus connu depuis la révolution de 1917, la capitale retrouvait progressivement son visage normal. Autour de la «Maison Blanche», c'était toutefois un spectacle de désolation. Plusieurs heures après la fin des affrontements, tous les cadavres n'avaient pas encore été évacués. Et le bilan des victimes ne cessent de s'alourdir. On parlait hier soir de plus de 150 morts et de 500 blessés, dont plusieurs grièvement atteints. P.C.

Hockey sur glace - Première défaite du HCC

L'heure, c'est l'heure!



Les hockeyeurs des Mélézes

Défaits 1-5 hier soir à Coire, leur belle série a pris fin dans les Grisons. (Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

20... 30... 40 ans

Proportionnellement, l'échauffourée de Moscou aurait fait... six morts en Suisse. C'est moins qu'un jour férié sur les routes!

Maintenant que la fumée des canons est momentanément dissipée, on procède à l'évaluation des fragiles enjeux politiques qui devraient permettre à la Fédération de Russie de sortir du chaos où l'a conduite la démentielle utopie communiste.

Moins d'un Moscovite sur mille s'est déplacé pour manifester au milieu de rassemblements on ne peut plus hétéroclites et antagonistes. A Lausanne, cela représenterait 120 personnes.

Donc, l'événement hypertrophié par les médias, doit être ramené à ses justes proportions: ce n'était ni un début ni une fin, mais la poursuite du chaos.

Pour saisir l'ampleur du chaos d'où doit s'extraire la Russie, mieux vaut prendre quelques repères économiques plutôt que de supputer les chances d'avènement d'un régime démocratique, aussi vrai que la démocratie passe aussi par l'estomac.

La Russie est le plus grand territoire du monde. Seul 6% des terres sont cultivées. Assurément, le désert de la toundra, les forêts de la taïga et les vastes steppes ne se prêtent guère aux labours.

Sur les terres cultivables, les fermes de l'Etat produisent trois tonnes de pommes de terre à l'hectare, alors que le moujik indépendant en tire

onze tonnes. La moyenne mondiale est de quinze tonnes.

Le pétrole, le gaz et le charbon assurent 44% des exportations en devises convertibles. La vente d'armes, la seule production industrielle exportable, assure également une forte rentrée de devises.

L'exportation illégale de matières premières avoisine 40 milliards de dollars soit près de 20% du PNB. Les structures économiques parallèles, c'est-à-dire toutes les mafias réunies, contrôlent 45% du PNB.

Pour convertir le chaos industriel en une organisation cohérente force serait d'en revenir au centralisme honni des Soviétiques, car toute la production était morcelée à travers les républiques. Par exemple, six cents usines dispersées d'est en ouest produisaient des pièces assemblées en Allemagne pour faire des wagons. Le tout à l'envi.

Les 88 régions qui forment la Fédération de Russie nourrissent des projets d'autonomie alors que leurs industries sont étroitement imbriquées les unes dans les autres, créant une interdépendance obligée.

Pour sortir de ce chaos-là, il faudra plus qu'une effervescence sanglante à Moscou. Il faudra au moins une ou deux générations de dur labeur, nonobstant les turbulences politiques.

Gil BAILLOD

Des enjeux cruciaux

OUVERT SUR...
la Grèce, page 32

Mogadiscio: après les pertes américaines dans les combats du week-end

Une riposte attendue

Les soldats américains en Somalie attendaient hier des renforts d'urgence. Ils entendent durcir leur épreuve de force avec les partisans du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid. Ce dernier a affirmé que l'envoi de troupes supplémentaires ne fera qu'éloigner les perspectives de paix. Dans la seule journée de dimanche, les forces de Washington ont subi plus de pertes, humaines et matérielles qu'en dix mois de présence militaire.

postes des Etats-Unis dont l'opinion publique risque de ne plus supporter longtemps les images montrant la détresse d'un pilote capturé ou les moqueries des Somaliens à l'encontre de cadavres de soldats américains.

Le président Bill Clinton a averti lundi les miliciens que les «Etats-Unis, non pas les Nations Unies, mais les Etats-Unis considéreraient comme extrêmement grave et prendraient les mesures appropriées» pour tout mauvais traitement infligé aux soldats américains retenus prisonniers.

Toutefois, selon un journaliste travaillant pour un journal favorable au chef de guerre en fuite, huit soldats américains sont retenus en otage par des miliciens de Mohamed Farah Aïdid. Ils se trouveraient «à proximité du chef de guerre pour éviter des représailles».

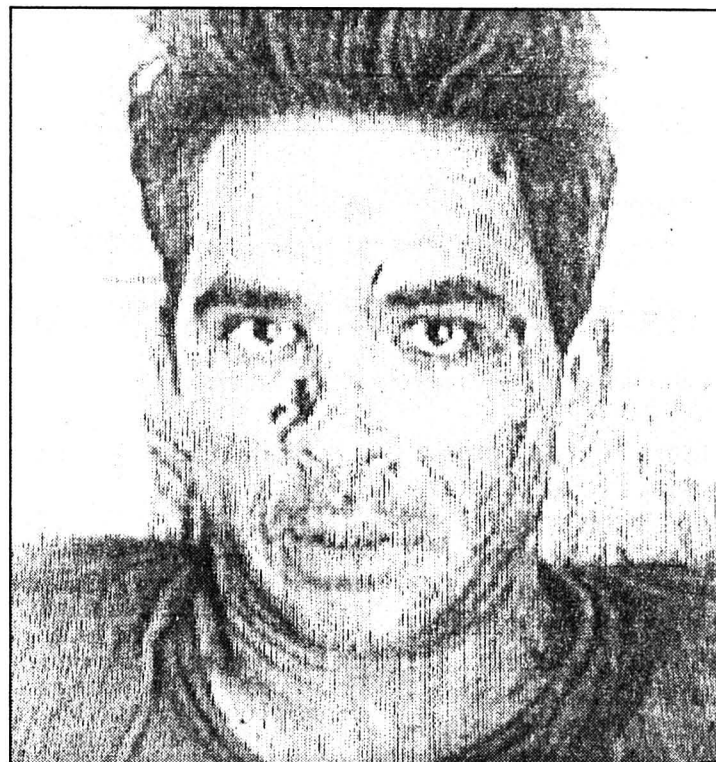
«L'envoi par les Nations Unies d'hommes et d'armes supplémentaires dans le pays ne servirait pas la cause de la paix, mais aggraverait la situation», a prévenu Mohamed Farah Aïdid. Ses propos ont été rapportés par l'agence de presse italienne Ansa.

Le bras de fer, engagé depuis plusieurs mois à Mogadiscio, a montré dimanche, avec 15 heures de combat, la vulnérabilité des Américains tant dans les airs qu'au sol. La capitale somalienne attend maintenant la ri-

poste des Etats-Unis dont l'opinion publique risque de ne plus supporter longtemps les images montrant la détresse d'un pilote capturé ou les moqueries des Somaliens à l'encontre de cadavres de soldats américains.

Le président Bill Clinton a ordonné l'envoi en Somalie de chars lourds M-1, de véhicules blindés, des avions AC-130 fortement armés et au moins 200 hommes pour renforcer les 27.000 Casques bleus de l'ONU. Mais les Etats-Unis se trouvent à nouveau confrontés au problème de disparus ou de prisonniers, un syndrome qui les hante depuis la guerre du Vietnam.

Quant aux derniers bilans officiels des porte-parole de l'ONU, ils font état d'au moins douze



Prisonnier en Somalie

L'image de ce pilote d'hélicoptère a choqué les Américains. (Keystone-AFP)

morts américains, de 76 blessés dont certains grièvement, d'un petit nombre de disparus et d'un pilote capturé. De plus, un Casque bleu malaisien a également été tué et six autres blessés, en plus des deux soldats pakistanais blessés pendant l'opération

lancée dimanche. Sur douze hélicoptères de combat engagés, deux appareils ont été abattus et trois autres touchés, a indiqué le porte-parole militaire adjoint de l'ONU. En outre, un Casque bleu belge a été abattu à Kis-mayo. (ats, afp, reuter)

Le moratoire pourrait être remis en cause

La Chine a procédé à un essai nucléaire

La Chine a procédé hier à un essai nucléaire dans son centre d'essais de Lop Nor, dans la province autonome du Xinjiang (nord-ouest), a annoncé le Centre de vérification sur l'information technologique (VERTIC) basé à Londres. Pékin a confirmé après coup avoir procédé à un tel essai.

Selon VERTIC, une organisation indépendante de scientifiques financée par des fondations britanniques et internationales, il s'agit du 39^e essai «connu» mené par la Chine. Celui-ci

intervient alors que les autres puissances nucléaires observent un moratoire sur les tests atomiques.

D'une magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter, le test a été détecté «par au moins 71 stations sismiques», a précisé le VERTIC, qui a rappelé avoir par le passé annoncé avec exactitude plusieurs essais chinois. Il avait aussi récemment annoncé que la Chine se préparait à un nouveau test.

«Selon les premières indications le point de détonation se

situe par 41 degrés 34 minutes Nord, 88 degrés, 41 minutes Est», a indiqué le centre.

La Chine a pour sa part confirmé l'essai nucléaire d'hier, à la suite des informations publiées par les agences scientifiques occidentales.

Il s'agit d'une attitude nouvelle de la part de Pékin, dont les dirigeants avaient pour règle jusqu'ici de ne jamais annoncer, ni confirmer ses essais nucléaires.

Les Etats-Unis avaient indiqué qu'ils poursuivraient leur

moratoire tant qu'aucun autre pays n'effectuerait pas de test. Un chercheur de l'organisation Vertic, Vipin Gupta, a cependant appelé hier les Etats-Unis, la France, la Russie et la Grande-Bretagne à «maintenir le moratoire pour donner une chance aux négociations en vue d'un traité interdisant totalement les essais nucléaires». Le président Clinton a toutefois averti hier ses citoyens qu'ils devaient s'attendre à de nouveaux essais. (ats, afp, reuter)

Elections générales aujourd'hui au Pakistan

Le pari de Benazir

Benazir Bhutto, qui tente de retrouver le poste de premier ministre qu'elle a perdu il y a trois ans, bénéficie d'une très légère avance sur son adversaire politique Nawaz Sharif à la veille d'élections législatives pakistanaises qui s'annoncent très serrées.

Bien que la campagne électorale soit terminée, le Parti populaire (libéral) dont elle est le chef de file et la Ligue musulmane conservatrice de son adversaire ont encore croisé le fer hier dans des placards publicitaires publiés à la une de la presse. «Décence contre tromperie;

démocratie contre dictature», proclamait l'annonce du Parti populaire, à laquelle Nawaz Charif répliquait dans le «News» par: «c'est une bataille entre la dynastie et la démocratie, entre l'arrogance et la décence».

Les observateurs s'accordent à prédire que le scrutin sera sans doute le plus régulier que le Pakistan ait connu en 47 ans d'existence. La formation de Benazir Bhutto devrait en sortir victorieuse, mais il n'est pas certain qu'elle réussisse à s'assurer une majorité viable à l'Assemblée, qui compte 217 sièges. (ap)

Frontière Irak-Koweït

L'ONU se déploiera

L'ONU s'apprête à déployer pour la première fois dans la zone démilitarisée entre l'Irak et le Koweït, une force armée appelée à intervenir militairement pour assurer la stabilité à la frontière.

Son nouveau tracé est toujours contesté par Bagdad. Un bataillon d'infanterie mécanisée

du Bangladesh, fort de 750 hommes, sera déployé fin décembre dans la zone démilitarisée, a déclaré le porte-parole de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK). Cette zone a été mise en place après la fin de la guerre du Golfe en février 1991. (ats, afp)

Israël-OLP

Première au Caire

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat se rencontreront aujourd'hui au Caire, a affirmé hier un haut fonctionnaire de la présidence du Conseil à Jérusalem.

Selon la radio d'Etat israélienne, ils doivent discuter au Caire de la composition des délégations qui négocieront l'application de la «Déclaration de principes», qui doit entrer en vigueur le 13 octobre prochain. Le président égyptien Hosni Moubarak assistera à la rencontre à-t-on déclaré de source proche du Ministère des Affaires étrangères.

M. Rabin avait accusé samedi l'OLP d'être «responsable de l'agitation dans les territoires en n'ayant toujours pas désigné les membres des commissions de travail chargées de négocier l'application de la Déclaration de principes». Lundi, un porte-parole de la centrale palestinienne avait indiqué que les négociateurs palestiniens seront désignés lors de la réunion du Conseil central de l'OLP prévue le 10 octobre à Tunis.

Aux termes de la Déclaration de principes, les deux parties s'engagent à signer dans les deux mois un accord sur le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza et de Jéricho (Cisjordanie) qui doit s'achever le 13 avril 1994. Auparavant, selon l'accord, l'administration militaire israélienne doit transférer à l'autorité palestinienne ses prérogatives en matière de santé, d'éducation, des impôts, de tourisme, et de protection sociale.

L'élection d'un Conseil d'autonomie doit se tenir au plus tard le 13 juillet 1994 et l'administration militaire doit être dissoute. Avant l'élection, l'armée devra se retirer de tous les centres urbains des territoires occupés. La période intérimaire qui doit durer cinq ans commença avec le retrait israélien de la bande de Gaza et de Jéricho et les négociations sur le statut final des territoires occupés doivent débuter au plus tard au début de la troisième année. (ats, afp, reuter)

Egypte

Moubarak sans surprise

Le président égyptien Hosni Moubarak a été réélu pour un troisième mandat de six ans avec 96,3% des suffrages lors du scrutin organisé lundi, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, Hassan al-Alfi.

Lors d'une conférence de presse, Hassan al-Alfi a déclaré que le raïs, au pouvoir depuis 1981 et seul candidat, a obtenu 15.095.025 suffrages. Un peu plus d'un demi-million de personnes ont voté contre lui. Selon le ministre de l'Intérieur, 84,2% des 19 millions d'inscrits ont pris part au scrutin. Il fait état de 226.020 bulletins nuls.

Hosni Moubarak, qui avait déjà obtenu des scores impressionnants en 1981 et 1987, avait lancé une vaste campagne médiatique pour parvenir à un taux de participation élevé. Selon la Constitution, le Parlement choisit un candidat, dont le nom est ensuite soumis à l'approbation des électeurs. (ats, reuter)

BRÈVES

Denver

Décollage avorté

L'avion venait de s'élever sur la piste de l'aéroport de Denver, lundi, lorsqu'un réacteur a commencé à craquer de la fumée: le pilote a freiné aussitôt et a déclenché l'évacuation d'urgence par les toboggans pour les 135 passagers.

Liban-Sud

Raid fedayin

Des fedayin ont attaqué hier matin à la roquette un poste de l'Armée du Liban-Sud près du village d'Arab Salim dans la zone de sécurité israélienne, provoquant une riposte d'artillerie. L'attaque, qui n'aurait pas fait de victimes selon des sources libanaises, n'a pas été revendiquée mais pourrait être le fait du Hezbollah, principale organisation armée qui lutte contre la présence israélienne dans la zone de sécurité, et qui tente de faire échouer l'accord israélo-palestinien.

Mexico

Cocaïne saisie

Les autorités mexicaines ont saisi dimanche, en plusieurs endroits, 8,7 tonnes de cocaïne au total, la plus grosse prise de ses dernières années. Les saisies ont été effectuées dans la ville portuaire de Mazatlan et dans le sud du pays, au terme de six semaines d'enquête. Quinze personnes ont été arrêtées.

Séisme en Inde

Fin des recherches

La recherche des victimes du tremblement de terre qui a frappé l'ouest de l'Inde est pratiquement achevée. Des responsables indiens ont indiqué hier que le bilan final de la catastrophe serait inférieur aux 30.000 morts annoncés.

Algérie

Islamistes condamnés

Le tribunal d'exception d'Alger a condamné à mort hier huit activistes islamistes, dont cinq sont en fuite, notamment pour le meurtre l'an dernier d'un commissaire de police et de sa femme, a rapporté l'agence de presse APS. La cour spéciale d'Alger, un des trois tribunaux d'exception créés l'année dernière pour sévir contre l'activisme fondamentaliste, a également infligé des peines allant de cinq ans à l'emprisonnement à vie à 30 autres islamistes.

Assassinat d'un Neuchâtelois au Pérou

«Meurtriers inconnus»

La police péruvienne n'a pas réussi à élucider l'assassinat du Neuchâtelois Denis Masserey et de sa compagne de voyage, l'Autrichienne Nicolette Huber. Son rapport, transmis ces jours aux parents de la victime, ne parle en effet que de «meurtriers inconnus», a indiqué hier à Berne une porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Après une nouvelle demande de la part de l'ambassade de Suisse à Lima, la police péruvienne a rendu la conclusion de son enquête sur la mort des jeunes gens. Elle tient en deux mots: «meurtriers inconnus», selon Adriana Verda du service de presse du DFAE.

Denis Masserey, 27 ans, et Nicolette Huber, 22 ans, étaient arrivés en mai au Pérou.

Les deux jeunes gens, qui parcouraient l'Amérique latine, avaient disparu lors d'un voyage à Cuzco, l'ancienne capitale Inca. Leurs corps avaient été retrouvés début juillet dans une zone dangereuse contrôlée par les terroristes du Sentier lumineux.

Dans un premier temps, la

police péruvienne avait attribué les deux meurtres à ce groupe maoïste. Les cadavres présentaient des «signes de torture par de présumés délinquants terroristes», indiquait le rapport de la police. Il précisait que Denis Masserey avait été abattu d'une balle dans la tête et sa compagne lapidée à coups de pierres. A la mi-août, le rapport d'autopsie a été transmis aux parents.

ZONES À RISQUES

L'ambassade de Suisse à Lima distribue depuis longtemps aux touristes une carte où sont indiquées les zones à risques, a rappelé Mme Verda. Il est en outre recommandé aux voyageurs de laisser à leur ambassade l'adresse de parents ou de proches.

L'organisation maoïste mène depuis 1980 une lutte armée contre le gouvernement péruvien. Quelque 25.000 personnes ont été victimes de la violence politique dans ce pays. Parmi elles, au moins une douzaine de touristes, de journalistes ou de membres d'organisations d'aide au développement ont été tués ou enlevés. (ats)

CTMN
Centre de Tennis des Montagnes Neuchâtelaises
RESTAURANT

LA CHASSE EST OUVERTE!

Les deux terrines lièvre et faisan Fr. 14.-
Civet de chevreuil Fr. 19.-

Spécialités à la carte: médaillon et selle de chevreuil, rôti de lièvre, viande séchée de renne.

...et toujours: nos menus du jour, la carte brasserie.

La Chaux-de-Fonds, rue L.-J.-Chevrolet 50
Tél. 039 / 26 51 52

RESTAURANT, TENNIS, SQUASH, TOUTE L'ANNÉE!

Just ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

• Toutes les marques • Prix imbattables
• Conseil professionnel • Service de réparation
• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-linge autom.

Bosch WFB 2000
4,5 kg de linge sec. 12 programmes de lavage. Essorage 500 - 800 tours. Raccordement 220 V. H 85, L 60, P 60 cm.
Location/m.* 65.-



1290.-

Séchoir

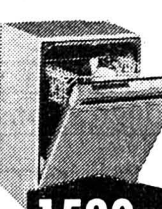
Electrolux EDC 531 E
Séchoir à condensation pour 5 kg de linge sec. 9 progr. Touche spéciale pour le linge délicat. H 85, L 60, P 60 cm.
Location/m.* 84.-



1590.-

Lave-vaisselle

V-Zug Adora 12 S
12 couverts standard, 4 programmes de lavage. Hauteur de la corbeille supérieure réglable. H 76, L 55, P 57 cm.
Location/m.* 78.-



1590.-

Congélateur de table

Novamatic TF 50
Congélateur de table d'une contenance de 55 l. Consommation d'énergie: 1,05 kWh/24 h. H 47, L 59, P 60 cm.
Location/m.* 17.-



299.-

Réfrigérateur encastrable

Novamatic EK 15
135 l, dégivrage automatique. Réfrigérateur encastrable de qualité au prix le plus avantageux!
H 76, L 55, P 58 cm.
Location/m.* 28.-



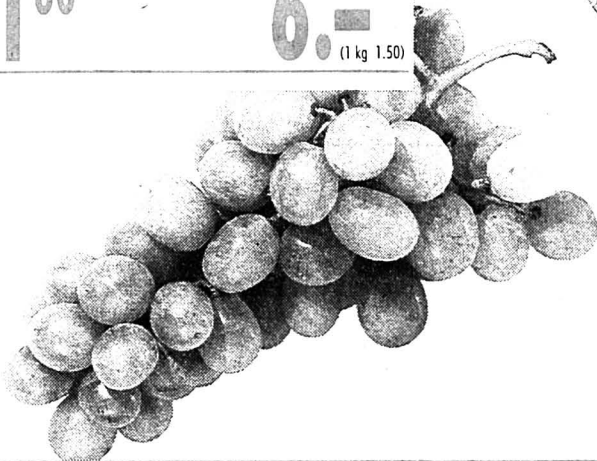
598.-

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 6 mois* / droit d'achat • Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition
• Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 6.10 au 9.10

Raisin «Uva Italia»
Le kg **1.60**
Le carton de 4 kg **6.-** (1 kg 1.50)



Aktion
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 6.10 au 12.10

Gruyère surchoix
Le kg **20.60** **16.-**



Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

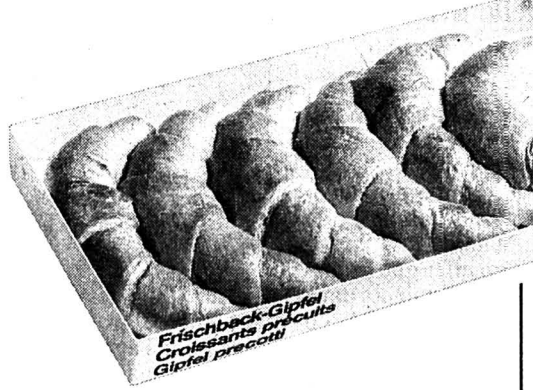
Cœurs de France
500 g **4.60** **3.50** (100 g -70)



LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 6.10 au 12.10

Civet de cerf tout prêt
600 g **15.-** **12.-** (100 g 2.-)



Action
du 6.10 au 9.10

Toute la petite boulangerie pré-cuite -50 de moins
Exemple: croissants
200 g **2.60** **2.10** (100 g 1.05)

Action
MULTIPACK du 6.10 au 19.10

Tous les liquides-vaisselle -30 de moins
Exemple: Handy concentré
500 ml, à partir de 2 produits **1.90** l'un au lieu de 2.20 (100 ml -38)

6.10 bis 19.10

Cidre frais du pressoir
1 litre **-70** statt 1.- (+ dépôt -50)
du 6.10 au 12.10

Salami «Tipo M» emballé sous vide
Les 100 g **2.30** au lieu de 2.80

Minarine Mabona Délice
250 g **1.10** au lieu de 1.40 (100 g -44)
400 g **1.60** au lieu de 2.10 (100 g -40)

Cafino pour votre café au lait
Boîte de 550 g **7.-** au lieu de 8.50 (100 g 1.27,3)

Sachet de recharge de 550 g **6.50** au lieu de 8.- (100 g 1.18,2)

Panaché et Löwenbräu sans alcool
Le pack de 10
10 x 33 cl **6.-** au lieu de 7.80 (10 cl -18,2)

Mini-Babybel Fromage français à pâte mi-dure
150 g **3.20** au lieu de 4.- (100 g 2.13,3)

Filets Gourmet à la Provençale surgelés
400 g **5.90** au lieu de 7.40 (100 g 1.47,5)

du 6.10 au 9.10

Mini-roses
Le bouquet de 20 pièces **7.-**

MULTIPACK du 6.10 au 12.10

Tous les potages instantanés en paquet de 4-5 portions
A partir de 2 paquets au choix **1.40** au lieu de 1.70

Action
du 4.10 au 9.10

Agneau du pays
gigot avec os, frais
le kg **25.-** **21.-**

épaule sans os, fraîche
le kg **26.-** **22.-**

Action
du 6.10 au 19.10

Flan caramel
Emballage de 4 x 125 g
500 g **2.-** **1.50** (100 g -30)



Action
du 6.10 au 9.10

Pommes de terre du pays Nicola
Le cabas de 2,5 kg **2.40** (1 kg -96)



Action
MULTIPACK du 6.10 au 19.10

Tous les produits Candida -40 de moins
(sauf brosses à dents, fil dentaire, cure-dents)
Exemple: dentifrice Candida Peppermint
A partir de 2 produits
125 ml **2.80** **2.40** l'un (100 ml 1.92)



Action
jusqu'au 12.10

Produits de nettoyage Pial
Pial pour parquets 1 litre **4.80** **4.-**
Pial pour dallages 1 litre **5.80** **5.-**
Pial pour sols synthétiques 1 litre **5.20** **4.40**



Action
du 4.10 au 9.10

Saucisse à rôtir de campagne
portion d'environ 300 g sur barquette
le kg **16.90** **13.-**

le kg **16.90** **13.-**

Bruyères (Erica gracilis)
le pot de 25 cm de diamètre

3.50

Action
du 4.10 au 9.10

Poulet de France
frais, classe A
emballage de 2 pièces, 1,7 kg environ

le kg **15.30** **10.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Adhésion à la CE de la Suède, de l'Autriche, de la Norvège et de la Finlande

Une course contre la montre

Les négociations d'adhésion à la Communauté européenne (CE) de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège prennent l'allure d'une course contre la montre. Les quatre pays candidats redoutent de ne pouvoir arriver au but à la date prévue du 1er janvier 1995, ainsi qu'ils l'ont souligné hier à Luxembourg, lors de leur troisième rencontre ministérielle avec la CE.



Bruxelles

Les négociations pour l'élargissement de la CE s'accéléreront les mois prochains. (Impar-a.)

Une session de négociation ministérielle supplémentaire a été agendée pour l'automne, afin d'accélérer le rythme des négociations, a-t-on annoncé de source communautaire.

Il faudrait en effet que les négociations soient terminées dans les premiers mois de 1994, de manière à ce que les candidats puissent consacrer la majeure partie de l'année prochaine à leur procédure interne de ratification. Or, les chapitres les plus difficiles des négociations n'ont pas encore été refermés.

Pour tous les candidats, il faut encore trouver des solutions pour l'agriculture, la politique régionale, les normes de protection de l'environnement, la liberté d'acquisition des résidences secondaires. Pour la Norvège, l'accès aux ressources pétrolières représente un pro-

blème brûlant, de même que le transit routier pour l'Autriche.

Contrairement à la Commission européenne, les quatre pays candidats ont présenté la presque totalité de leurs positions de négociation. L'exécutif des Douze s'est toutefois engagé à présenter dans les prochaines se-

maines les positions communautaires qui font encore défaut.

TABAC TRÈS PRISÉ

Dès la ratification définitive du traité de Maastricht, des chapitres nouveaux s'ajouteront à la négociation. Ils concernent la

politique économique et monétaire, la politique étrangère et de sécurité, la justice et les affaires intérieures. Viendront enfin les questions financières et budgétaires, traditionnellement abordées en dernier dans les négociations d'adhésion.

Seuls sept à dix des 29 chapitres relatifs aux négociations d'adhésion sont refermés à ce jour, ont indiqué les représentants des pays candidats. Les sujets de négociation sont très variés. C'est ainsi que les Finlandais ont obtenu de pouvoir continuer à chasser l'ours et le lynx après leur adhésion. Les Suédois défendent leurs consommateurs de tabac à priser (ils seraient au nombre de 800.000), un produit qui a été banni de la CE.

RAISONS INTERNES

L'objectif de 1995 pour l'adhésion a été fixé ce printemps par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet de Copenhague. Les pays candidats y tiennent pour des raisons internes autant que communautaires. Il leur permettra de participer en tant que membres réguliers de la CE à la prochaine conférence intergouvernementale sur les structures de la CE, prévue pour 1996. Les pays candidats comptent y défendre les droits des «petits» Etats. (ats)

BRÈVES

Affaire Botton

PPDA entendu

Le journaliste de télévision Patrick Poivre d'Arvor a été longuement entendu hier au Palais de justice de Lyon (centre-est) par le juge Philippe Courroye dans le cadre de l'affaire Botton, ont indiqué ses avocats, Mes Bernard Prévost et Francis Szpiner. Il s'est agi, selon les avocats, d'une simple vérification de factures. Celle-ci a duré deux heures et demie.

Frontière italienne

13 tonnes

de cigarettes saisies

Plus de 13 tonnes de cigarettes de contrebande, réparties dans 1320 caisses, ont été saisies par la «Guardia di finanza» italienne (police financière) lors d'une opération qui a eu lieu entre Milan, Novare et Ponte Chiasso à proximité de la frontière suisse. C'est ce qu'a annoncé hier à Milan la police italienne. Elle a précisé que «des chefs de file de la criminalité organisée» ont été inculpés.

Turquie

Collision meurtrière

Deux autocars, dont un transportait des touristes étrangers, sont entrés en collision hier dans la province turque d'Aydin. L'accident a fait 14 morts et 46 blessés.

Allemagne

Incendie criminel

Un Sri-Lankais, son épouse allemande et leurs deux enfants âgés de trois et un an, ont péri hier matin dans l'incendie criminel qui a ravagé leur maison. La police n'écarte pas l'hypothèse d'un attentat raciste bien que rien ne semble l'indiquer spécifiquement. «Il pourrait aussi bien s'agir d'un conflit entre un occupant de la maison et un voisin», a expliqué un porte-parole.

Politique d'asile

Le plaidoyer de Kohl

Le chancelier Helmut Kohl a plaidé hier pour que le droit de chacun de rester dans son propre pays devienne la priorité de la politique occidentale vis-à-vis des réfugiés. M. Kohl, qui s'exprimait au cours d'un symposium à Vienne, a expliqué que «cela n'arrange personne que des millions de gens quittent leur pays natal et s'en aillent ailleurs. Dans cet ailleurs, il y a des gens qui vivent, et qui ont eux aussi des droits».

Pots-de-vin italiens déposés dans des banques en Suisse

Des millions déjà rapatriés

Environ 100 millions de francs déposés dans des banques suisses au nom de personnes impliquées dans l'enquête anticorruption «Mani pulite» ont pu être transférés en Italie. Le ministère public milanais a en effet mis au point une stratégie qui évite les longues et compliquées demandes d'entraide judiciaire. A Genève, le procureur Bertossa est d'accord avec cette pratique. Il a précisé hier que 300.000 francs avaient déjà quitté ainsi la ville.

Suivant la procédure mise au point par le juge Antonio Di Pietro, les titulaires des comptes suspects chargent leurs avocats de virer les sommes de Suisse en Italie. L'argent est versé auprès de la «Banca Nazionale del La-

voro» (Banque Nationale du Travail) qui dispose d'une filiale au sein même du Palais de justice de Milan. La somme est bloquée tant que sa destination finale n'a pas été établie par la justice.

De son côté, le procureur général du canton de Genève, Bernard Bertossa, s'est dit d'accord sur le principe d'une telle procédure. «Le rôle de la Suisse n'est pas de faire obstacle à une transaction passée entre l'Etat italien et la personne mise en cause», estime le magistrat.

«Je suis d'accord de lever les saisies. A condition que l'argent déposé en Suisse soit le produit de la corruption, que la victime soit l'Etat italien ou une grande entreprise et que le titulaire du

compte donne l'ordre à sa banque de verser cet argent auprès d'un compte ouvert en Italie par la justice», précise Bernard Bertossa.

PDS BLANCHI

Par ailleurs, le «Partito democratico della sinistra» (PDS), ancien Parti communiste italien (PCI), a été blanchi lundi soir à Milan des accusations de corruption et violation de la loi sur le financement des partis, a-t-on appris hier de source judiciaire. Les magistrats qui conduisent l'enquête dite «Mani pulite» («Mains propres») ont en effet renoncé à inculper le caissier du PDS Marcello Stefanini. Le PDS a exprimé sa satisfaction. (ats)

Abkhazie: des pourparlers s'ouvrent aujourd'hui à Genève

Couvre-feu décrété à Soukhoumi

Le couvre-feu a été instauré par les autorités abkhazes hier à Soukhoumi, capitale de la république séparatiste d'Abkhazie. Des pourparlers sur la situation dans cette région doivent s'ouvrir mercredi à Genève. Sur un autre front, des combats entre forces gouvernementales et rebelles de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia ont éclaté dans l'ouest de la Géorgie.

Le président du Parlement abkhaze, Vladislav Ardzinba, a décrété le couvre-feu hier soir en

ordonnant à des unités spéciales de la police de tirer à vue sur les contrevenants. La mesure est destinée à parachever son contrôle sur l'Abkhazie une semaine après la prise de Soukhoumi par les séparatistes.

La prise de contrôle par les Abkhazes, très minoritaires, de la république autonome géorgienne d'Abkhazie, dans l'extrême ouest du pays, a provoqué le départ de quelque 150.000 civils géorgiens. Un tiers d'entre eux se trouvaient ces dernières heures bloqués dans les montagnes de la grande chaîne du

Caucase, à plus de 2000 mètres d'altitude, a annoncé l'ONU à Genève.

POURPARLERS

En outre, des pourparlers sur la situation en Abkhazie s'ouvrent aujourd'hui à Genève. L'ambassadeur suisse Edouard Brunner, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Géorgie, s'entretiendra avec une délégation abkhaze de «haut niveau», a précisé hier Thérèse Gastaut, porte-parole des Nations Unies. Ces pourparlers se prolongeront demain. (ats, afp)

Les combats s'intensifient en ex-Yougoslavie

Escalade en Bosnie

Les combats se sont intensifiés hier dans l'ex-Yougoslavie. Cette escalade intervient au lendemain du renouvellement pour six mois du mandat des Casques bleus de l'ONU en Bosnie, Croatie et Macédoine.

Dans l'enclave autoproclamée autonome de Bihac, les combats entre Musulmans loyaux au président Izetbegovic et partisans du chef rebelle Fikret Abdic ont fait quatre morts et 13 blessés, selon des responsables de l'ONU.

L'ONU tente de réunir les deux parties à la table des négociations, mais Fikret Abdic a jusqu'à présent refusé. Fikret Abdic, un ancien membre de la

présidence collégiale bosniaque, a déclaré qu'il voulait faire la paix avec les rebelles serbes et les Croates et que l'autonomie était le seul moyen d'y parvenir.

A Maglaj, une ville du nord de la Bosnie assiégée par les Serbes et les Croates depuis bientôt 100 jours, la situation s'aggrave. Des responsables de l'ONU l'ont comparée à Sarajevo et ont déclaré qu'ils n'étaient pas autorisés à y pénétrer pour apporter de l'aide.

Les membres des organisations humanitaires travaillant en Bosnie ne cachent plus leur inquiétude à l'approche de l'hiver, tandis que les Nations Unies prévoient une pénurie de vivres et de médicaments. (ats, reuter)

John Major devant le congrès conservateur

Soutien de Mme Thatcher

Alors que les partisans de Margaret Thatcher et ceux de John Major tentent de s'entendre au congrès du Parti conservateur qui se déroule à Blackpool, Lady Thatcher a confirmé, dans un communiqué, qu'elle voterait pour le premier ministre comme chef du parti.

Un article de cinq pages publié hier par le «Daily Mirror», citant des extraits des mémoires encore inédits de la Dame de Fer, a semé la zizanie dans le

congrès. Selon les passages publiés par le Daily Mirror, Lady Thatcher considère son successeur comme un mauvais premier ministre, à l'esprit étroit, politiquement naïf et d'une faible envergure intellectuelle.

Margaret Thatcher a interdit que ces mémoires soient publiés avant que ne s'achève le congrès du Parti conservateur.

Dans ce communiqué, Lady Thatcher affirme qu'elle «continue de soutenir John Major comme chef du parti et comme premier ministre». (ap)

Un ministre irlandais était visé

Bombe interceptée

Les employés de la poste centrale de Belfast ont intercepté hier un colis contenant une bombe destinée au ministre irlandais des Affaires étrangères Dick Spring. Cette tentative d'attentat n'a pas été revendiquée dans l'immédiat. Des démineurs militaires ont fait ex-

ploser le colis piégé. L'engin, emballé dans un papier brun, devait être envoyé au bureau de Belfast du Secrétariat anglo-irlandais, dont la création remonte à l'accord de 1985 conclu par la Grande-Bretagne et la République d'Irlande sur la province d'Irlande du Nord. (ap)

Assemblée nationale française

Emploi: loi quinquennale adoptée

Les députés français ont adopté hier un projet de loi quinquennale sur l'emploi qui est destiné à réduire le chômage qui frappe plus de trois millions de personnes. Le texte présenté par le ministre du Travail Michel Giraud a été adopté en première

lecture par 468 voix contre 88 (opposition socialiste et communiste). Le projet de loi prévoit notamment une modulation annuelle de la durée du travail et une compensation salariale pour les chômeurs acceptant un emploi dont la ré-

munération est inférieure à leur indemnité. Les jeunes de moins de 26 ans et les diplômés pourront bénéficier d'une formation et percevront 90% du salaire minimum (SMIC: environ 1504 francs suisses).

(ats, afp)

Economie? Le truc pour le bien-être et la beauté. A saisir!



PRIMA
savon liquide 300 ml
et 500 ml
sachet de recharge
2 sortes
8.50
7.50

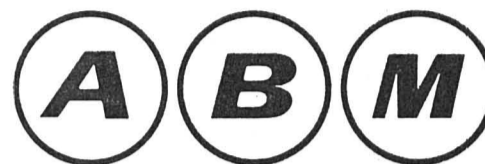


5.80
4.90 NIVEA
bain moussant
2 sortes
500 ml



ELNETT
laque pour
cheveux 300 ml
avec spray
de poche
65 ml gratuit
4 sortes
9.90

SIBONET
body
lotion
ou
SIBONET
douche
3.90
250 ml



44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

TOMBOLA
Foire des Six-Pompes

A retirer: le No 540 JAUNE
☎ 039/26 75 06

132-12551

Multisol

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

132-12410

Le Docteur Alain Perrenoud
Spécialiste FMH, chirurgie orthopédie

Ancien assistant des hôpitaux de Monthey (VS), Le Locle,
Les Cadolles (NE), Pourtalès (NE).

Formation orthopédique à la Clinique Orthopédique
Universitaire, Balgrist (ZH).

A le plaisir d'annoncer l'

ouverture de son cabinet

le 4 octobre 1993

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds

Consultations sur rendez-vous au ☎ 039/24 12 12

132-510732



Office des poursuites
de La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT
ET BUREAUX EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES À
LA CHAUX-DE-FONDS

Le vendredi 8 octobre 1993 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, en bloc, sur réquisition de la créancière hypothécaire en 1er rang, des parts de copropriété par étages suivantes, copropriétaires de l'article 6005 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Bozimir Milenkovic, domicilié rue du Parc 105 à La Chaux-de-Fonds, à savoir: cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 14356/E: rue du Parc, propriété par étages: copropriétaire du 6005 pour 67/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etage: 1er bureaux Est avec W.-C., surface indicative 104 m²

Estimation cadastrale (1991):

Fr. 378000.-

Estimation officielle (1993):

Fr. 225000.-

Parcelle 14359/H: rue du Parc, propriété par étage: copropriétaire du 6005 pour 105/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: appartement Ouest de: Etage: combles: quatre chambres, un W.-C.-douche, un bain, un hall, une cuisine, surface indicative 95 m². Surcombles: un galetas, surface indicative 66 m².

Estimation cadastrale (1991):

Fr. 378000.-

Estimation officielle (1993):

Fr. 345000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 6005: rue du Parc, habitation, atelier de 507 m², place-jardin-trottoir de 442 m²; surface totale de l'article de 949 m². Assurance incendie de l'article 6005, immeuble volume 7159 m³, valeur à neuf: Fr. 4018500.-

L'immeuble construit en 1916, sis à la rue du Parc 103-105, équipé d'un chauffage général au gaz, divisé en propriété par étages le 6.10.1989, est situé dans le quartier ouest-centre de la ville. La situation est bonne, à moins de 100 mètres de l'avenue Léopold-Robert. Les voies d'accès publiques sont excellentes. La gare et l'Hôtel des postes sont à 10 minutes. Des bus passent à proximité. Le bâtiment, actuellement partiellement inoccupé, abrite des entrepôts, ateliers, bureaux, gymnase et une partie habitation.

Pour une désignation plus complète des parts de copropriété mises en vente ainsi que de l'immeuble divisé en propriété par étages, on se réfère au Registre foncier, dont des extraits sont déposés à notre Office ainsi qu'au rapport de l'expert à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de l'administration et d'utilisation de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 27 septembre 1993.

Les parts de copropriété formant les parcelles 14356/E et 14359/H seront vendues d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou, pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les unités d'étages mises en vente pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

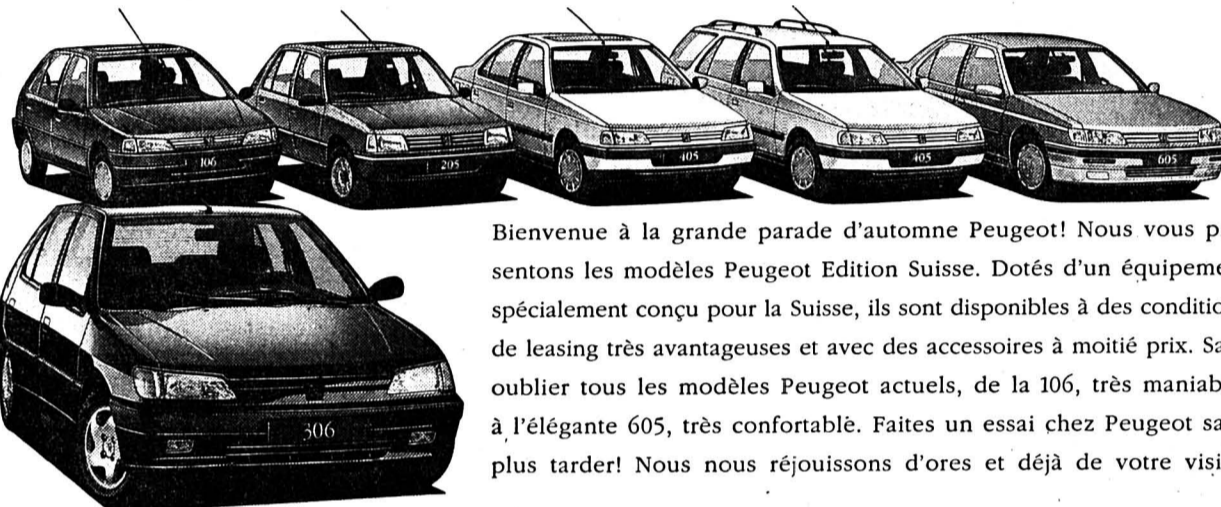
Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 8.9.1993

Office des poursuites:
le Préposé:
J.-P. Gailloud.

132-12556

EXPOSITION PERMANENTE PEUGEOT



Bienvenue à la grande parade d'automne Peugeot! Nous vous présentons les modèles Peugeot Edition Suisse. Dotés d'un équipement spécialement conçu pour la Suisse, ils sont disponibles à des conditions de leasing très avantageuses et avec des accessoires à moitié prix. Sans oublier tous les modèles Peugeot actuels, de la 106, très maniable, à l'élégante 605, très confortable. Faites un essai chez Peugeot sans plus tarder! Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre visite.

NOUVEAU: PEUGEOT 306 EDITION SUISSE!

Toute la gamme Peugeot exposée dans nos locaux
de La Chaux-de-Fonds et du Locle

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Roger Simon, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 42 42

GARAGE DU STAND - ENTILLES SA

Roger Simon, Le Locle, tél. 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

CONCOURS: 1er prix une
PEUGEOT 306
«Edition suisse»



DIVERS



UN NOUVEAU
SERVICE À
VOTRE SERVICE

Désireux de toujours mieux servir notre clientèle, nous
vous annonçons l'engagement de

Madame Katia TREUTHARDT
en qualité de
courtier en immobilier

Au bénéfice d'une excellente formation professionnelle, notre nouvelle collaboratrice est à la disposition de tous les propriétaires et futurs propriétaires de

Villas - Appartements
Terrains - Immeubles

Cette annonce s'adresse donc à vous tous. Découpez-la, un jour vous ferez appel à nos services.

132-12083



GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 2655-56



Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou date à
convenir **La Chaux-de-Fonds**
(Fleurs 12)

Grand 2½ pièces

mansardé, cuisine habitable, tapis
tendus. (Relié à Coditel). Garage.
Fr. 790.- + charges Fr. 90.-
☎ 038/53 36 91.

28-1943



Pourquoi plus de 3'300
propriétaires ont choisi
une maison de BAUTEC:

- choix d'après le catalogue d'idées et adaptation personnalisée selon vos désirs
- Maison familiales d'une et de deux familles
- Maison jumelées et maisons familiales mitoyennes
- visite de maisons existantes
- construction massive de qualité (brique, bois, béton)
- offre gratuite et construction à prix fixe
- avec les artisans de votre choix aussi

BAUTEC

BON (à renvoyer dès aujourd'hui) pour

- Catalogue d'idées
- Documentation nouveaux projets
- Info transformations

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Code postale, lieu: _____

General Bautec AG, 032 84 42 55
3292 Busswil/Lyss, 5001 Aarau
8404 Winterthur, 1260 Nyon

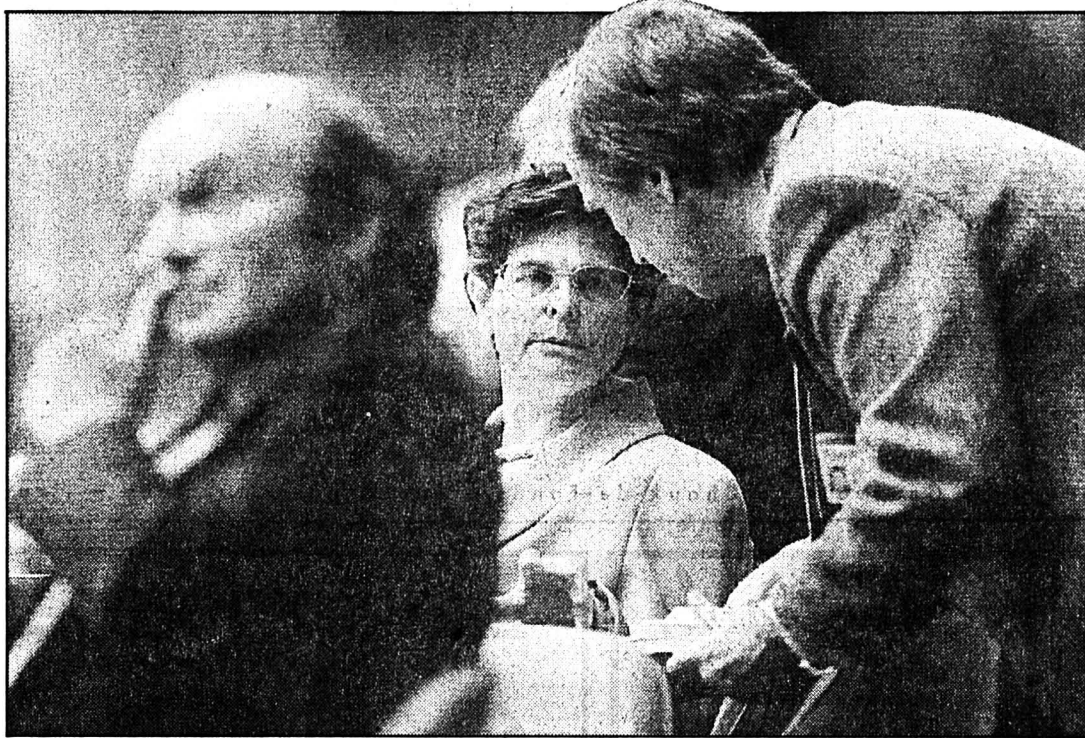
G12710

290-50/4x4

Le Conseil national entre en matière sur la révision de l'assurance-maladie

Modeste et raisonnable

Le Conseil national a accepté hier, à une écrasante majorité, d'entrer en matière sur la révision de l'assurance-maladie. Qualifié de «modeste, mais raisonnable et équilibrée» par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, cette révision introduit une solidarité générale et doit permettre une meilleure maîtrise des coûts de la santé. L'examen de détail, entamé hier, a déjà inscrit dans la loi l'obligation de s'assurer pour les soins de base et la couverture, par l'assurance, de la prévention des maladies. Mais de plus rudes batailles s'annoncent, notamment sur la réglementation des assurances privées.



Ruth Dreifuss derrière M. Philipona (PRD/FR), rapporteur de la commission. L'entrée en matière sur la révision de l'assurance-maladie a été acceptée hier à une écrasante majorité par le Conseil national.

Cotti, a expliqué qu'après plusieurs échecs, il fallait enfin donner toutes ses chances à cette révision. Même si elle paraît modeste à certains, elle n'en est pas moins raisonnable et équilibrée. L'égalité des cotisations entre jeunes et âgés, entre hommes et femmes, ainsi que les subventions fédérales et cantonales aux revenus modestes: autant de nouveautés qui valent la peine d'être soutenues.

Genève
François NUSSBAUM

Après cinq heures de débats, commencés jeudi dernier, le Conseil national a voté hier l'entrée en matière sur le projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie. A la quasi-unanimité, il a rejeté successivement les trois propositions de non-entrée en matière (extrême gauche) et de renvoi en commission ou au Conseil fédéral (extrême droite), selon lesquelles le projet allait pas assez ou trop loin sur le plan social.

OBLIGATION REFUSÉE

Ruth Dreifuss, qui a repris le dossier de son collègue Flavio

Les députés ont examiné, dans la foulée, une trentaine des cent articles du projet de loi. La première bataille consistait à exiger également une assurance obligatoire pour les indemnités journalières en cas de maladie. Actuellement, ces indemnités sont essentiellement versées aux employés, par le biais de conventions collectives. Mais d'autres passent entre les mailles du filet.

VOTRE PROSTATE!

Par 98 voix contre 56, le Conseil national a maintenu le caractère facultatif d'une telle assurance. Mais un régime obligatoire devra, tôt ou tard, être prévu, a prévenu Ruth Dreifuss. Si elle s'est ralliée à la majorité, c'est qu'une bonne assurance des soins est, aujourd'hui, prioritaire. On ne chargera donc pas le bateau, comme l'a dit le rapporteur Jean-Nicolas Philipona (rad/FR), pour mieux l'amener à bon port.

En revanche, les députés ont admis (79 voix contre 26) que certains contrôles médicaux doivent être remboursés, dans la mesure ils peuvent prévenir des maladies plus coûteuses à traiter lorsqu'elles se déclarent. «Messieurs, pensez à votre prostate!», a lancé Christiane Brunner, pince-sans-rire. La couverture de la prévention est estimée à 90 millions de francs par an, mais

elle permet d'éviter des frais autrement plus élevés.

Prévention des maladies et promotion de la santé feront d'ailleurs l'objet d'une recherche constante, confiée à une commission de coordination réunissant des représentants de tous les acteurs concernés (assureurs, médecins, scientifiques, Confédération, cantons). Des campagnes de sensibilisation sont prévues, à l'image de ce qui se fait dans le domaine des accidents.

Les grandes pierres d'achoppement sont pour aujourd'hui et demain. Il s'agira, en particulier, des mesures de crise que peut prendre le Conseil fédéral en cas d'explosion des coûts de la santé, des modalités de redistribution des subventions fédérales aux revenus modestes, ou de l'égalité hommes-femmes appliquée aux assurances privées.

F.N.

Premier arrêt du Tribunal fédéral sur les messageries roses

Le «156» condamné!

La diffusion de messages pornographiques sur le réseau du 156 est pénalement répréhensible si elle atteint des mineurs âgés de moins de 16 ans. Par un arrêt rendu public hier, la Cour de cassation du Tribunal fédéral a jugé que ces enregistrements violent le Code pénal car ils sont trop facilement accessibles à des enfants ou des adolescents.

Il est manifeste, selon le TF, que des jeunes peuvent être tentés, au vu des annonces publiées dans la presse, d'appeler un des numéros indiqués, par exemple en utilisant l'appareil téléphonique de leur domicile en l'absence de leurs parents. Il est choquant, à son avis, qu'ils puissent aussi aisément entendre alors des voix

leur tenir des propos pornographiques.

Ces messages du 156 tombent aujourd'hui sous le coup du Code pénal s'ils sont accessibles aux personnes de moins de 16 ans, a déclaré le TF. Ils sont visés par le nouvel article 197 qui réprime la pornographie depuis le 1er octobre 1992. Auparavant, l'article 204 du Code pénal, relatif aux publications obscènes, était applicable.

Dans leur arrêt, les juges fédéraux ont tiré un parallèle avec leur jurisprudence relative aux cinémas pornographiques et aux sex-shops. Les exploitants de salles pornos et les commerçants d'articles obscènes doivent veiller à protéger les jeunes qui n'ont pas dépassé l'âge requis.

Ils sont tenus d'indiquer, sur leur devanture, que l'accès des locaux leur est interdit. Les exploitants du 156 devraient, eux aussi, être équipés d'un système permettant de filtrer les appels afin de ne plus être accessibles aux moins de 16 ans, déclare le TF.

Cette décision constitue le premier jugement rendu par la Cour fédérale dans une procédure impliquant un exploitant d'une ligne du 156. Elle confirme le verdict de culpabilité prononcé par la justice vaudoise contre un Néerlandais condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 10.000 francs par le Tribunal de district de Lausanne en date du 7 juillet 1992. (ats)

Dixième encyclique de Jean Paul II

Evêques suisses au front

Le Vatican a publié hier la dixième encyclique du pape Jean Paul II, «Veritatis Splendor», destinée à endiguer la contestation théologique et morale. Les évêques suisses ont qualifié ce texte de «réponse (...) exigeante et parfois difficile à vivre».

Le document rappelle à l'ordre certains théologiens et dénonce «des contestations partielles et occasionnelles de certaines normes morales particulières».

«Une véritable crise» s'est inscrite, précise l'encyclique. Dans le domaine du respect dû à la personne humaine, le texte cite le Concile Vatican II, qui condamne «toute espèce d'homocide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré», ainsi que les «pratiques infâmes», comme la torture physique ou morale, l'esclavage, la prostitution ou le commerce des femmes et des jeunes. (ats)

Chômeurs Urgence!

Une initiative du groupe socialiste des Chambres fédérales demande un arrêté urgent pour venir en aide aux chômeurs en fin de droit, afin qu'ils ne soient pas à la charge de l'assistance publique. L'arrêté obligerait les cantons à encourager, avec le soutien financier de la Confédération, des projets communaux d'occupation, pour les années 1994 à 1996. (ats)

Salaires

Déréglementation, oui ou non?

La vague de déréglementations qui déferle sur l'économie atteint également les salaires. Les mécanismes de compensation automatique du renchérissement ou encore les primes d'ancienneté sont de plus en plus contestés. La rémunération au mérite gagne des partisans. Un symposium réunissant des représentants de l'économie, de la politique et de l'université a mis en évidence les possibilités et les risques de cette tendance.

Devant les invités réunis hier à Zurich par la Société zurichoise pour la gestion du personnel, la secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS) Margrit Meier a estimé que l'exigence de déréglementation des salaires contrevient au principe de compensation de l'inflation et aux conventions collectives. Mais pour Peter Hasler, directeur de l'Union centrale des associations patronales, la déréglementation est indispensable si l'économie suisse veut regagner sa compétitivité. Mme Meier a indiqué que les syndicats ne sont pas systématiquement opposés aux rémunérations au mérite. A condition que la transparence règne et qu'il y ait une séparation nette avec la compensation du renchérissement. M. Hasler pense quant à lui que les conventions collectives de travail (CCT) ne sont pas adaptées à toutes les entreprises. Elles ne doivent pas être supprimées, mais assouplies. (ats)

Claude Frey au perchoir?

Les députés radicaux romands et tessinois des Chambres fédérales ont choisi hier le Neuchâtelois Claude Frey comme candidat à la vice-présidence du Conseil national pour 1994. Le groupe radical fera son choix définitif le 19 novembre.

La vice-présidente actuelle, la socialiste bernoise Gret Haller, doit succéder l'an prochain au démocrate-chrétien valaisan Paul Schmidhalter. Si Claude Frey est désigné, il accèdera à la présidence en 1995. Le dernier radical au perchoir était Ulrich Bremi (1991) et le dernier romand Victor Ruffi (1990).

Cette fonction est à la fois honorifique (le président du National préside également l'Assemblée fédérale des deux chambres lorsqu'elles se réunissent) et administrative. Elle reviendrait de droit à Claude Frey, député à Berne depuis 1979, et dont on connaît la ténacité à défendre les dossiers dont il a la charge.

Rangé souvent parmi les tenants de la «droite économique», il fait aussi preuve d'indépendance. C'est peut-être ce trait de caractère qui lui a fait manquer la présidence du groupe radical, lorsqu'on lui a préféré l'ambitieux Valaisan Pascal Couchepin en 1989. Mais on peut être sûr que, sous sa férule, la conduite des débats au National ne manquera pas de rythme. (fn)

Intempéries en Valais

L'armée en force

Près de 720 militaires sont engagés dans les travaux de déblaiement en Valais. L'aide de l'armée n'est pas réservée à Brigue, mais aussi à la vallée de Saas ou à l'embouchure du Rhône sur le Léman. Après l'engagement des écoles de recrues, les hommes des cours de répétition vont prendre progressivement la relève, a indiqué hier le DMF. Kaspar Villiger rendra visite aujourd'hui aux troupes en activité.

Les travaux avancent à un bon rythme. Un grand nombre de routes ont pu être rouvertes, ce qui a pour effet la croissance du trafic. Dès lors, une compagnie de police de route est venue prêter main forte à la police cantonale. Les troncs charriés par le Rhône jusque sur le Haut-lac mettent en danger la navigation. (ats)

PUBLICITÉ



Pourquoi la montagne dit OUI à la TVA

La brochure gratuite du SAB contient des informations sur les conséquences de la TVA pour le tourisme, la construction, l'agriculture et les caisses fédérales. Vous pouvez la commander dès aujourd'hui auprès du Groupement suisse pour les régions de montagne: SAB, Laurstr. 10, 5200 Brugg. Tél. 056 42 30 12 - Fax 056 41 36 42

Nom/Prénom

Rue

NPA/Localité

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

URGENT! Jeune fille cherche travail. Etudie toutes propositions. ☎ 039/26 88 42
132-510768

Femme cherche heures de **MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/28 64 00 132-509335

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE** dans bureaux, cabinets, coiffeurs. ☎ 039/28 92 02, soir. 132-510810

● immobilier

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES** pour début décembre. Fr. 815.- ☎ 039/26 10 57 132-510809

A louer, Pod 2000, **SUPERBE 2 1/2 PIÈCES**, meublé ou non. ☎ 039/28 38 38 132-510178

A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT** de 3 pièces, entièrement rénové. ☎ 039/23 26 57 (le matin) 132-12083

Saint-Imier: **BEL APPARTEMENT**, 4 pièces. Libre dès décembre. Fr. 850.-, charges comprises. ☎ 039/41 27 05 132-510808

Immeuble fondation Rencontre. A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Réservé aux personnes à l'AVS-AI. ☎ 039/23 26 57 (dès 14 heures) 132-12083

A vendre **PETITE VILLA RÉCENTE**, 64 m², rez-de-chaussée, cheminée, garage, terrasse, terrain arboré 1500 m² clos. Prix: 400 000 FF. Les Fontenelles (France). ☎ 0033/81 43 76 02 157-500554

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Quartier Hôpital, La Chaux-de-Fonds. Tranquille, belle vue, ascenseur, balcon, cuisine agencée habitable. Fr. 855.- plus Fr. 85.-, charges. Libre fin octobre. ☎ 039/28 61 68 132-510811

A louer, tout de suite ou date à convenir, La Chaux-de-Fonds (Fleurs 12), **GRAND 2 1/2 PIÈCES**. Mansardé, cuisine habitable, tapis tendus, relié au Coditel. Garage. Fr. 790.-, plus Fr. 90.-, charges. ☎ 038/53 36 91 28-1943

● spectacles, loisirs

ACCORDÉONISTE BIEN ÉQUIPÉ, rétro, moderne, pour toutes soirées. Bonne ambiance. ☎ 039/31 52 27 132-603932

● cours privés

PROFESSEUR D'AMÉRICAIN (de langue maternelle) est demandé. ☎ 039/23 03 05 132-510817

ÉCHECS. Cours complet: ouverture, combinaisons, finale. Petits groupes. S'adresser: Jean Wenger, Agassiz 10, 2304 La Chaux-de-Fonds. 132-606375

● marché de l'occasion

Je cherche une **REMORQUE D'OCCASION** pour voiture. ☎ 039/61 15 21 132-510788

Cause départ: **FIAT UNO TURBO 1.4**, 1991, 41 000 km, blanche. Prix à discuter. ☎ 039/31 13 45, soir. 132-510804

ALFA 33 1.7 QV, 1987, 127 000 km (autoroute), expertisée, toutes options. Fr. 5600.-, à discuter. ☎ 066/22 47 09, repas. 14-509622

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel



"J'AI UN EXPOSÉ MARDI"

VOTRE LIGNE ÉNERGIE
155 33 90
de 9 h. à 17 h.
Numéro vert: appel gratuit

Pas de problème!
Un simple coup de fil et vous voilà en possession de la documentation nécessaire à la préparation de votre prochain exposé sur l'énergie.

Si vous avez besoin de renseignements techniques ou de conseils pratiques, ou si vos plombs ont encore sauté, si votre consommation d'électricité vous inquiète, n'hésitez pas, appelez votre ligne énergie!

ELECTRICITE ROMANDE, vos entreprises d'électricité, ensemble, pour vous informer et vous conseiller.



ELECTRICITE ROMANDE - Office d'électricité de la Suisse romande
Rue du Maupas 2 • Case postale 307 • CH-1000 Lausanne 9

22-1743/4*4

EgoKiefer
Fenêtres en bois, en bois/aluminium et en plastique

Pour des travaux de rénovation
Jean Claude
Menuiserie - Ebénisterie - Vitrerie
Maîtrise fédérale
2300 La Chaux-de-Fonds
154, rue du Doubs
Tél. 039/23 19 35
41-1548
EgoKiefer

OUI, VOUS POUVEZ REUSSIR...

MATURITE FEDERALE
TYPES A, B, C, D, E

- Préparation en 2 ans ou moins, selon état des connaissances
- Cours du soir gratuit pour les élèves des cours du jour
- Aussi en internat

RENTREE LE 11 OCTOBRE 1993
Demandez notre documentation.

Ecole Lémania Lausanne
CH. DE PREVILLE 3
1001 LAUSANNE
TEL. 021/320 15 01
FAX 021/312 67 00
VTX • 4711 #

241-105609

Nous n'avons pas attendu la mode de l'écologie pour recycler

Fer Fonte Déchets industriels

☎ 26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135 (Grand Pont)

Depuis 1920 au service de l'environnement et de l'industrie

132-130022

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

JE RÉPARE
Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures. Service à domicile sur demande.
HORLOGERIE ROCHAT
Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84
132-12428

AUTOS - MOTOS - VELOS

A vendre
JEEP CJ7
Equipé chasse-neige. Expertisée du jour. Fr. 9500.-
☎ 038/61 29 22 28-737

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES

Maître opticien diplômé fédéral
gunten
CONTACT
Léopold-Robert 23
132-12092
Tél. 039/23 50 44

GASTRONOMIE

Chalet Heimelig
Poulet aux morilles Fr. 25.-
pommes frites, salade Fr. 16.-
Fondue au fromage
Salle pour banquets, repas fin d'année, 70 places.
Mont-Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 50 132-12958

OFFRES D'EMPLOI

Je dispose de quelques années d'expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle et de l'assurance vie. J'aime le contact et je souhaite mettre mes compétences au service de la clientèle d'une grande banque. Mon dynamisme et mon sens de l'organisation me permettent de relever un nouveau défi en tant que

responsable en prévoyance professionnelle

Si l'image de ce poste à responsabilité qui permet encore de vous développer vous intéresse, si vous avez entre 30 et 35 ans et que vous appréciez de travailler de manière indépendante, n'hésitez pas à prendre contact avec Mlle J.-F. Morf, ☎ 038/225 111, service du personnel, place Pury 5, 2001 Neuchâtel, afin que vous soit adressée notre demande d'emploi.



Réussir ensemble.

132-12193

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour un poste stable une

secrétaire-comptable

fr.-angl.-(all.)

50% dans l'exécution de travaux comptable (saisie, rapports) et 50% de secrétariat (téléphone, correspondance).

Intéressée, dans ce cas contactez M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK *

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Devenez **donneur!**

★

Donnez **de votre sang**
Sauvez **des vies**

Police-secours 117

IMMOBILIER

À LOUER

Bel appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, cave. Situé près du centre ville de La Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel charges comprises: Fr. 1042.-. Pour visiter s'adresser à M. Sclisizzi, concierge, au 039/23 76 36

132-506379

A METTRE EN GÉRANCE

(éventuellement à vendre ou à louer) dans les Montagnes neuchâteloises

HÔTEL-RESTAURANT-BAR

à couple avec CFC de cuisine et patente. Ecrire sous chiffres L 157-709800 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

A louer, dans quartier Bel-Air

place de parc

dans garage collectif. Loyer: Fr. 120.- S'adresser à: **FIDUCONSULT SA**, ☎ 039/23 23 15

132-12287

OFFRES D'EMPLOI

boschung

Important constructeur suisse de véhicules et engins de haute technologie pour l'entretien des routes et travaux de voirie cantonale et communale engage tout de suite ou pour date à convenir

un collaborateur dynamique au service extérieur pour visiter, conseiller et maintenir le contact avec une importante clientèle existante, vente de nos produits et développer notre clientèle, tout en renforçant notre service extérieur.

Profil souhaité:
- langue maternelle française avec d'excellentes connaissances de la langue allemande, parlée et écrite
- âge entre 28 et 40 ans et habiter le canton de Fribourg ou de Neuchâtel
- connaissances de la technologie des véhicules et constructions mécaniques
- contact aisé avec les autorités et les services techniques cantonaux et communaux
- excellente présentation

Nous offrons:
- formation de base technique et commerciale approfondie
- formation continue par la suite
- un soutien efficace par nos spécialistes expérimentés
- une ambiance de travail très agréable et conditions sociales d'une grande entreprise

Si ce travail indépendant et enrichissant vous intéresse et si vous répondez au profil souhaité, alors, vous serez notre futur collaborateur.

Offre de services manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, photo et copies de certificats sont à adresser à la direction de la maison **Marcel Boschung SA**, fabrique de machines, 3185, Schmitten/FR.

boschung

292-2343

OPEL

LE NO 1 DEPUIS 10 ANS

*** SERVICE
*** PRIX
*** QUALITÉ

Faites confiance au spécialiste!

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise active dans le domaine de la publicité et du textile recherche

AGENTS LIBRES OU PERSONNES DYNAMIQUES

à la recherche d'une activité lucrative complémentaire sans contraintes horaires. Vous avez de l'entregent et le goût des contacts alors vous êtes ceux ou celles dont nous avons besoin.

Faites-nous parvenir vos offres avec documents usuels au plus vite. Ecrire sous chiffres C 22-145885 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2

Restaurant L'Ecureuil
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

cherche pour le 1er novembre

SOMMELIÈRE
avec expérience. Sans permis s'abstenir. Tél. pour prendre rendez-vous au ☎ 039/23 16 48.

UNISOL ISOLATION SA cherche tout de suite ou à convenir pour ses succursales de Fribourg, Neuchâtel

des **isoleurs calorifugeurs PVC confirmés**
des **isoleurs calorifugeurs-tôliers confirmés**

(Non professionnels s'abstenir). **SUISSES ou ÉTRANGERS PERMIS «C»**. Voiture privée indispensable. Ecrire à: **UNISOL ISOLATION SA**, chemin de la Chatanerie 10, 1023 Crissier, à l'attention de M. R. Tomatis.

Joindre: curriculum vitae, photo, prétention de salaire, ou téléphoner au 021/636 23 23.

URGENT! Cherchons 2 boulangers-pâtisseries
avec CFC. Entrée au plus vite. Faire offre: Boulangerie Matile, Corcelles, ☎ 038/31 15 38

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens

pour travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie et inondations dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous renseignerons volontiers. Montage **Christophe Ruetsch**, 2740 Moutier, tél. 032 93 60 36 ou 038 25 02 95 ou 066 22 06 93.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	352.-	355.-
Lingot	16.000.-	16.250.-
Vreneli 20.-	93.-	103.-
Napoléon	92,50	97,50
Souver new	117,75	121,75
Souver old	116.-	120.-

Argent

\$ Once	3,98	4,13
Lingot/kg	178.-	193.-

Platine

Kilo	16.185.-	16.435.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	16.400.-
Achat	15.980.-
Base argent	220.-

INDICES

	4/10/93	5/10/93
Swiss Index	1568,14	1583,37
SMI	2490,30	2519,20
Dow Jones	3577,76	3587,30
DAX	1923,77	1972,73
CAC 40	2128,66	2158,59
Nikkei	20264,40	20321,90

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	4/10/93	5/10/93
Calida	1010.-	1010.-
Ciment Portland	575.-	575.-
Kuoni	26500.-	26300.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	131.-	137.-
Alusuisse p	542.-	541.-
Ascom hold. p	1120.-	1130.-
Baer hold. p	1395.-	1415.-
Baloise hold. n	2300.-	2300.-
BBC IA	892.-	910.-
B. C. C.	870.-	870.-
Bobst p	1410.-	1390.-
BPS	-	-
Bührlé n	119.-	117.-
C. F. N.	790.-	790.-
Ciba p	729.-	733.-
Ciba n	684.-	696.-
Ciba bp	681.-	690.-
Cortaillod n	4800.-	4700.-
CS hold p	2965.-	2995.-
CS hold n	567.-	576.-
Elektrowatt	2960.-	3005.-
EMS-Chemie p	3450.-	3480.-
Georg Fischer p	887.-	905.-
Forbo p	2100.-	2130.-
Galenica bp	380.-	380.-
Holderbank p	796.-	806.-
Jelmoli	765.-	765.-
Landis n	600.-	610.-
Logitech n	189.-	189.-
Merkur hold. p	291.-	291.-
Möven p	378.-	380.-
Nestlé p	-	-
Nestlé n	1102.-	1110.-
Nestlé bp	-	-
Neuchât. n	692.-	692.-
Reassur p	3380.-	3480.-
Reassur n	3340.-	3430.-
Roche p	8910.-	8910.-
Roche bj	5370.-	5420.-
Sandoz p	3455.-	3490.-
Sandoz n	3265.-	3325.-
Sandoz bp	3285.-	3290.-
SBS p	461.-	467.-
SBS n	215.50	218.50
SBS bp	-	-
Schindler p	6200.-	6240.-
SGS bj	150.-	150.-

Sibra n	195.-	195.-
SMH 100	205.-	214.50
Sulzer n	733.-	755.-
Swissair p	-	-
Swissair n	691.-	718.-
UBS p	1216.-	1229.-
UBS n	271.50	272.50
W'thur p	725.-	750.-
W'thur n	665.-	686.-
Zurich p	1250.-	1271.-
Zurich n	1250.-	1273.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	4/10/93	5/10/93
Abbott Labor	39.50	38.50
Aetna LF	84.25	84.-
Alcan alu	26.-	26.-
Amex	32.-	31.50
Am Cyanamid	78.75	77.25
Amoco	82.50	83.-
ATI Richf	165.-	162.-
Attillod n	83.75	83.50
Baker Hu	35.25	34.25
Baxter	32.-	31.25
Boeing	55.-	54.50
Caterpillar	114.50	115.-
Citicorp	54.50	54.50
Coca Cola	60.-	60.-
Galenica bp	66.75	65.75
Eastm Kodak	85.-	84.50
Exxon	93.75	92.75
Gen Elec.	137.-	136.50
Gen Motors	60.25	60.75
Halliburton	54.75	55.-
Homestake	23.-	24.-
Honeywell	52.-	51.75
Inco ltd	25.50	26.25
IBM	62.50	63.-
Litton	86.50	87.50
MMM	146.50	144.-
Mobil corp	116.50	114.50
Pacific Gas & El	51.50	50.-
Pepsico	55.25	56.-
Pfizer	85.-	82.25
Phil Morris	65.-	65.50
Philips pet	50.-	51.75
Proct Gamb.	67.75	68.-
Rockwell	51.-	50.50
Sara Lee	33.50	33.75
Schlumberger	96.25	94.75
Sears Roeb	77.-	77.50

Texaco	98.25	96.75
Unisys	17.-	17.-
Warner Lamb.	95.25	93.25
Waste Manag.	43.-	42.75
Woolworth	36.-	35.75
Anglo AM	44.-	43.75
Amgold	95.75	95.-
De Beers p	26.75	26.75
ABN Amro Hold.	49.50	50.-
Agon NV	68.75	70.75
Akzo	135.-	137.-
Philips	28.25	28.50
Royal Dutch	146.50	146.50
Unilever NV	153.50	155.50
Allianz Hold n	2245.-	2355.-
Basf AG	225.50	231.-
Bayer AG	265.50	272.-
BMW	491.-	510.-
Commerzbank	272.50	279.-
Daimler Benz	653.-	666.-
Deugussa	316.-	334.-
Deutsche Bank	678.-	695.-
Hoechst	359.-	368.-
Dresdner Bank	240.-	247.50
Hoerdt	320.-	320.-
Mannesmann	271.-	280.-
Mercedes	643.-	662.-
RWE	383.-	390.-
Schering	850.-	862.-
Siemens	585.-	600.-
Thyssen AG	177.-	182.50
VEBA	377.-	384.-
VW	325.-	333.-
Fujitsu Ltd	11.-	11.-
Honda Motor	20.-	21.25
Nec corp	12.50	12.50
Sanyo electr.	6.10	6.10
Sharp corp	19.75	21.-
Sony	61.50	62.75
Aquitaine	108.-	108.-
Norsk Hyd n	39.50	39.50

PARIS

	4/10/93	5/10/93
Alcatel Alsthom	742.-	747.-
BSN	879.-	893.-
Euro Disneyland	57.75	58.10
Eurotunnel	43.70	43.70
Générale Eaux	2594.-	2603.-
L'Oréal	1122.-	1163.-
Lyonnaise Eaux	539.-	544.-
Sanofi	999.-	1010.-
Paribas	491.10	496.90

LONDRES

	4/10/93	5/10/93
B.A.T.	4.59	4.55
British Petrol.	3.30	3.2134
British Telecom	4.3675	4.41
Cadbury	4.56	4.59
Glaxo	6.42	6.50
Imperial Chem	7.14	7.18

TOKYO

	4/10/93	5/10/93
Ajinomoto	1380.-	1390.-
Canon	1450.-	1450.-
Daiwa House	1630.-	1650.-
Fuji Bank	2290.-	2300.-
Fujitsu	818.-	830.-
Hitachi	824.-	834.-
Honda Motor	1540.-	1570.-
Komatsu	749.-	775.-
Matsush. el I	1450.-	1450.-
Mitsub. el	565.-	568.-
Mitsub. Heavy	645.-	645.-
Mitsui co	780.-	782.-
Nippon Oil	778.-	775.-
Nissan Motor	724.-	725.-
Nomura sec	1980.-	1990.-
Olympus opt	1070.-	1080.-
Ricoh	716.-	716.-
Sanyo	3000.-	2960.-
Sanyo elect.	462.-	460.-
Shiseido	1310.-	1300.-
Sony	4610.-	4650.-
Takeda chem.	1350.-	1330.-
Tokyo Marine	1300.-	1310.-
Toshiba	682.-	683.-
Toyota Motor	1710.-	1750.-
Yamanouchi	2410.-	2430.-

Opel Corsa Sport

«T'as de beaux yeux, tu sais?»

Quand Opel a présenté sa nouvelle Corsa au Salon de Genève en mars dernier, la concurrence a tiqué! Il est vrai que la petite dernière a «tout d'une grande» et que sa ligne est superbe. Deux atouts qui font la différence dans ce secteur de marché.

Par
Jacques HOURIET

Dans la gamme compacte, la Corsa est l'un des modèles les plus appréciés du public suisse. Alors, avec la ligne de la dernière version, c'est carrément l'adoration. Ronde, galbée, avec des phares extrêmement bien dessinés et une allure générale dynamique, cette Opel ne peut que séduire.

Dans sa version Sport, en trois portes et avec les jantes en alliage léger (une option incontournable), elle devient irrésistible.

Le moteur de cette Sport n'en a en revanche que le nom. Avec 1388 cm³ pour 82 CV, il est plutôt timide. Serviabilité, mais timide. Et c'est certainement avec la version GSI (1,6 litre et 109CV) que la définition sportive prend toute sa valeur. Si le petit quatre-cylindres n'est pas un foudre de guerre, il est en revanche assez silencieux et sobre (moins de huit litres aux 100 km).

COMPORTEMENT RIGOUREUX

Avec des jantes larges, un poids réduit et des suspensions assez dures, la tenue de route de la Corsa Sport est sans reproche. Tout juste pourra-t-on trouver une certaine paresse au niveau du train avant, mais rien qui mérite une critique. Les freins à disques ventilés à l'avant sont par-



Opel Corsa

Un petit modèle qui n'a rien à envier aux plus grands!

(sp/opel)

faits. L'ABS est disponible en option.

Quant à la boîte à cinq vitesses, elle est précise, rapide et douce: c'est un must. Mais la direction s'est révélée un monstre de dureté. On conseille vivement l'option direction assistée (800 francs)!

QUE D'ESPACE

A l'intérieur, la position de conduite est bonne, avec une grande visibilité et des sièges bien conçus. Mais ce qui est exceptionnel, c'est l'habitabilité. La nouvelle Corsa a bien «tout

d'une grande», car elle permet d'accueillir quatre adultes, dans un confort tout à fait acceptable. Et le coffre n'en reste pas moins généreux, sans être immense.

Sur le plan de l'équipement, vu le prix réduit de la voiture, il ne faut pas s'attendre à disposer du superflu. Tout juste dispose-t-on du verrouillage centralisé. Mais la liste des options est complète et il vous appartiendra de personnaliser votre voiture.

Très agréable à l'œil, la Corsa se révèle sur la route. Avec sa capacité d'accueil, elle enchantera une clientèle très large.

FICHE TECHNIQUE

Marque: Opel
Modèle: Corsa Sport
Moteur: 4 cylindres 1,4 litre (82 CV)
Transmission: aux roues avant, boîte 5 vitesses
Consommation: moins de 8 l/100 km
Réservoir: 46 litres
Freins: disques ventilés à l'avant, tambours à l'arrière
Performances: 173 km/h
Longueur: 3729 mm
Largeur: 1608 mm
Poids: 915 kilos
Prix: dès 18.400 francs

BRÈVES

ROLLS-ROYCE EN HONGRIE

Pour répondre à la demande croissante d'automobiles Rolls-Royce et Bentley en Europe de l'Est, Rolls-Royce Motor Cars International a confié à «Valent British Motors» à Budapest le soin d'assurer la première représentation autorisée en Hongrie. Cette représentation garantit les ventes et l'intégralité des services propres à la marque.

La première Rolls-Royce importée par le nouvel agent, une Silver Spirit II, est arrivée à Budapest bien avant l'ouverture officielle du nouvel établissement. Elle fut mise à la disposition de l'ambassade de Grande-Bretagne pendant la visite officielle de la reine Elizabeth.

Budapest devient ainsi la deuxième agence Rolls-Royce et Bentley en Europe de l'Est après l'annonce de l'ouverture d'une représentation à Moscou, en Russie. (sp/rr)

PORSCHÉ: PIÈCES DE RECHANGE

La société Porsche classic-G.m.b.H., une filiale de Porsche AG, à Stuttgart commercialise les pièces de rechange d'origine pour les modèles classiques de Porsche. L'assortiment des pièces originales composé d'environ 8000 positions a été complété maintenant par la calandre et les deux pare-chocs très recherchés de la 356. Ces pièces ainsi que tout l'assortiment pour la Porsche classique - pour les modèles 356, 914, 914/6, 912 et 911 jusqu'à 1973 - seront importés en Suisse par AMAG Magasin central à Buchs/ZH et vendus par les agents officiels Porsche. (sp/por)

NISSAN: NOUVEAUX MOTEURS

Nissan Motor Co., présente une nouvelle génération de moteurs très évolués qui prendra son essor dans le courant de l'an prochain. Il s'agit de moteurs V6 - désignation VQ - à double arbre à cames en tête et 24 soupapes, qui ont été conçus en fonction des hautes exigences posées à l'automobile du XXI^e siècle.

Les moteurs VQ ont des cylindrées comprises entre deux et trois litres. A partir de 1994, ils équiperont en particulier des modèles Nissan du segment médian supérieur et de haut de gamme. Ils seront produits au Japon, dans la nouvelle usine de moteurs d'Iwaki, préfecture de Fukuchima.

La nouvelle Saab 900

Trois ans d'investissement

Les ingénieurs et autres techniciens de Saab ont travaillé durant trois ans et demi pour préparer la nouvelle 900. Cette opération a coïncidé avec une restructuration de très grande ampleur.

Par
Patricia MORAND

Ainsi, aujourd'hui, il faut environ 35 heures pour construire la nouvelle 900, alors qu'il en fallait 110 à la fin des années quatre-vingt. En ces temps où l'industrie automobile ne vit pas mieux - au contraire - que les autres, de nombreuses mesures d'économie sont prises pour être concurrentiel. Par exemple, les frais fixes de Saab ont diminué de 30%. De plus, le coût des matières premières a baissé de 300.000 francs. Grâce à cela et à d'autres efforts encore, le seuil de rentabilité de Saab se situe aux alentours de 80.000 voitures.

GRANDE NOUVEAUTÉ

«The New 900. Very Saab»: le slogan officiel en dit long. La 900 a effectivement l'apparence d'une Saab. Elle en a les caracté-

ristiques aussi. Cependant, grande nouveauté depuis l'arrivée de General Motors dans Saab automobiles, la 900 est proposée avec un moteur V6 de 2,5 litres (170 ch). Celui-ci est un produit GM. Trois autres motorisations sont disponibles: 2,0i (133 ch), 2,3i (150 ch) et enfin 2,0 Turbo (185 ch). Les quatre ont les propriétés de maniabilité de chez Saab. En revanche, une grosse différence existe déjà entre la 2,0i et la 2,3i, notre préférence allant à la plus grosse cy-

lindrée. Mais, si le V6 fait la fierté des responsables suédois, il ne devrait pas attirer un très grand public. En fait, cette version existe plutôt pour les États-Unis, répondant davantage aux goûts des Américains. Le Turbo est une belle réussite et la conduite vraiment agréable.

Parmi les nouveautés, il faut encore relever la boîte automatique à quatre vitesses, permettant - comme cela existe aujourd'hui sur pratiquement toutes les nouvelles voitures - de choisir

entre trois modes de conduite: normal, sport ou hiver.

SENSONIC

Saab propose en outre un système d'embrayage Sensonic qui pourrait être en option sur les moteurs Turbo en cours d'année. Ce système remplace la pédale d'embrayage par un moteur électrique qui remplit le même office que le pied du conducteur. Ainsi, il faut toujours lever le pied et changer la

vitesse (comme une manuelle) mais sans débrayer (comme une automatique).

LE TABLEAU OBSCUR

Pour la nuit, la 900 offre une particularité intéressante: le tableau obscur. Un système informatique contrôle le tableau de bord. Lorsqu'il est mis en marche (Black Pannel), la nuit, seule l'information essentielle apparaît. On y voit la vitesse, bien sûr et en cas de problème, l'indicateur concerné. Le chauffeur est ainsi moins distrait et peut uniquement se concentrer sur la conduite.

L'ABS est de série, les normes antipollution des pays les plus sévères sont suivies et les matériaux sont recyclables à 90%. Avec, une fois de plus, la clé de contact entre les deux sièges, Saab poursuit dans sa politique de séduction et pense à tout: ainsi, les genoux du conducteur sont épargnés en cas de collision.

La nouvelle Saab 900 est disponible en Suisse depuis le 4 septembre. Le modèle de base (2,0i) coûte 31.800 francs. La 2,3i est à 38.100 francs alors que le V6 S est 42.600 est le VS SE (automatique) 47.850 francs Enfin, la version Turbo (50.950 fr.) sera disponible dès janvier 1994.



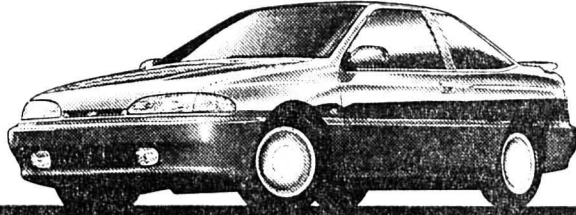
Saab 900: le produit d'intenses recherches et investissements

Un temps de montage réduit de deux tiers: de 110 heures à 35 heures!

(sp/saab)



NEW: Série limitée Pony 1300 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 14'990.-



NEW: Scoupe 1500 GT MultiValve Turbo avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 25'990.-



NEW: Série limitée Lantra 1800 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 27'490.-



NEW: Sonata 2000 GLS 16V avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 32'490.-

Corée: une rentrée toute en force!

FORMULE HYUNDAI
MOINS CHÈRE À L'ACHAT
PLUS D'ÉQUIPEMENT
DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: CORCAR HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthur ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche.

Prénom: _____
Nom: _____
Rue et No: _____
NPA/Localité: _____ (93.CB.01)

TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, tél. 032 25 96 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. Delémont: Garage Merçay S.A., tél. 066 22 17 45. Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73.
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerten: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36. 41-5811-8/4x4

AGENDA DE L'ANNONCEUR

Ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec les lecteurs de L'Impartial:

Formation professionnelle

Pages spéciales

Parution: 21 octobre 1993

Délai de remise des annonces: 8 octobre

Reservations renseignements conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros 039/210 410, La Chaux-de-Fonds 039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____

Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-12536

Diététique Alimentation naturelle

LA HUCHE

Mme E. Røhrig

Av. Léopold-Robert 76 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 26 02

CESSATION DE COMMERCE

le magasin fermera en décembre 1993

Alimentation 10%
Cosmétique 20%

132-503326

...la bonne audition:



La bonne adresse c'est nous!



Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu? **Test gratuit de l'ouïe** sur rendez-vous. Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

Micro-Electric Appareils Auditifs SA tél. 039-23 05 26 La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière 1^{er} étage, ascenseur

...la bonne audition:

micro-electric

Fournisseur: AVS - AI - AMF - CNA

281-231032

DIVERS

Non aux interdictions de publicité!



Extrait des initiatives jumelles: «La publicité pour le tabac et ses marques est interdite; il en va de même pour les prestations de services et les marchandises qui leur ressemblent ou font penser à elles par le texte, image ou le son.»

Si les ayatollahs de la santé obtiennent gain de cause, Winnetou ne pourra plus fumer son calumet de la paix, ni au cinéma ni à la télévision. Les interdictions de publicité ne sont rien d'autre qu'une mise sous tutelle pure et simple des citoyens que nous sommes. Et elles n'améliorent en rien la vie. Les pays qui les ont introduites, comme les pays nordiques et les anciens pays de l'Est, nous en fournissent la preuve irréfutable.

Opposez-vous à la manie des interdictions tous azimuts en Suisse. Refusez les interdictions de la publicité pour le tabac.

Initiatives jumelles

Non et Non!

Le 28 novembre 1993

Comité contre les faux prophètes.

Une documentation supplémentaire peut être commandée auprès de la case postale 3022, 5001 Aarau

Responsable: Urs Müller

05-12602/4/4

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

La clinique était en forme de U, les deux ailes parallèles derrière le bâtiment principal.

Elle avait une chambre dans l'autre aile lundi soir, exactement en face de l'endroit où elle se trouvait aujourd'hui. Les voitures des visiteurs commençaient à remplir le parking. Où était l'emplacement qu'elle avait vu en rêve? Ah oui, c'était celui-là sur le côté, là-bas, juste sous le dernier ré-

verbère. Il y avait une voiture garée ce soir, une voiture noire. Dans son rêve c'était aussi une voiture noire. Ces roues à rayons, la façon dont elles luisaient à la lumière.

«Comment vous sentez-vous, madame DeMaio?»

Elle se retourna. Le docteur Highley se tenait dans la pièce. Une jeune infirmière s'affairait à ses côtés.

«Oh, vous m'avez surprise. Je vais bien, docteur.

«J'ai frappé, mais vous n'avez pas entendu.» Le ton était gentiment réprobateur. Il s'avança vers la fenêtre, tira les rideaux. «Quoi que nous faisons, ces fenêtres laissent toujours passer les courants d'air, fit-il remarquer. Je ne voudrais pas que vous attrapiez froid. Si vous voulez bien vous asseoir sur le lit, je vais prendre votre tension. Nous ferons également une prise de sang.»

L'infirmière le suivit. Katie s'aperçut que les mains de la jeune fille tremblaient. Elle avait l'air terrifiée par le docteur Highley.

Le docteur enroula le brassard à tension autour du bras de Katie. Elle eut un éblouissement, l'impression que les murs de la pièce reculaient. Elle agrippa le matelas.

«Vous ne vous sentez pas bien, madame DeMaio?» La voix du docteur était douce.

«Si. Si. Ce n'est rien, juste un petit malaise.»

Il appuya sur la poire. «Mademoiselle Renge, ayez la gentillesse d'aller faire une compresse d'eau froide pour Mme DeMaio», ordonna-t-il.

L'infirmière se précipita dans la salle de bains. Le docteur examinait le manomètre. «Vous avez une tension un peu basse. Des problèmes?»

«Oui.» Katie eut l'impression que

sa voix appartenait à quelqu'un d'autre, ou qu'elle résonnait comme si elle se trouvait dans une chambre sonore. «Mes règles ont recommencé. Elles sont très fortes depuis mercredi.

«Je n'en suis pas surpris. Franchement, si vous n'aviez pas pris la décision de vous faire traiter énergiquement dès maintenant, je crois bien que vous y auriez été contrainte dans des conditions d'urgence.»

L'infirmière sortit de la salle de bains avec un linge plié. Elle se mordait la lèvre pour l'empêcher de trembler. Katie éprouva un élan de sympathie pour elle. Elle n'avait ni envie ni besoin d'une compresse froide sur son front, mais elle se renversa sur l'oreiller. L'infirmière lui posa la compresse sur le front. Le linge était trempé et Katie sentit l'eau glacée lui couler dans les cheveux. Elle résista à l'envie de l'essuyer. (A suivre)

Hockey sur glace - LNB: le HCC concède sa première défaite de la saison à Coire

L'heure, c'est l'heure!

● COIRE -
LA CHAUX-DE-FONDS
5-1 (3-0 1-1 1-0)

La belle série du HCC a pris fin de manière un peu brutale hier au soir à Coire. Où un début de match calamiteux aura rapidement mis fin aux espoirs des gens des Mélèzes. Lorsqu'ils entamèrent enfin la rencontre, ils accusaient ainsi deux longueurs de retard. En dépit de louables efforts, ils ne devaient jamais s'en remettre, offrant ainsi les deux points à une équipe qui était pourtant largement à leur portée. Dommage, pour ne pas dire plus...

Coire
Jean-François BERDAT

Un entraîneur a ses raisons que la raison ignore parfois... Autant dire que la surprise fut totale, à l'heure de l'échauffement, de voir Shirajev sur la glace. Quand bien même il fut omniprésent lors des trois premières rondes, Campbell faisait les frais de l'affaire. Riccardo Fuhrer: «Cela fait une semaine que Valeri nous dit qu'il ne se ressent plus de sa blessure. A l'entraînement, il marchait bien. Dès lors, pourquoi ne pas changer? C'est lui qui est sous contrat avec nous et il est important qu'il trouve rapidement le rythme. Bill a très bien compris la situation...»

L'Ukrainien avait sans doute rêvé de débuts plus joyeux, voire



Marco Dick

Il a manqué une belle occasion à 3-0.

plus convaincants. On n'ira certes pas jusqu'à mettre cette première défaite sur son seul dos. «Ce n'est pas un joueur ou

l'autre qui a fait la différence ce soir, enchaînait Riccardo Fuhrer. Non, c'est une défaite collective. Shirajev a certes commis une erreur sur la troisième reprise grisonne, mais elle n'est pas due à son comportement physique. C'est une erreur comme chacun peut en commettre.» Tout le monde sauf, peut-être les étrangers...

UN COURT ESPOIR

La soirée débuta donc on ne peut plus mal pour des Chaux-de-Fonniens étrangement absents. Résultat de cette douce roupillade: trois buts dans les plumes en moins de dix minutes. Et une issue positive plus que compromise. «Pas forcément,

corrigeait le druide des Mélèzes. Il nous restait cinquante minutes. Nous nous sommes créés des occasions, sans parvenir à les concrétiser.» Les meilleures opportunités échurent à Shirajev et à Dick qui échouèrent, ce dernier ayant pourtant fait le plus difficile en «couchant» parfaitement Martin.

Ce but dit de l'espoir allait finalement tomber de la canne de l'inévitable Lambert. Hélas, trois fois hélas, cette réussite ne devait pas trouver de prolongement. Dès cet instant en effet, les Grisons se bornèrent à contrôler le jeu - «Il faut savoir le faire...» dira Riccardo Fuhrer - multipliant les dégagements interdits. Jusqu'à ce que Malgin règle dé-

finitivement l'affaire peu avant la seconde sirène. «Ce but a cassé notre rythme» ajoutait le Bernois. Dès lors, les jeux étaient faits.

AU BON MOMENT?

On ne jettera bien sûr la pierre à personne. N'empêche, le HCC a laissé échapper une belle occasion de poursuivre sur sa lancée victorieuse. Il est vrai, aussi, qu'il tombait sous le coup du bon sens qu'il n'allait pas terminer sa saison vaincu. «Il est parfois des défaites qui surviennent au bon moment. Espérons que celle-ci sera du nombre.» Riccardo Fuhrer ne dramatisait pas la situation, loin de là. «Ce soir, nous n'avons pas joué intelligemment. Pourtant, tout le monde a compris la tactique des Grisons, sans parvenir à s'y opposer. Coire a largement mérité son succès. Une preuve? Nous avons pratiquement perdu tous les duels.» Et de mettre l'accent sur un chiffre qui ne trompe pas: «Durant cette rencontre, nous n'avons même pas adressé vingt lancers en direction du but grison. D'habitude, c'est vingt par tiers...» A quoi bon chercher plus loin les raisons d'un échec qui gardera tout de même un goût amer...

Pour le HCC, la vie continue. Avec, à l'horizon, la venue du nouveau leader Rapperswil samedi aux Mélèzes. «C'est maintenant que l'on pourra se faire une idée sur la valeur de l'équipe, sur son aptitude à digérer la défaite. Face aux Saint-Gallois, nous devons faire preuve de caractère, de courage, de détermination, soit tout ce qui nous a manqué ce soir» ajoutait Riccardo Fuhrer.

Les Chaux-de-Fonniens auront besoin de tous ces atouts car, de toute évidence, Rapperswil, c'est autre chose que Coire. Et il s'agira surtout d'être à l'heure...
J.-F. B.

Il y a un an -
La Fédération américaine de tennis dévoile son choix: la finale de la Coupe Davis qui opposera, les 4, 5 et 6 décembre au Texas, les Etats-Unis à la Suisse se jouera sur un court en dur. Les Américains renoncent ainsi à la terre battue, surface utilisée lors de leur demi-finale contre la Suède. (Imp)

Hockey sur glace

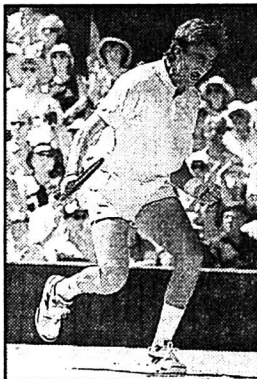
Bienne résiste, puis s'écroule

On aurait pu craindre le pire hier soir à Saint-Léonard pour le choc des extrêmes de LNA. Néanmoins, Bienne a fait bonne figure jusqu'à la mi-match avant de s'incliner inévitablement devant FR Gottéron (5-2).

Page 13

Tennis

Liquidé en 51 minutes



Face à Henri Leconte (photo Keystone), Marc Rosset a retrouvé toutes ses sensations. Le Genevois s'est en effet imposé 6-1 6-2 en 51 minutes au premier tour du tournoi de Toulouse. Vite fait, bien fait!

Page 15

Football

«Je suis surpris...»

Grasshopper leader du championnat après le premier tour du championnat de LNA: voilà qui a provoqué la surprise générale, et notamment celle de son entraîneur Christian Gross. Ce soir, NE Xamax devra se méfier...

Page 16

Les Jurassiens essuient également un revers

Ajoie dans la tristesse

● BÜLACH - AJOIE 5-3
(1-0 1-2 3-1)

La belle série devrait bien se terminer un jour. Ce jour, c'était hier. Ajoie a en effet perdu son premier match du championnat sans que personne ne puisse crier au scandale. Hier soir en effet, les Ajoulots ont oublié leur belle volonté en même temps qu'ils ont commis une quantité de bêtises simplement incroyables.

Tout avait pourtant fort bien commencé pour les Ajoulots. A dire vrai, il ne manquait que les buts pour que Mike McNamara puisse être satisfait. Ces buts mirent toutefois bien du temps à venir.

Dans un premier temps, alors que les Romands dominaient tant et plus, ils virent leur bel élan s'arrêter à la suite d'un but chanceux de McLaren. Un but qui leur fit très mal. Tellement

qu'ils mirent un bon quart d'heure à s'en remettre. Et quand nous disons remettre...

Reste qu'au terme de la période intermédiaire, les deux équipes étaient à égalité. Ajoie s'en sortait donc plutôt bien et pouvait donc entretenir ses derniers espoirs.

RETARD PÉNALISÉ

Pour cela, il aurait fallu éviter de faire une très, très grosse bêtise. Mike McNamara gardait ses joueurs aux vestiaires un peu trop longtemps, ce alors que les arbitres commençaient à s'impatisser. Et lorsque les Ajoulots daignèrent revenir sur la glace, c'était trop tard. M. Kurmann décidait de pénaliser l'équipe jurassienne de deux minutes. Ça faisait un peu beaucoup, d'autant que les Ajoulots devaient déjà commencer à quatre. A cinq contre trois, les premières minutes de l'ultime pé-

riode s'annonçaient donc pénibles.

Elles le furent. Plus que toute attente d'ailleurs. Galvanisés par ce coup de chance, les Allemaniques en profitèrent un maximum en inscrivant deux buts dans les premières minutes du dernier tiers temps. Histoire de faire bonne mesure, les gars de Lundström inscrivaient un but supplémentaire deux minutes plus tard, ce alors que les Romands étaient à nouveau pénalisés.

La messe était alors dite. Force est toutefois de reconnaître que les hommes de McNamara se sont battus eux-mêmes en oubliant leur discipline et leur volonté. Dommage. Mais il est vrai que le Hirslen n'a jamais convenu aux Jurassiens.

A croire qu'une malédiction plane sur cette patinoire!

Hirslen: 680 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Suter et Köppl.

Buts: 7e McLaren (Ekelund) 1-0. 22e Gull (Bauer) 2-0. 22e Griga 2-1. 36e Marquis (Miner, à 5 contre 4) 2-2. 42e Bünter (McLaren, à 5 contre 3) 3-2. 42e Schellenberg (Bünter, à 5 contre 4) 4-2. 46e Ekelund (Bünter, à 5 contre 4). 53e Tanner (Lamminger) 5-3.

Notes: Bülach sans Schönhaar (blessé); Ajoie sans Rohrbach (blessé).

Pénalités: 5 x 2' contre Bülach, 7 x 2' contre Ajoie.

Bülach: Rueger; Erny, Gull; Bünter, Schellenberg; Meier, Jäggi; Studer, Lüthi, Bauer; McLaren, Ekelund, Celio; Pittet, Caretta, Tschumi.

Ajoie: Fraschina; Tanner, Miner; Heiz, Baechler; Lapointe, Capaul; Kohler, Priestlay, Marquis; Pestrin, Borne, Lamminger; Griga, Mozzini, Furer. (mr)

AUTRES PATINOIRES

● HERISAU - THURGOVIE 4-1
(3-0 1-0 0-1)

Centre sportif: 2180 spectateurs. Arbitre: M. Marti. Buts: 6e Fischer (Dolana) 1-0. 8e Vlk (Dolana) 2-0. 19e Dolana 3-0. 34e Beer 4-0. 50e Schrepfer (Keller) 4-1. Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

● MARTIGNY-VALAIS - GRASSHOPPER 3-1 (0-1 1-0 2-0)

Octodure: 1950 spectateurs. Arbitre: M. Cléménçon. Buts: 9e Ayer (à 5 contre 4) 0-1. 31e Taccoz (à 5 contre 4) 1-1. 41e Taccoz (Nussberger) 2-1. 53e Taccoz (Bonito, Ecoeur) 3-1. Pénalités: 4 x 2' contre Martigny-Valais, 8 x 2' contre Grasshopper.

● LAUSANNE - RAPPERSWIL 1-4
(1-1 0-2 0-1)

Patinoire de Malley: 2035 spectateurs. Arbitre: M. Stalder. Buts: 7e Guignard (Epiney, à 5 contre 4) 1-0. 11e Kossmann (Brutsch, Allison) 1-1. 32e Allison (Kossmann, Brutsch) 1-2. 33e Kessler (Camenzind) 1-3. 44e Seeholzer (Stehlin) 1-4. Pénalités: 3 x 2' contre Lausanne, 2 x 2' contre Rapperswil.

CLASSEMENT

1. Rapperswil	4	3	1	0	18-11	7
2. Chx-de-Fds	4	3	0	1	21-17	6
3. Ajoie	4	2	1	1	17-15	5
4. Coire	4	2	0	2	14-11	4
5. Grasshopper	4	2	0	2	15-14	4
6. Martigny	4	2	0	2	17-17	4
7. Herisau	4	1	2	1	15-15	4
8. Lausanne	4	1	0	3	12-17	2
9. Bülach	4	1	0	3	11-16	2
10. Thurgovie	4	1	0	3	13-20	2

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 9 octobre. 17 h 30: Bülach - Thurgovie. 20 h: Ajoie - Grasshopper. Coire - Lausanne. Herisau - Martigny. La Chaux-de-Fonds - Rapperswil.

PLACE DU MARCHÉ



Votre spécialiste en literie
Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Vous conseillera volontiers à domicile.
Parures de lit Sheridan,
Schlossberg, Bonjour, etc.

Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

Paiements EC direct, Eurocard, Visa,
American Express. 132-12366

En beauté, voici les nouvelles
collections en prêt-à-porter
Laurél et leurs chaussures
assorties

**PUMP'S
BOUTIQUE** EXTENSION

M. Grimm
☎ 039/28 24 20, Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12321

PUBLICITAS

Au cœur de la publicité
presse
Régie exclusive
des annonces
pour L'Impartial

Place du Marché ☎ 039/210 410

132-12536

winterthur

Jean-Paul Schranz

De nous vous pouvez attendre plus.

Agence: place du Marché 8
☎ 039/28 29 93

Un service personnalisé
dans une grande compagnie

132-12140

GRUNDER

Boucherie-Charcuterie

Place du Marché
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57

49 ans à votre service,
de père en fils!

132-12382

TOUT SUR PLACE!

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions.
Location dès 30 fr.

RODOLPHE SCHORI
Importateur Lemania
Magasin + atelier de réparation
Industrie 34, 1030 BUSSIGNY
Tél. 021 701 17 17 (fermé le lundi).
22-2942/4x4

ENSEIGNEMENT

Gratuit: 1 leçon d'essai!

Appelez vite!

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

La seule école d'anglais à horaires libres
garantissant vos résultats

La Chaux-de-Fonds: 039 23 55 30
Neuchâtel: Tél. 038 25 16 64

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Nous engageons au plus vite

ferblantier

qualifié avec expérience en couver-
ture.

Veillez contacter G. Forino.

132-12089

OK

PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui
publient des annonces sous chiffres de répondre
promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent.
C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de
chacun que ce service fonctionne normalement. On
répondra donc même si l'offre ne peut être prise en
considération et on retournera le plus tôt possible les
copies de certificats, photographies et autres docu-
ments joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car
ces pièces leur sont absolument nécessaires pour
répondre à d'autres demandes.

VOTRE UNIVERS. VOS CHOIX. VOTRE ASTRA.



Opel Astra Sportive Safe-Tec 1.6i 74 kW (100 ch): 3 portes Fr. 23'375.-, 5 portes (ill.) Fr. 23'875.-, coffre classique 4 portes Fr. 24'275.-, Caravan Fr. 25'225.-.

Nouveau. Astra Sportive Safe-Tec avec ABS & Airbag full size.

Vous êtes exigeant, déterminé, et
vos choix sont ciblés. Maintenant, il existe
une voiture faite pour vous: le modèle
spécial Astra Sportive Safe-Tec. En version
hayon, coffre classique ou Caravan, avec,
de série bien-sûr ABS, Airbag Opel full
size, ceintures de sécurité réglables en
hauteur à l'avant et à l'arrière, rétracteurs

de ceintures, système de protection inté-
grale. Sans oublier la direction assistée, le
volant gainé cuir, les sièges sport et les
pneus larges. Et pour Fr. 975.- seulement,
offrez-vous une voiture climatisée sans CFC!

OPEL 
LE N°1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA;
Villeret: Garage Gerster;
et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz:
Garage P. Hürzeler. 6-595

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds
A deux pas de la gare
à l'avenue Léopold-Robert
nous louons pour date à convenir
3 bureaux, 87 m²
Locaux clairs. Ascenseur.
Immotest SA, Bienne
☎ 032/22 50 24 6-1783

A LOUER Immeuble
Bois-Noir 15-23
La Chaux-de-Fonds
**APPARTEMENTS
DE 2 PIÈCES**
avec cuisine, salle de bains. Libre à
convenir. Loyers modérés.
132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Etes-vous à la recherche
d'un domicile tranquille,
spacieux,
ensoleillé?

Situé à Villeret, cet

**APPARTEMENT
DE 4 CHAMBRES**

2 salles d'eau (bain, douche), salon
avec cheminée, cuisine rustique entiè-
rement équipée vous intéressera!

Renseignez-vous au **039/41 41 81**.
Fiduciaire Sala-Flühmann
Villeret 297-579

HPT
**CREDIT
IMMOBILIER**
cautionné par la Confédération

CAMPAGNE D'AUTOMNE
Pour toute décision d'achat
avant le 31.12.1993
NOUS VOUS OFFRONS
vos 6 premiers mois d'habitation!*
*Coût du financement bancaire et charges de PPE. 580

LA CHAUX-DE-FONDS
Résidence LA DOMANIALE
Quartier tranquille, proximité
de grands parcs boisés,
près du centre-ville.
Grand 5 1/2 pièces, 133 m². 28-440
Mensualités
dès Fr. 1'785.- + charges.

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94



À VENDRE

Dans village tranquille
du Jura neuchâtelois

**SPACIEUSE VILLA
MITOYENNE**

Comprenant: cuisine entièrement équi-
pée, coin à manger, grand salon avec
cheminée, 4 chambres à coucher, me-
zanine, 2 salles d'eau. Garage. Atelier de
bricolage. Toutes dépendances. Parfait
état d'entretien. Beau dégagement.
Notice à disposition.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
132-12082

L'annonce, reflet vivant du marché

HPT
**CREDIT
IMMOBILIER**
cautionné par la Confédération

**LOGEZ-VOUS
EN QUALITÉ
DE PROPRIÉTAIRE**

Nous sommes à votre
disposition pour tous
renseignements à

NOTRE PERMANENCE

les mardi et mercredi
de 16h30 à 18h30

Résidence "Les Sagittaires"
1, rue des Champs
La Chaux-de-Fonds
Appartement "Pilote". 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Hockey sur glace - LNA: FR Gottéron peine dans son rôle de leader

Bienne résiste, puis s'écroule



Boucher - Schaller - Schneider

Les Biennois sont apparus en progrès, mais cela n'a pas suffi.

(AP)

«Fans de sport»: formule aménagée - Le menu football sera toujours aussi copieux dans le «Fans de sport» du mercredi. La formule change toutefois un brin pour rassasier les impatients. Ainsi, «Fans de sport» dévoilera tous les résultats du championnat en début d'émission. Ensuite, des extraits de tous les matches seront diffusés. De plus, «Fans de sport» choisira de mettre en évidence une rencontre sous la loupe grâce à des extraits de quarante minutes. (si)

BRÈVES

Football

Affaire VA - OM (I)

L'affaire VA - OM n'en finit pas de rebondir: c'est maintenant au tour du Parquet de Nantes d'ouvrir une enquête préliminaire concernant le match Nantes - Marseille du 7 mars 1992. Le procureur adjoint de Nantes a engagé hier des procédures après avoir reçu les procès-verbaux de l'audition de Jean-Jacques Eydelie par le juge d'instruction Bernard Befy le 12 juillet dernier. L'ancien joueur marseillais, qui évoluait alors à Nantes, avait déclaré au juge que l'ancien directeur général de l'OM (Jean-Pierre Bernès) lui avait proposé à l'époque 350.000 francs français pour laisser filer le match, somme qu'il affirme avoir refusée.

Affaire VA - OM (II)

L'avocat de Bernard Tapie a déposé plainte contre X pour «publication, diffusion et reproduction de fausses nouvelles» après les déclarations - reproduites dans la presse - de Jean-Jacques Eydelie, déclarations selon lesquelles Eydelie aurait accusé le président de l'OM de subornation de témoin.

Lucerne - NE Xamax le 26 octobre

Grâce à la compréhension du coach national Roy Hodgson, qui a accepté de repousser d'une semaine le camp d'entraînement de l'équipe suisse au Tessin, la Ligue nationale a pu réfixer les matches renvoyés dimanche dernier au 26 et 27 octobre prochains. C'est ainsi que Lucerne - NE Xamax a été fixé au mardi 26 octobre (l'heure reste à fixer).

Bordeaux - Servette le mardi 19 octobre

La rencontre Bordeaux - Servette comptant pour le match aller des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA se déroulera le mardi 19 octobre à 20 h 30 au stade Lescure. Ce match sera télévisé en direct sur Canal Plus.

Deux buts pour Chapuisat

Une sélection de joueurs étrangers évoluant en Bundesliga a dominé l'Allemagne 2-0 (0-0), à Augsburg, à l'occasion d'une rencontre de bienfaisance. Stéphane Chapuisat a inscrit les deux buts de la rencontre (48e et 73e).

FR GOTTÉRON - BIENNE 5-2 (0-0 3-1 2-1)

On aurait pu craindre le pire dans ce match des extrêmes entre le leader et la lanterne rouge. Néanmoins, Bienne est parvenu à faire trembler tout Saint-Léonard, durant la première moitié du match, opposant une résistance tout à fait honnête. De son côté, la troupe de Cadieux n'a pas été aussi impressionnante, comme on pouvait s'y attendre.

Grâce à la mise à l'échec des combinaisons locales, le HC Bienne a donc tenu la route lors du premier tiers temps, où Boucher, Robert et Yuldashev auraient pu déclencher le compteur. Mais le réalisme de la formation de Kölliker fait défaut depuis le début du championnat.

Dès le deuxième tiers, Bykov et Aeschlimann allumèrent les feux en l'espace de 120 secondes, ce qui a incité l'entraîneur seelandais à demander un temps mort. La réaction fut soudaine. Robert put réduire la marque en battant Gygli, le remplaçant de Stecher (blessé).

SCHALLER OPPORTUNISTE

Et Bienne rata le coche. Son plus beau passage dans cette rencontre se situa peu après la mi-match. Après qu'Anken eut paré au plus pressé devant Aeschlimann, les attaquants biennois assiégèrent le but adverse. Notamment grâce à trois grosses occasions en dix secondes.

L'égalisation manquée, les Seelandais partirent alors à la dérive, n'ayant plus les ressources morales pour pouvoir changer la face de ce derby romand. Surtout que l'opportuniste Schaller, au centre des deux étoiles soviétiques, permettait coup sur coup aux Fribourgeois de retrouver leur sérénité.

Bien sûr, n'importe quand et n'importe où, il se passe toujours des frayeurs dans les défenses adverses lorsque Bykov et

•Khomutov se trouvent sur la glace. Le danger est permanent, c'est connu!

Reymond et Weber ont encore trouvé la faille chacun de leur côté en fin de rencontre. FR Gottéron fut sacré vainqueur logique. Quant aux Biennois, ils peuvent prétendre avoir réalisé une meilleure performance par rapport à leur dernière sortie. Mais ils se diront également qu'ils ont toujours connu la défaite après avoir concédé l'ouverture du score. (rp)

Saint-Léonard: 5189 spectateurs. Arbitre: M. Kunz.

Buts: 25e Bykov (Schaller) 1-0. 26e Aeschlimann (Leibzig) 2-0. 29e Robert (Nuspliger) 2-1. 35e Schaller (Khomutov, à 5 contre 4) 3-1. 41e Schaller (Khomutov, à 5 contre 4) 4-1. 43e Reymond (Monnier) 5-1. 59e Weber (Schümperli) 5-2. Pénalités: 2 x 2' contre FR Gottéron, 3 x 2' contre Bienne.

FR Gottéron: Gygli; Princi, Brasey; Bobillier, Honegger; Leibzig, Descloux; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Aeschlimann, Reymond, Monnier; Bissig, Braun, Grogg. Bienne: Anken; Schmid, Gudas; Schneider, Steinegger; D. Dubois, Cattaruzza; Yuldashev, Boucher, Burillo; Robert, Nuspliger, Glanzmann; Ruffener, Weber, Schümperli.

AUTRES PATINOIRES

● KLOTEN - OLTEN 6-2 (0-2 5-0 1-0)

Schluefweg: 3500 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann. Buts: 5e Gagné (Donghi) 0-1. 7e Richard (à 4 contre 5) 0-2. 22e Johansson (Sigg) 1-2. 22e Schlagenhaut (Celio) 2-2. 29e Johansson (Eldebrink, Hollenstein, à 5 contre 4) 3-2. 30e Celio (Klötli) 4-2. 38e Mazzoleni (Johansson, à 5 contre 4) 5-2. 44e Johansson (Hollenstein, Wäger) 6-2.

Pénalités: 2 x 2' contre Kloten, 5 x 2' contre Olten.

Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bruderer, Klötli; Weber, Mazzoleni; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, Meier, Hoffmann.

● BERNE - Zoug 5-3 (0-0 1-0 4-3)

Allmend: 10.575 spectateurs. Arbitre: M. Moreno. Buts: 33e Vrabec (Triulzi) 1-0. 43e Rogemoser (M. Meier) 2-0. 45e Neuschwander (Antisin) 2-1. 47e A. Künzi (Muller) 2-2. 47e Fischer (Steffen) 2-3. 51e Haapakoski 3-3. 58e Montandon (Summanen, à 5 contre 4) 4-3. 60e Montandon 5-3 (à 5 contre 6).

Pénalités: 3 x 2' contre Zoug. Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Voisard, Beutler; Rutschi, Reber; Triulzi, Vrabec, Summanen; Horak, Montandon, Fuchs; Rogemoser, M. Meier, Bärtschi; Friedli. Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, A. Künzi; T. Künzi, Kessler; P. Schafhauser, Ritsch; Brodmann, Fergus, Muller; Antisin, Yaremchuk, Neuschwander; Fischer, Steffen, D. Meier.

● LUGANO - ZURICH 4-2 (2-1 0-1 2-0)

Resega: 4000 spectateurs. Arbitre: M. Bertolotti. Buts: 5e Thöny (Morger) 0-1. 18e Bertaggia (Rötheli) 1-1. 18e Djoos

2-1. 23e Jeremin (Zeiter) 2-2. 42e Eberle (Djoos, Larsson) 3-2. 60e Aeschlimann (Larsson, à 5 contre 6) 4-2.

Pénalités: 1 x 2' contre Lugano, 2 x 2' contre Zurich.

Lugano: Weibel; Bertaggia, Leuenberger; Niederöst, Djoos; Balmer, Sutter; Jenni, Rötheli, Aeschlimann; Howald, Larsson, Eberle; Schenkel, Walder, Heim. Zurich: Simmen; Zehnder, Guyaz; Faic, Salis; Griga, Bayer; Ton, Weber, Micheli; Priakhin, Jeremin, Zeiter; Ivankovic, Thöny, Morger.

● DAVOS - AMBRI-PIOTTA 2-4 (0-0 1-2 1-2)

Patinoire de Davos: 4160 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler. Buts: 24e Thibaudeau (Tsujiura) 1-0. 30e Maltsev (Fedulov) 1-1. 34e Fedulov (Maltsev) 1-2. 45e Thibaudeau (Roth, à 5 contre 4) 2-2. 58e Jaks (Léchenne) 2-3. 58e Wittmann 2-4.

Pénalités: 2 x 2' + 1 x 5' (Näser) contre Davos, 5 x 2' + 1 x 5' (Togni) contre Ambri-Piotta.

Davos: Wieser; Egli, Rüedi; Sigg, Gianola; Equilino, Häller; Roth, Tsujiura, Thibaudeau; Gross, Müller, Cramer; Näser, Morf, Hänggi.

Ambri-Piotta: Bachschmid; B. Celio, Tschumi; Muller, Gazzaroli; Gianini, Riva; Wittmann, Fedulov, Maltsev; Fair, Léchenne, Togni; Studer, Holzer, Jaks.

1. Gottéron	6	5	1	0	30-20	11
2. Berne	6	4	0	2	28-14	8
3. Kloten	6	4	0	2	26-13	8
4. Lugano	6	4	0	2	21-13	8
5. Zoug	6	2	2	2	29-21	6
6. Ambri-Piotta	6	3	0	3	24-18	6
7. Zurich	6	2	0	4	18-20	4
8. Davos	6	2	0	4	13-23	4
9. Olten	6	1	1	4	11-25	3
10. Bienne	6	1	0	5	7-40	2

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 9 octobre. 17 h 30: Olten - Bienne. 20 h: Berne - Ambri-Piotta. Zoug - Kloten. Zurich - Davos. 20 h 15: Lugano - FR Gottéron.

Athlétisme - Encore une affaire de dopage

Christie et Cason montrés du doigt

Le lanceur de javelot ouzbek Dimitri Polyunin a accusé de dopage le Britannique Linford Christie et l'Américain Andre Cason, premier et deuxième du 100 m des championnats du monde de Stuttgart.

Polyunin, lui-même contrôlé positif à Stuttgart et privé de sa médaille de bronze, a déclaré: «A Stuttgart, lorsque nous étions dans le laboratoire du professeur Manfred Donike (NDLR: le spécialiste allemand des contrôles antidopage), les laborantins nous ont dit que les Anglais et les Américains

avaient aussi de gros problèmes».

Selon Polyunin, les laborantins ont affirmé que les premières expertises des urines de Cason et Christie étaient positives: «Comment est-il possible que les contre-expertises aient été négatives?» s'interroge l'Ouzbek.

Selon l'agence sportive allemande SID, des rumeurs persistantes avaient fait état d'un contrôle positif de Christie pendant les championnats du monde, affirmant même qu'une information à ce sujet avait été donnée durant quelques minutes par la banque de données

accessible aux journalistes pendant la compétition. Le professeur Manfred Donike a pour sa part qualifié les affirmations de Polyunin de «bêtises». Selon lui, le laboratoire ne sait même pas à qui appartiennent les urines qu'il analyse: «Les flacons arrivent avec un numéro de code» a-t-il précisé.

Polyunin, qui accuse la Fédération internationale de laisser courir les vedettes dopées et de ne s'en prendre qu'aux anciens athlètes de l'Est, ajoute: «Si j'avais été champion du monde, le résultat de mon contrôle n'aurait pas été révélé.» (si)

Automobilisme - On s'interroge en F1

L'intérêt du championnat en question

La commission de Formule 1 fera une proposition au Conseil mondial visant à relancer l'intérêt sportif du championnat du monde de la Fédération internationale de l'automobile avant le 31 octobre.

A-t-on peur d'une nouvelle domination de l'écurie Williams-Renault l'année prochaine? Surtout si la présence du Brésilien Ayrton Senna au sein de l'équipe anglo-française se confirmait dans les jours à venir?

Le désir de favoriser à tout prix le spectacle, manifesté par

Bernie Ecclestone, vice-président de la FIA et président de l'Association des constructeurs (FOCA), semble faire son chemin. Ravitaillement en carburant obligatoire, grille de départ faite en fonction du classement du Grand Prix précédent, tout est envisageable. A moins que le désir de garder tout son sens au sport ne prenne finalement le dessus.

En attendant, la commission de F1, qui s'est réunie à Londres, a finalisé les règlements sportifs de Formule 1 pour 1994 sur la base des décisions votées par le Conseil mondial du sport

automobile des 18 mars et 2 août derniers.

Si la suppression de l'antipatinage, de la suspension active et de l'ABS ne sera pas remise en cause, la commission de F1 proposera en revanche au Conseil mondial, dont la réunion aura lieu le 13 octobre à Paris, de revenir sur les décisions d'imposer une limitation sur le nombre des moteurs pouvant être utilisés pendant une saison (64 par écurie, soit 32 par voiture dans une saison) et sur le nombre de personnes pouvant travailler sur une voiture lors d'un arrêt aux stands (qui devait être fixé à 10). (si)

NOUS SOMMES PARMIS LES IMBATTABLES! VÊTEMENTS, CHAUSSURES DE SPORT À PRIX EXCEPTIONNELS!

(le baron des grandes marques de fin de séries et liquidations textiles-chaussures)

Vestes Microtex, vestes polaires, vestes d'hiver loisirs et ski, combinaisons de ski, pantalons de ski à Fr. 50.- et 80.-; chaussures tennis et basket dès Fr. 59.- (grandes marques); souliers de marche Torsion et Gore-Tex, joggings de marque à Fr. 69.- et 79.- • DES PRIX EXCEPTIONNELS - DE LA QUALITÉ - DU CHOIX

AU JUSTE-PRIX, Numa-Droz 9 (entrée magasin par la rue du Coq) À LA CHAUX-DE-FONDS

132-507374



Jubi-Hit No40

lait entier UHT

4 x 1 litre
(max. 12 litres par client)

~~6.95~~

5.95

B 40/93 valable du 6. au 12.10.1993

Copyright by Pick Pay AG

Vainqueur aux points!

Feldschlösschen
Lager blonde + verre
1 litre ~~2.-~~ **1.80**

Sternbräu
boîte 50 cl ~~1.50~~ **1.15**

sucre cristallisé fins
1 kg ~~1.50~~ **1.25**
(max. 10 kg par client)

Express Plus Lanolin
combi bouteille + recharge
2 x 1 litre **8.90**

Feldschlösschen
Lager blonde + verre
12 x 1 litre ~~24.-~~ **21.60**

Merkur Goldenblack
500 g en grains / sous vide ~~5.90~~ **4.90**

Gourmet Delice
toutes les sortes
100 g ~~1.-~~ **.80**

Lindt Lindor
lait, surfon, blanc
100 g ~~1.55~~ **1.10**

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

44-4847

B 40/93 valable du 6. au 12.10.1993
Pick Pay. Des prix d'amis depuis 25 ans!

Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711 132-12393



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

**A. QUATTRIN
E. GÖRI**

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30 132-12270

**Schaub
& Mühlemann SA**

La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre 132-12162

OFFRES D'EMPLOI



ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE
TRAMELAN

Lovières 4
2720 Tramélan
☎ 032/97 47 84
Fax 032/97 63 15

La possibilité de faire un apprentissage en
qualité d'

employé(e) de commerce

(3 ans)

est offerte, dès le 15 août 1994, à l'École professionnelle commerciale de Tramélan.

Si tu as du plaisir à apprendre et si tu sais faire preuve d'initiative, nous pouvons te proposer une formation approfondie et intéressante dans l'administration d'une école.

Adresse ton offre accompagnée d'une copie de tes plus récents bulletins scolaires à:

Direction de
l'École professionnelle commerciale
Lovières 4
2720 Tramélan

Dernier délai: 22 octobre 1993

6-12686

La direction du CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES
CHRONOMÈTRES COSC, cherche pour son siège
à La Chaux-de-Fonds

une secrétaire- comptable

qui sera chargée des tâches principales suivantes:
- services administratifs (correspondance, préparation de documents, procès-verbaux, relations avec les organes de notre institution, téléphone, etc.);
- services comptables (comptabilité générale, facturation).

Nous demandons:

- une formation complète d'employée de commerce;
- une expérience de la bureautique (traitement de texte, tableur);
- de bonnes notions d'allemand et d'anglais;
- la capacité de travailler de façon indépendante;
- de l'entregent dans les contacts humains.

Nous offrons:

- une place de travail à temps partiel (75%);
- une activité autonome et variée au sein d'une petite équipe.

Veillez envoyer vos offres de services accompagnées des documents usuels à la
Direction du COSC, case postale 733
2301 La Chaux-de-Fonds

132-510803

Tennis - Tournoi de Toulouse: Marc Rosset exécute Henri Leconte

Liquidé en 51 minutes

Il s'était pourtant levé du mauvais pied. «J'ai laissé beaucoup d'influx tant à Tel-Aviv qu'à Bâle. Et on a joué en double, Henri et moi (ré: et perdu!), jusqu'à minuit lundi soir», glisse-t-il. Il avoue même avoir commencé déjà à étudier les horaires des avions pour Genève...

Heureusement sur le court en début de soirée, face à Henri Leconte (ATP 77), Marc Rosset (ATP 20) a retrouvé toutes ses sensations pour s'imposer 6-1 6-2 en 51 minutes au premier tour du tournoi de Toulouse, une épreuve de l'ATP-Tour dotée de 400.000 dollars.

Demain, il croisera à nouveau le fer face à un gaucher français, en l'occurrence Stéphane Simian (ATP 58).

LA BARRE TROP HAUT

Trois jours après la terrible déception de sa demi-finale de Bâle contre Stefan Edberg, Marc Rosset a sorti le grand jeu pour infliger une véritable correction à Henri Leconte. Avec un service efficace (9 aces pour 56 % de réussite en première balle), et, surtout, des retours et des passings qui ont claqué à la

perfection, le champion olympique a placé la barre beaucoup trop haut pour ce Leconte qui n'a gagné qu'un seul match depuis trois mois.

«C'est vrai, cela fut beaucoup plus facile que prévu, expliquait Rosset. Avant d'entrer sur le court, je savais déjà que nous n'allions pas nous épuiser dans les échanges. Ce fut un match d'attaquant et de frappeur. Mais je ne pensais pas contrôler aussi aisément son service, et, surtout, le passer parfaitement juste derrière. Cela a été très vite. Mais je suis resté jusqu'au dernier point sur mes gardes. Henri n'est-il pas capable de réaliser des remontées fantastiques?»

L'HISTOIRE SE RÉPÉTERA-T-ELLE?

Marc Rosset a empoché les cinq premiers jeux du match pour conclure le premier set 6-1 en 21 minutes. Dans la seconde manche, Henri Leconte faisait jeu égal avec son rival jusqu'à 2-2 avant de lâcher les quatre derniers jeux du match.

S'il témoigne du même brio, le Genevois ne devrait pas trop souffrir devant Stéphane Simian. «Bien sûr, Simian n'est pas actuellement en pleine confiance. Et il ne doit pas servir beaucoup mieux qu'Henri. Je me sens capable de contrôler ses



Image trompeuse

Le Genevois n'a pas beaucoup transpiré pour se débarrasser d'Henri Leconte. (Keystone)

premières balles d'autant plus qu'ici à Toulouse la surface est relativement lente, explique Rosset. Ce match est à ma portée. Mais je n'oublie pas que je

ne l'avais battu qu'après... trois tie-breaks à Marseille en début d'année.»

A Marseille justement, il avait battu Leconte et Simian avant

d'enlever le titre. L'histoire se répètera-t-elle à Toulouse?

Quant à Jakob Hlasek, il affronte aujourd'hui le Français Boetsch. (si)

Principaux résultats

Toulouse. Tournoi ATP-Tour (400.000 dollars). Simple. Premier tour: Rosset (S/4) bat Leconte (Fr) 6-1 6-2. Ondruksa (AFS/8) bat Davids (Ho) 6-1 3-6 6-1. Gustafsson (Su/3) bat Högstedt (Su) 6-3 3-6 3-1 abandon. Prinosil (All) bat Antonitsch (Aut) 6-3 6-2. Gilbert (Fr) bat Pozzi (It) 7-6 (7/2) 7-5. Raoux (Fr) bat Nijsen (Ho) 6-4 6-0. Pioline (Fr/2) bat Wilander (Su) 7-5 6-3. Double. Premier tour: Muller/Visser (AFS) battent Leconte/Rosset (Fr/S) 6-4 7-6 (7/2). (si)

European Indoors de Zurich

Zardo non, les favorites oui

La Tessinoise Emanuela Zardo a échoué au 1er tour des European Indoors de Zurich (750.000 dollars) face à l'Américaine Gigi Fernandez, qui s'est imposée 6-2 7-6 (8/6). Les favorites en lice hier ont toutes passé l'obstacle.

Longtemps nettement dominée, la Suisse a pourtant de quoi se montrer frustrée de sa défaite. Menée 2-6 2-4, la joueuse de Giubiasco a en effet remporté

trois jeux consécutifs pour mener 5-4 et se procurer deux balles de set. «Je n'ai pas mal joué, devait commenter la Tessinoise. J'ai cherché mon salut au deuxième set dans l'offensive, bien que cela ne soit pas dans mon tempérament.»

Les autres rencontres d'une journée sans grande passion se sont terminées sur le résultat attendu. Seule relative surprise, la victoire d'Elena Makarova sur

la Française Pascale Paradis-Mangon (6-4 6-3).

Zurich. European Indoors. Tournoi WTA (750.000 dollars). Simple dames, premier tour: Zvereva (Bl/5) bat Probst (All) 6-0 6-3. Wiesner (Aut/8) bat Zrubakova (Slq) 4-6 6-3 6-4. Neiland-Savchenko (Let) bat Reinstadler (Aut) 6-2 1-6 6-3. Makarova (Rus) bat Paradis-Mangeon (Fr) 6-4 6-3. Fernandez (EU) bat Zardo (S) 6-2 7-6 (8-6). (si)

Basketball - LNB masculine: le BBCC reçoit Saint-Prex ce soir

Un match-vérité, déjà...

Trois matches et toujours zéro point: les gars du BBCC sont passés à côté de leur début de compétition. Et ce soir (20 h 30 au Pavillon des sports), ils joueront déjà un match-vérité contre Saint-Prex...

«Nous avons malgré tout effectué une bonne première mi-temps à Versoix, explique Pierre-Alain Benoît en préambule. Mais nous avons été décroché sur différentes erreurs individuelles consécutives.»

Des erreurs individuelles qu'il s'agira d'éviter ce soir. «Tout est possible, lance l'entraîneur. Saint-Prex n'a, lui non plus, pas réalisé un début de championnat fantastique (ré: les Vaudois n'ont gagné qu'un match). Mais cela demeure un ensemble re-

doutable, avec des garçons comme Kury, McCarthy ou Marion.»

Reste que le BBCC n'a pas droit à l'erreur. «Pour notre capital-confiance, mais aussi pour ne pas être décrochés, nous nous devons de l'emporter» affirme Benoît.

Car un nouveau faux-pas mettrait les «jaune et bleu» en position plus que délicate...

UNION NE À TRIESTE

Coupe Korac, acte II. Largement défait il y a une semaine à la Salle omnisports (57-97), Union NE tentera de redorer quelque peu son blason ce soir à Trieste à l'occasion du match retour.

Dans les faits, les Unionistes ne se font pas trop d'illusions, les Italiens possédant la poin-

ture au-dessus. Comme l'objectif des Transalpins est de gagner - entre autres - ce trophée européen, on imagine aisément que les gars de Milan Mrkonjc ne vont pas au-devant d'une partie de plaisir. Sauf miracle, les Neuchâtelois vont être éliminés. Mais l'important n'était-il pas de participer...? R.T./G.S.

À L'AFFICHE

LNB masculine

Ce soir

20.30 La Chaux-de-Fonds - Saint-Prex

COUPE KORAC

Ce soir

20.00 Trieste - Union NE

Tennis de table - Championnats cantonaux

Un succès total

Les championnats cantonaux qui se sont déroulés dimanche dernier à la salle de spectacle de Pesex étaient réservés aux classes d'âges, c'est-à-dire aux benjamins (moins de douze ans), minimes, cadets et juniors d'une part et aux moins jeunes, seniors (dès 35 ans) et vétérans de l'autre. Le succès de cette manifestation a été total puisque près d'une centaine de pongistes y ont pris part.

En dépit d'une certaine domination des maîtres de céans, les joueurs chaux-de-fonniers ont glané beaucoup de médailles grâce aux représentants du CTT Hôpital et du CTT Eclair.

La suite des événements aura lieu le 24 octobre prochain au Pavillon des Sports où cette fois-ci les compétitions auront lieu selon le classement (série A, B, C, D, etc...). Ce jour-là, les tenors locaux Britka, Benoît et Favre devront sortir le grand jeu face à la génération montante.

CLASSEMENTS

Vétérans: 1. Philippoussian (Le Landeron). 2. Morax (Le Landeron). 3. Robert (La Chaux-de-Fonds). 4. Schneider (La Chaux-de-Fonds). Seniors: 1. Passer (Pesex). 2. Lawson (La Chaux-de-Fonds). 3. Coi (Serrières). 4. Metz (La Chaux-de-Fonds). Juniors: 1. Chappuis (Cortailod). 2. N. Nguyen (Pesex). 3. Schild (Cortailod). 4. Schlüter (Pesex). Cadets: 1. Persoz (Pesex). 2. Stucker (Pesex). 3. D. Nguyen (La

Chaux-de-Fonds). 4. Amstutz (La Chaux-de-Fonds).

Minimes: 1. Kashefi (Pesex). 2. G. Matthey (La Chaux-de-Fonds). 3. B. Malcotti (La Chaux-de-Fonds). 4. Faneca (La Chaux-de-Fonds).

Benjamins: 1. Andreadakis (La Chaux-de-Fonds). 2. Duc (Cortailod). 3. Richème (Pesex).

Jeunes filles: 1. N. Bader (La Chaux-de-Fonds). 2. S. Bader (La Chaux-de-Fonds). 3. Mellier (Pesex). 4. Gebel (La Chaux-de-Fonds).

Doubles vétérans: 1. Philippoussian - Morax (Le Landeron). 2. Schneider - Robert (La Chaux-de-Fonds). 3. Maurer - Rappo (Cernier). 4. Benoît - Mikic (La Chaux-de-Fonds).

Doubles seniors: 1. Lawson - Metz (La Chaux-de-Fonds). 2. Passer - Paris (Pesex). 3. Lovisetto - Walter (Le Landeron). 4. A. Coi - E. Coi (Serrières).

Doubles juniors: 1. Schild - Lüscher (Cortailod). 2. Barfuss - Amiet (Cernier). 3. N. Nguyen - Ruedin (Pesex). 4. Schlüter - Juilleret (Pesex).

Doubles cadets: 1. Persoz - Stucker (Pesex). 2. Magnenat - D. Nguyen (La Chaux-de-Fonds). 3. Grand - Amstutz (La Chaux-de-Fonds). 4. Plachta - Bersot (La Chaux-de-Fonds).

Doubles minimes: 1. Kashefi - Morel (Pesex). 2. Matthey - Faneca (La Chaux-de-Fonds). 3. Liniger - Malcotti (La Chaux-de-Fonds). 4. Geiser - Perret (Pesex).

Doubles benjamins: 1. Andreadakis - Duc (Cortailod). 2. Rein - Richème (Pesex).

Doubles jeunes filles: 1. N. Bader - S. Bader (La Chaux-de-Fonds). 2. Mellier - Rouche (Pesex). 3. Matthey - Gander (Cortailod).

Jeunesse mixtes: 1. Persoz - Rouche (Pesex). 2. Amstutz - N. Bader (La Chaux-de-Fonds). 3. Kashefi - Mellier (Pesex). 4. Grand - S. Bader (La Chaux-de-Fonds). (sp)

McEnroe renonce - L'Américain John McEnroe, invoquant des raisons personnelles, a annoncé sa décision de ne pas être candidat au poste de capitaine de l'équipe nationale de Coupe Davis. L'Américain, âgé de 34 ans, a précisé qu'il n'écarterait pas l'idée de continuer de jouer pour l'équipe et a laissé entendre qu'il pourrait postuler pour le capitanat dans le futur. (si)

BRÈVES

Tennis Les Jurassiens en double

C'est à Porrentruy que se sont disputés les championnats jurassiens de double qui ont vu les victoires des Ajoulots Hermann et Balmer chez les hommes, et celles de Roueche et Laville coté féminin. Pour leur part, Claude Chopard (Tramelan) et Claude Devanthery (Saignelégier) l'ont emporté en mixte, alors que chez les juniors, c'est Philippe Beuret (Saignelégier) et Yannis Plomb (Boncourt) qui ont triomphé.

Voile

Fehlmann remonte

«Merit Cup», le voilier du Morgien Pierre Fehlmann, est remonté quelque peu lors de la première étape de la Whitbread, la course autour du monde en équipage, au classement établi hier après-midi. Le bateau suisse était précédé de 36 milles par «New Zealand» (Grant Dalton) et de 17 milles par «Tokio» (Chris Dickson).

Rinkhockey

La Suisse dans le tour final

En battant les Etats-Unis 4-2, la Suisse est parvenue à se qualifier pour le tour final du championnat du monde du groupe A, à Lodi (It), en prenant la quatrième place de sa poule qualificative. Le tour final débutera demain.

TV-SPORTS

TSR

23.40 Fans de sport.

DRS

22.20 Sport.

TSI

12.30 Mezzogiorno di sport.

22.45 Sport sera.

TF1

23.45 Formule foot.

F3

20.30 Le journal des sports.

ARD

11.00 Football.

RAI

22.50 Speciale Coppa Italia.

23.15 Mercoledì sport.

Eurosport

09.00 Tennis.

11.00 Athlétisme.

12.00 Eurogoals.

13.00 Football américain.

14.00 Rallye.

14.30 Tennis.

18.30 Triathlon.

20.00 Course de camions.

20.30 Motors.

21.30 Rallye.

22.00 Tennis.

23.30 Boxe.

Football - LNA: les résultats de Grasshopper dépassent les espérances de Christian Gross

«Je suis surpris...»

Quoi qu'il en soit, notre état d'esprit actuel est tel que nous n'appréhendons pas ce rendez-vous outre mesure.»

Le contraire serait étonnant.

L'HOMME QU'IL FALLAIT

Christian Gross a débuté sa carrière d'entraîneur à Wil, en 1988. Wil qui militait alors en deuxième ligue... et qui a fêté sa promotion en LNB en juin 1992, se payant le luxe de se qualifier pour le tour de promotion-relégation LNA-LNB lors du dernier championnat.

«J'ai quitté Wil au bon moment, et je n'éprouve pas le moindre regret, analyse Gross. Les dirigeants de Grasshopper ont su me convaincre du fait que j'étais l'homme qu'il leur fallait en cette période.»

Gross évoquerait-il la période de difficultés économiques traversées par les clubs suisses? «Tout à fait. Le club doit chercher de l'argent à gauche et à droite, et c'est notamment pour cela qu'il a conclu un contrat avec une société d'organisation de concerts.»

«Honnêtement, je suis surpris. Mais en bien!» Entraîneur de Grasshopper depuis le début du présent exercice, Christian Gross est sur le point de rendre une copie parfaite. En tête du championnat après le premier tour de la phase préliminaire, les «Sauterelles» ont... sauté plus loin que tout le monde. A leur plus grande surprise, peut-être. Mais elles ne s'en plaignent pas...

Par
Renaud TSCHOUMY

Joueur, Christian Gross peut s'apparenter à ce que l'on appelle un oiseau migrateur, puisqu'il a successivement porté le maillot de Grasshopper (67-75), Lausanne (75-78), NE Xamax (78-80), VfL Bochum (80-82), Saint-Gall (82-85), Lugano (85-88) et enfin Yverdon (88).

Du pays, Christian Gross en a donc vu. «Je retiens surtout mon expérience en Bundesliga, précise-t-il. Personne ne pensait que je parviendrais à m'imposer à Bochum. Pourtant, et même si je n'y suis pas resté longtemps (ré: deux saisons, en fait), de côtoyer la mentalité professionnelle m'a énormément aidé. J'en tire un grand bénéfice aujourd'hui.»

LE SOUVENIR DE NEUCHÂTEL

Il n'omet pas de citer NE Xamax au rayon de ses bons souvenirs. «C'est à travers de mes performances à Neuchâtel que je me suis fait remarquer par les dirigeants de Bochum» rappelle celui dont le crâne dégarni a rapidement été «célèbre» sur les terrains suisses.

Sous les ordres de Vogel et de Mantoan lorsqu'il portait le maillot rouge et noir, Gross se souvient très bien de Gilbert Facchinetti et de sa famille. «NE Xamax, c'était eux!»

Et ça l'est toujours. «A la différence près que, sous la férule de Gilbert Gress, et grâce aux arrivées de garçons comme Givens, Hermann ou Stielike, NE Xamax est devenu un grand club de Suisse, nuance Gross. Et avec un homme comme Ulli à la barre, c'est un adversaire redoutable.»

L'entraîneur des «Sauterelles» se méfiera donc particulièrement ce soir. «Elber et Lombardo seront suspendus. Mais Wiederkehr (ré: peut-être) et Gren (ré: à coup sûr) joueront.

Le coup de fil aux entraîneurs

NE Xamax: de la revanche dans l'air

«Nous avons une revanche à prendre»: le camouflet (défaite 1-5) subi par NE Xamax au Hardturn, le 31 juillet dernier, est encore dans la mémoire d'Ulli Stielike. Ce soir (20 h à La Maladière), les «rouge et noir» veulent leur revanche.

Le problème, c'est que Stielike n'est pas plus à l'aise pour composer son équipe que samedi. Henchoz est suspendu, Chassot s'est tordu la cheville à l'entraînement (...), Moro, Wittl, Cravero et Gottardi ne sont pas encore rétablis et Sutter souffre du tendon d'Achille. «Une seule bonne nouvelle: Martin est apte à jouer» constate Stielike qui,

Christian Gross

L'entraîneur de Grasshopper ne pensait pas que son équipe serait en tête après le premier tour.

On en connaît les conséquences. «Je suis un peu entre les dirigeants et les joueurs, explique Gross. Je comprends les soucis de mes patrons comme je comprends la déception de mes gars, qui ne jouent pas sur leur pelouse avant le match Suisse - Estonie. Mais l'équipe nationale passe avant tout.»

Merçi.

MARGE DE PROGRESSION

Mais revenons-en au football. Et au Grasshopper new-look de cette saison. «Sutter, Sforza et Közle ont peut-être été lâchés, mais l'ossature Brunner-Gren-Koller-Bickel est demeurée. Et puis, nous avons trouvé le bon amalgame entre les joueurs d'expérience et les plus jeunes. J'ai réussi à transmettre ma volonté d'engagement à mes joueurs, qui se battent sur chaque tou-

che, sur chaque coup de coin... sur chaque ballon, en fait.»

Et d'ajouter: «Je ne m'attendais cependant pas à être en tête aussi vite. Cela dit, rien n'est encore joué. Le championnat m'apparaît comme équilibré et passionnant - au contraire de ce que pense pas mal de monde, d'ailleurs. Et notre objectif de-

meure d'être au moins du bon côté de la barre à la trêve hivernale. Nos succès ne nous ont pas tourné la tête. Nous sommes tous conscients que nous devons travailler, encore et encore, et que nous possédons une sérieuse marge de progression.»

Ça promet pour la suite!

R.T.

Le juste reflet

Professionnel à Bochum entre 1980 et 1982, Christian Gross se réjouit du fait que quatre joueurs suisses (ré: Chapuisat, Knup, Sforza et Sutter) évoluent actuellement en Bundesliga.

«Leur réussite doit représenter une grande joie pour tout le monde. Elle est le juste reflet de la qualité du football suisse actuel. Dans le fond, qu'ils parviennent à s'imposer ne me surprend pas tellement.»

Et Gross sait de quoi il parle.

R.T.

Et d'ajouter: «Je sens mes joueurs confiants en leurs moyens. Reste que nous devons faire un effort en défense. Car si, offensivement, nous ne sommes pas inférieurs, derrière, nous n'aurons pas le droit à l'erreur face aux attaquants bâlois. Mais nous serons sans complexe.»

Lovis, qui sera opéré une troisième fois la semaine prochaine, sera bien évidemment absent.

FCC: À L'ATTAQUE!

En première ligue, enfin, le FCC recevra Soleure (20 h). «A domicile, nous présentons un bilan de trois victoires en trois matches

pour un goal-à-àverage de 9-1, annonce Claude Zürcher. Nous voulons continuer cette série. Soleure est une équipe dangereuse, qui mise sur le contre. Mais nous connaissons ce genre de formations...»

Sans Guede (suspendu), Colombo, De Pianté et Patrick Matthey (blessés), mais avec Alain Matthey et Maranesi, c'est une équipe offensive qui tentera d'imposer sa loi à Soleure. «Nous allons peut-être veiller à ne pas trop nous découvrir, mais nous allons attaquer» annonce l'entraîneur chaux-de-fonnier.

R.T.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Aarau - Sion
Kriens - Yverdon
Lausanne - Lucerne
Lugano - Servette
NE Xamax - Grasshopper
Zurich - Young Boys

CLASSEMENT

1. Grasshopper	11	7	2	2	21-8	16
2. Lugano	12	6	3	3	16-12	15
3. FC Zurich	11	5	4	2	16-6	14
4. Lausanne	12	6	2	4	15-15	14
5. Sion	11	4	5	2	14-8	13
6. Young Boys	12	4	4	4	18-10	12
7. Servette	12	4	4	4	18-23	12
8. Lucerne	11	4	3	4	15-17	11
9. NE Xamax	11	3	4	4	17-19	10
10. Aarau	11	4	2	5	13-18	10
11. Yverdon	12	2	4	6	13-19	8
12. SC Kriens	12	0	3	9	8-29	3

LNB, groupe ouest

Ce soir

20.00 Bâle - Delémont
Chênois - Old Boys
Etoile Carouge - UGS
Fribourg - Granges
Monthey - Bulle

CLASSEMENT

1. Carouge	12	9	2	1	22-8	20
2. Bâle	12	9	0	3	31-8	18
3. Chênois	12	5	4	3	20-14	14
4. Monthey	12	4	5	3	16-12	13
5. Old Boys	12	3	6	3	15-17	12
6. Granges	12	5	1	6	19-18	11
7. Bulle	12	5	1	6	16-16	11
8. Delémont	12	5	1	6	17-19	11
9. Fribourg	12	5	0	7	17-20	10
10. UGS	12	0	0	12	4-45	0

LNB, groupe est

Ce soir

19.30 Gossau - Winterthur
20.00 Baden - Saint-Gall
Bellinzzone - Sursee
Schaffhouse - Locarno
Wil - Chiasso

CLASSEMENT

1. Schaffhouse	12	9	2	1	24-16	20
2. St-Gall	11	7	2	2	28-10	16
3. Bellinzzone	11	4	5	2	22-14	13
4. Locarno	11	4	5	2	13-10	13
5. Baden	11	5	2	4	21-19	12
6. Wil	11	3	4	4	13-12	10
7. Winterthur	12	3	3	6	21-27	9
8. Chiasso	11	2	4	5	7-16	8
9. Gossau	12	1	5	6	8-19	7
10. Sursee	12	2	2	8	12-26	6

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

20.00 La Chaux-de-Fonds - Soleure
Riehen - Münsingen

Demain

20.00 Bümpliz - Moutier

CLASSEMENT

1. Lyss	9	8	1	0	17-8	17
2. Colombier	8	6	1	1	16-7	13
3. Riehen	9	5	1	3	19-12	11
4. Moutier	9	5	1	3	21-16	11
5. Soleure	8	5	0	3	21-9	10
6. Chx-de-Fds	8	4	2	2	16-10	10
7. Thoune	8	3	3	2	14-12	9
8. Laufon	9	3	1	5	8-13	7
9. Le Locle	9	2	3	4	10-21	7
10. Münsingen	8	1	4	3	6-8	6
11. Concordia	9	1	4	4	7-18	6
12. Bümpliz	8	1	3	4	5-13	5
13. Pratteln	8	0	4	4	7-13	4
14. Serrières	8	1	0	7	16-23	2

DEUXIÈME LIGUE

Ce soir

19.30 Boudry - Cortaillod
20.00 Le Landeron - Bôle
Les Bois - Noiraigue

CLASSEMENT

1. Audax Friul	7	6	0	1	16-7	12
2. Marin	6	3	3	0	12-5	9
3. Bôle	7	4	1	2	21-15	9
4. Noiraigue	7	4	1	2	19-13	9
5. Hauterive	8	3	2	3	9-19	8
6. St-Blaise	8	3	1	4	19-15	7
7. Boudry	6	3	0	3	10-10	6
8. Superga	7	2	2	3	16-14	6
9. St-Imier	6	2	1	3	10-12	5
10. Les Bois	6	1	2	3	7-12	4
11. Le Landeron	7	2	0	5	12-20	4
12. Cortaillod	7	1	1	5	8-17	3

À L'ÉTRANGER

FRANCE

Bordeaux - Montpellier 1-1

World Cup 94

Le Portugal sans Couto

«L'absence de Fernando Couto constitue un inconvénient majeur. C'est un joueur clé dont le rôle est capital dans notre stratégie!» a déclaré Carlos Queiroz lorsqu'il a communiqué la liste des joueurs retenus pour le match Portugal - Suisse du mercredi 13 octobre à Porto.

Le défenseur du FC Porto est le patron des lignes arrières. Blessé, il n'affrontera pas la Suisse au stade Das Antas. Au match aller, le 31 mars dernier à Berne, ce stoppeur à l'envergure physique impressionnante (184 cm, 81 kg) avait déjà dû déclarer forfait.

Sur le plan offensif, le sélectionneur portugais dispose d'un atout supplémentaire avec le retour en forme de Vitor Paneira. L'ailier de Benfica retrouve sa place dans le contingent. Les deux mercenaires de l'OM, Rui Barros et Futre, qui ont été excellents samedi contre Lille, seront de la partie.

LA SÉLECTION

Gardiens: Neno (Benfica), Vitor Baia (Porto).

Défenseurs: Carlos Xavier (Benfica), Helder (Benfica), Madeira (Marítimo Funchal), Joao Pinto (Porto), Nelson (Porto), Jorge Costa (Porto), Oceano (Real Sociedad), Nogueira (Boavista).

Demis et attaquants: Semedo (Porto), Pacheco (Sporting Lisbonne), Peixe (Sporting Lisbonne), Rui Costa (Benfica), Paulo Sousa (Sporting Lisbonne), Rui Barros (Marseille), Vitor Paneira (Benfica), Joao Pinto (Benfica), Futre (Marseille), Rui Aguas (Benfica), Cadete (Sporting Lisbonne). (si)

PMUR

Hier à Auteuil,
Prix Decazes.

Tiercé: 1 - 6 - 10.
Quarté+: 1 - 6 - 10 - 7.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
1087,50 fr

Dans un ordre différent:
217,50 fr

Quarté+ dans l'ordre:
5300,70 fr

Dans un ordre différent:
306,20 fr

Trio Bonus (sans ordre):
59,80 fr

Rapports pour 5 francs

2 sur 4: 65,50 fr

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Bilan à l'OTMN

Tourisme pluvieux

Ils veulent dormir sur la paille et se loger à bon compte: les touristes de cette fin de siècle sont une race en mutation. L'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises) a quelques projets pour répondre à leur demande, après une saison d'été bien moyenne.

Page 19

Grand Conseil neuchâtelois

Conception énergétique

Le rapport sur la conception directrice cantonale de l'énergie a été adopté unanimement hier par les députés. Restera à s'attaquer au volet des applications qui signifiera l'octroi de nouveaux moyens financiers.

Page 24

Saint-Imier

Gros crédit soumis au législatif

La commune de Saint-Imier ne dispose plus, actuellement, de terrain en zone constructible. Jeudi 21 octobre, le Conseil général de Saint-Imier aura à se prononcer sur un crédit d'engagement de 3.150.000 fr pour l'achat de deux parcelles de terrain à l'entrée ouest de la localité.

Page 27



Météo:
Ciel le plus souvent très nuageux. Précipitations fréquentes le matin, plus faibles l'après-midi.

Demain:
Très nuageux, pluies intermittentes, par moments importantes au sud des Alpes.

Lac des Brenets
751,67 mLac de Neuchâtel
429,54 m

Fête à souhaiter mercredi 6 octobre 1993: BRUNO

13°
Lever: 6 h 38
Coucher: 18 h 029°
Lever: 21 h 08
Coucher: 12 h 090°
2300 m

L'Impartial

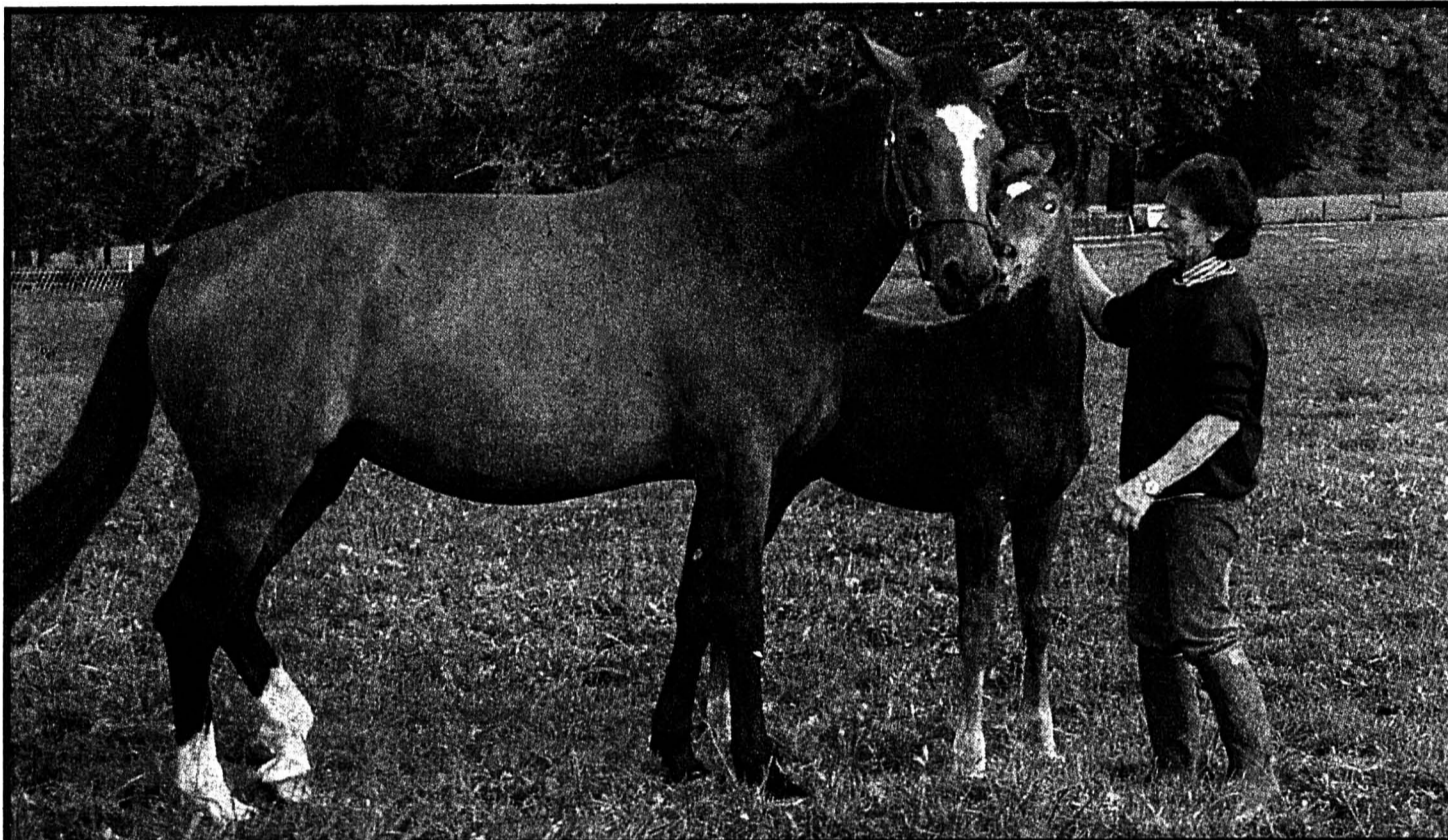
L'élevage des chevaux de course: un exemple à Bussy, près de Valangin

La passion qui trotte

Côté champs de course, c'est un spectacle, un jeu pour parieurs qui se déploie à vive allure sur les hippodromes. Côté écuries, l'élevage des trotteurs suppose un travail de tous les jours, intense et difficile. Regard en coulisses avec une professionnelle, Jacqueline Chollet, installée à Bussy près de Valangin.

Au départ, l'idée consistait à diversifier l'entreprise agricole. Pourquoi ne pas développer un élevage de trotteurs? A Bussy, Jacqueline Chollet n'a pas hésité, elle qui, toute jeune déjà, se passionnait pour les chevaux. Sa première trotteuse, superbe jument, a débarqué en 1974. Depuis, l'élevage n'a fait que grandir, fort aujourd'hui d'une douzaine de demi-sang. «Pour faire de la qualité, assure-t-elle, il faut bien connaître ses souches». On ne croise pas n'importe quelle jument avec le premier étalon venu. Les résultats seront plus probants si les chevaux ont obtenu de bonnes qualifications lors des courses.

La nourriture (herbage et mélanges de céréales) entre également en ligne de compte dans l'idée d'une bonne musculature «comme pour les sportifs de pointe». Pour le reste, l'élevage ne s'apprend pas: «il faut avoir du nez», résume Mme Chollet. Du nez, de la jugeotte, du bon sens, savoir choisir avec soin les étalons dans tel ou tel élevage, en Suisse, en Allemagne ou en France. A chaque insémination artificielle ou monte naturelle, l'éleveur joue gros, parfois jusqu'à 20.000 fr si l'on tient



Bussy, près de Valangin

Jacqueline Chollet avec «Aurore de Bussy», superbe trotteuse et son poulain né il y a deux mois.

(Henry)

compte des frais de pension de la jument.

A l'âge de 18 mois ou 2 ans, le poulain commence son «éducation». Lâché en liberté, naturellement, il galope. On va dès lors lui apprendre à trotter. A la sangle d'abord, puis attelé à une dresseuse, un sulky pour débutant, contrôlé par deux personnes, l'une aux rênes, pendant que l'autre surveille les allures du poulain. «Le trot, ça se cadence avec beaucoup de patience», insiste Mme Chollet.

Le travail se répète tous les jours, pendant deux, trois ou six mois, selon les poulains. La cravache, elle, ne sert à rien; le tout

consiste à «sentir les rênes dans la main». Une fois éduqué, mis en confiance, un bon cheval peut prétendre aux courses et se lancer à une vitesse de 55-60 km/h sur la piste.

200 COURSES PAR ANNÉE

Spectacle par excellence, les courses servent les joueurs, les turfistes d'une part, et, d'autre part les éleveurs dans la mesure où les bons résultats de leurs trotteurs valorisent leur élevage. En Suisse, il se joue quelque 200 courses par année, dont la moitié environ prend le départ sur l'hippodrome d'Yverdon, le seul

du pays qui soit doté d'une piste en sable. Les chevaux sont suivis par une voiture, et, pour plus de sécurité, la course est filmée sur vidéo. Organisées conjointement par les hippodromes et la Fédération suisse du trotting, les

courses sont arbitrées par un collège de deux ou trois juges aux allures, toujours secondés par un délégué de la fédération. Trot irrégulier? Quelques foulées de galop? Et le cheval sera «disqualifié»!

S. E.

Indemnités des ex-conseillers communaux du Locle

Recours, pas recours?

Selon un arrêté du Conseil général du Locle voté à une écrasante majorité, les anciens conseillers communaux à plein temps devaient restituer les allocations de vacances (92.490 francs au total) qu'ils s'étaient octroyés. Ils avaient jusqu'à fin septembre pour faire recours. Certains ont usé de ce droit, d'autres pas. Quant à l'histoire du terrain de football, la commune du Locle s'est portée partie plaignante.

Concernant les indemnités de départ et allocations de vacances touchées par les ex-conseillers communaux à plein temps, le rapport du Conseil communal, accepté par 25 voix contre 6 le 25 juin au Conseil général du Locle, faisait siennes les conclusions de l'avis de droit d'Etienne Grisel. A savoir que les indemnités de départ étaient acquises. Mais pas les montants versés du fait des vacances non

prises, et le Conseil communal était chargé d'en obtenir la restitution.

Celui-ci a adressé une lettre recommandée aux cinq ex-conseillers communaux à plein temps, qui avaient jusqu'à fin septembre pour faire recours auprès du tribunal administratif, où on nous a indiqué que plusieurs recours avaient été déposés.

Paul Jambé y a renoncé et a remboursé ses allocations de vacances. «C'est une affaire réglée. Je me plie à la décision du Conseil général qui a exprimé une volonté politique majoritaire. L'avis de droit est fondé et a une argumentation. Ce ne serait pas une bonne chose aujourd'hui de décider de la démonter». Rolf Graber, pour sa part, a également renoncé à faire recours.

«Bien sûr que j'ai fait recours, les vacances, c'est un dû», a répondu Charly Dèbieux, qui, se

basant sur l'usage et la législation, juge que «le règlement communal est extrêmement clair». Jean-Pierre Tritten n'a pas souhaité s'exprimer sur ce sujet. Quant à Francis Jaquet, nous n'avons pu l'atteindre.

TERRAIN DE FOOT: DU NOUVEAU

D'autre part, concernant l'affaire du terrain de football du Communal, qui fait l'objet d'une enquête pénale, la commune du Locle s'est portée partie plaignante, «pour avoir accès au dossier, nous a-t-on dit» commente le chef de groupe du POP Frédéric Blaser, qui envisage par ailleurs une parade.

Le principal intéressé, Charly Dèbieux - qui n'avait du reste pas touché un centime dans l'affaire - estime pour sa part «qu'on ferait mieux de regarder devant et d'arrêter de fouiner derrière».

CLD

REGARD

Jugement humain pour jeu d'argent

«On se moque des parieurs, ici, j'ai envie que ça change», clame Mme Chollet, la bouillonnante éleveuse de trotteurs de Valangin, amère d'avoir vu, à plusieurs reprises, l'un de ses chevaux être disqualifié pour «allures irrégulières» alors qu'il portait favori de la course.

Le jeu est-il truqué en Suisse? «Non», répond catégoriquement Jean-Pierre Kratzer, président de la Fédération suisse du trotting. D'ailleurs, explique-t-il, «ça n'en vaut pas la peine en Suisse. Même s'il n'y a qu'une cote sur un cheval, on peut gagner 3000 francs, à tout casser!». D'accord pour les gains, mais qu'en est-il de la compétence des juges aux allures, remise en cause par des éleveurs et même certains turfistes?

Les juges sont désignés par la Fédération suisse du trotting. En général, il s'agit «de personnes du milieu qui vont progressivement se former auprès de juges confirmés», explique un spécialiste, membre du comité. Ils n'ont pas forcément de licence de driver (conducteur de sulky) et nul examen n'est requis pour exercer la fonction, mais la Fédération du trotting offre des séances de formation, et réunit régulièrement ses juges dans le but d'unifier sa politique lors des courses. «Ce n'est pas facile de trouver du monde», note cependant notre spécialiste. «Le poste est très exposé, délicat». Comparable au rôle de l'arbitre de football.

«La surveillance du trot régulier est l'unique devoir des juges aux allures», stipule le règlement des courses. Trot régulier, c'est-à-dire que l'antérieur droit doit balancer en même temps que le postérieur gauche, et rien d'autre! Mais la course va vite, les chevaux forment un peloton... et tout est affaire d'interprétation. La bande vidéo peut affiner la décision finale, mais les avertissements, pendant la course, ont aussi leur importance, surtout vis-à-vis du public. «Aucun ordinateur ne pourra jamais juger une course, cela reste donc un jugement humain». Après tout, ce n'est qu'un jeu, mais un jeu d'argent.

Simone ECKLIN

Rédaction
LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Club des Loisirs

Avec René Dessibourg

La saison du Club des Loisirs reprend jeudi 7 octobre, 14 h 30, à la Maison du Peuple. Cette ouverture sera musicale et entraînant puisque René Dessibourg, accordéoniste virtuose, donnera concert pour les clubistes, avec répertoire varié. (ib)

Un don de 3000 francs de la ville permet la construction d'un puits au Burkina-Faso

L'eau à portée de main

Le 15 février dernier, le Conseil communal versait 3000 francs à MORIJA, association d'entraide pour le Sahel, une organisation basée à Colloby-le-Grand (VS). A l'aide de cette somme et d'autres dons, MORIJA a construit dix-neuf puits au Burkina-Faso, un des pays les plus pauvres de la planète. Le prix moyen des puits ainsi creusés est de 4200 francs.

Le Burkina-Faso - anciennement la Haute-Volta, ainsi que l'avaient baptisé les Français, qui ont colonisé ce pays - se trouve dans cette région de l'Afrique appelée Sahel, au sud du Sahara, qui souffre d'une sécheresse endémique depuis de nombreuses années. L'eau est un bien rare sous ces latitudes. Dans les sociétés africaines traditionnelles, les tâches sont en général strictement divisées entre les sexes. Les femmes sont, entre autres, chargées de l'approvisionnement en eau.

A Pounkouyan, village situé à 170 km de la capitale Ouagadougou, cela représentait plusieurs kilomètres par jour pour chercher le précieux liquide, sans compter l'attente à la pompe sous un soleil que l'on imagine brûlant. Une situation courante en Afrique subsaharienne.



Le puits de Pounkouyan (Burkina-Faso)

La plaquette sur la margelle indique: «Puits de La Chaux-de-Fonds, offert par cette commune suisse».

UNE TECHNIQUE ADAPTÉE

En novembre 92, les villageois ont contacté l'organisation MORIJA. Ils ont essayé eux-mêmes de creuser un puits mais ne disposaient pas du matériel ni de la technique adéquate. L'eau est abondante, à six mètres sous la surface du sol. Tellement abondante qu'elle risque de provoquer des éboulements dans une terre extrêmement meuble et sans roche.

Une équipe de MORIJA a été

dépêchée sur place. La technique utilisée s'appelle la «trousse coupante». Une couronne de béton est déposée au fond du puits. Sur elle sont maçonnées des briques. La paroi mobile ainsi constituée forme la zone de captage, d'environ 1,5 mètres de haut et d'un diamètre équivalent. Faisant office de couteau, elle découpe la terre gorgée d'eau et descend progressivement par la force de son propre poids. Il ne reste plus alors qu'à extraire les seaux de terre. La quantité d'eau ainsi rendue dis-

ponible permettra d'attendre la saison des pluies.

L'ouvrage réalisé bénéficiera à 23 familles, soit 264 personnes. Il est intéressant de constater que sur un coût de 540.000 francs CFA (la monnaie du Burkina-Faso), près de la moitié, soit 250.000 francs, est engloutie par les frais de transport. Le salaire des puisatiers se monte à 80.000 francs (un peu moins d'un septième du total), le reste concernant l'outillage et les matériaux. (am-comm)

P'tit Paris

Les bons vœux de Bérengère

Elle aime «les maisons qui s'écroulent», elle cultive une amitié généreuse, et elle était samedi dernier au P'tit Paris: Bérengère Mastrangelo, accompagnée de ses maestri, a donné concert pour la fête du 5e anniversaire de Reto. La chanteuse a rétabli la vérité sur ses origines, italiennes et non brésiliennes a-t-elle précisé, mais c'est vrai qu'avec sa vivacité et son aisance dans la samba, il flottait un air d'Amérique du Sud dans la cave.

Talenteuse, Bérengère a virévolté entre les styles, établissant une chaleureuse complicité avec ses musiciens; côté salle, ce fut plus difficile, le public étant particulièrement distrait et bruyant ce soir-là, au grand dam des quelques spectateurs venus spécialement l'applaudir. (ib)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Fontaine, L.-Robert 13bis, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

PUBLICITÉ

«Quand la banque va, tout va.» Vrai ou faux?

Les banques font souvent la une des journaux - tantôt sur la sellette, tantôt sur un piédestal. Une chose est sûre, qu'on le veuille ou non, les banques sont au centre de nos préoccupations actuelles en Suisse.



Jacques Treyvaud, Président de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise, répond aux questions que se posent la plupart des Romands à ce sujet.

Cela fait des années que les plus grands experts nous prédisent la fin de la récession. Mais les banques, elles, que font-elles? Uniquement des bénéfices? Si elles n'en faisaient pas, est-ce que vous leur feriez confiance pour placer vos économies chez elles? En ces temps de crise, les banques jouent leur rôle pour que la machine continue à tourner.

Et que font les banques pour ceux qui n'ont pas d'économies à placer?

Ces derniers bénéficient indirectement de l'action des banques car l'argent injecté dans les entreprises les aide à se développer, à maintenir les postes de travail - et même à créer de nouveaux emplois.

En investissant, les banques ne prennent-elles pas des risques?

Tout crédit présente un risque. Notre métier c'est précisément de le gérer. N'oublions pas que les banques ne sont pas propriétaires de l'argent qu'elles utilisent. A juste titre, les épargnants entendent conserver leur capital et toucher des intérêts.

Est-ce pour cela que les banques accordent si peu de crédits?

La politique de crédit n'a pas changé. Par contre, les critères d'appréciation, dictés par la situation économique, sont différents. Cela dit, les entreprises recevront les fonds dont elles ont besoin, pour autant qu'elles soient bien gérées et disposent de bons produits.

Les banques peuvent-elles à elles seules assurer le retour à la normale?

La fin de la récession ne dépend pas de l'action des banques, mais d'une foule d'autres facteurs. En tout cas, une chose est sûre: notre intérêt est que l'économie se porte bien, car la prospérité profite à tous.

Pour cela, il faut non seulement des banques solides, mais aussi que nous nous serrions les coudes et que chacun de nous retrouve confiance en l'avenir.

**LES BANQUES SUISSES.
DANS L'INTÉRÊT DE TOUS.**

Une information de l'Association suisse des banquiers.

Bilan et tourisme pluvieux à l'OTMN

Saison moyenne sous les parapluies

Ils veulent dormir sur la paille, traverser le canton à VTT (vélo tout terrain), chevaucher dans les vastes pâturages et se loger à bon compte: les touristes de cette fin de siècle sont une race en mutation. L'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâtoises) a quelques projets pour répondre à leur demande, après une saison d'été bien moyenne.



Les nouveaux articles de l'OTMN présentés par l'une des secrétaires Teintée de mauve et de... réalisme mais sans préméditation. (Impar-Gerber)

Comme partout en Suisse, les Montagnes neuchâtoises accusent le coup de la récession et le premier bilan est très moyen, selon Jean-Denis Flury, directeur de l'OTMN. La diversité des demandes incite à étoffer l'offre. Ainsi, la recherche d'hébergement à meilleur marché et la vogue du retour à la nature a fait redécouvrir le plaisir de dormir sur la paille, une offre très courue dans le Jura. A La Chaux-de-Fonds, seule la famille C. Sterchi des Petites-Crosettes propose ce gîte inédit.

«Nous souhaitons établir une continuité sur l'Arc jurassien», souligne Jean-Denis Flury, et nous allons prochainement réunir une quinzaine d'agriculteurs disposés à jouer le jeu. Un circuit pourrait ainsi être développé par le canton; sinon, le directeur de l'OTMN songe à établir une collaboration avec la Fédération jurassienne du tourisme

et l'Office du tourisme du Jura bernois, avec un système de réservation commun, par exemple.

Toujours en jouant sur le potentiel spécifique aux districts du Haut, l'OTMN œuvre actuellement à l'établissement de parcours balisés pour les balades en VTT, visant également à assurer une liaison entre les régions et les cantons. Le Service d'aménagement du territoire, en accord avec les autres services et associations concernés, a défini deux circuits possibles, un par district, reliés à l'ensemble du canton. Reste à demander les autorisations nécessaires aux

propriétaires des terrains pour procéder au balisage et on espère qu'au printemps prochain, on pourra pédaler allégrement et sans embûches.

En VTT toujours, l'Office projette d'organiser des balades en périphérie de la ville, ou des courses d'un jour menant jusqu'au Locle, ou encore des virées de deux jours pour sillonner l'ensemble des Montagnes.

Pour combler une autre lacune, un parcours équestre est envisagé pour l'année prochaine, avec le souhait d'une chevauchée continue entre les cantons du Jura et de Neuchâ-

tel, voire jusqu'en France voisine, si les montures parviennent à surmonter les problèmes douaniers.

A LA CARTE

Pour l'heure, l'OTMN doit surtout faire face à un tourisme individuel, nécessitant une palette d'activités et des réponses à la carte. Les visites guidées de la ville, qui connaissent un bon succès hors saison, n'ont pas été très demandées durant l'été. Cette activité, en minibus avec guide, implique une réservation préalable de 15 jours. Des touristes et habitants de la ville ont regretté que cette offre ne soit

pas régulière, avec une ou deux visites fixées chaque semaine. «En haute saison, nous avons beaucoup moins de monde qu'à Neuchâtel (où existe ce type de prestation régulière), précise Jean-Denis Flury, et nous n'avons pas une demande suffisante pour organiser spontanément de telles visites, avec engagement et paiement de guides, etc.»

Dans le deuxième semestre de 1994, l'OTMN déménagera à Espacité. On imagine dès lors que ses vitrines et la présentation de matériel seront plus offensives, explicites et actuelles. Car, que proposaient ces espaces durant tout l'été? La MegaBike, qui s'est déroulée le 12 septembre dernier! Bonne nouvelle pour les visiteurs d'un jour. I.B.

Articles promotionnels

On reprochait à l'OTMN de n'avoir que des cloches à proposer comme articles souvenirs. Dès lors, l'Office a revu sa panoplie d'articles promotionnels et offre désormais tout un set particulièrement de saison, soit un parapluie, un sac à dos avec coupe-vent intégré, un sac-banane, et un couteau suisse, tous articles frappés discrètement du logo OTMN et du slogan «Au rythme de vos passions». «Nous avons fait dans le pratique, le moderne et la sobriété quant à la marque publicitaire, pour que ces articles puissent être aisément portés» dit le directeur. (ib)

BRÈVE

Arrêt de bus de l'Hôtel-de-Ville Pétition déposée

A l'initiative de Nathan Blumenzweig, directeur de la boutique «Au Petit Louvre», les commerçants de la place de l'Hôtel-de-Ville ont fait signer une pétition demandant le rétablissement de l'arrêt de bus supprimé il y a une quinzaine d'années. Les TC avaient alors invoqué principalement des raisons de sécurité. Forte de 670 signatures recueillies en une dizaine de jours, la pétition sera remise aujourd'hui à la Chancellerie. (am)

AGENDA

Socialistes de l'Arc jurassien Avec Ruth Dreifuss

La première rencontre des socialistes de l'Arc jurassien aura lieu samedi 30 octobre à la Maison du Peuple, de 9 h 30 à 16 h 30, et aura pour thème: «Pour une politique régionale de la santé». A cette occasion, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss sera présente, ainsi que de nombreux invités. Renseignements et inscription jusqu'au 8 octobre auprès de Heidi Deneys, secrétaire du PSS, tél. (031) 311.07.44. (comm)

Conférence-débat au Club 44

Quel avenir pour l'éducation?

Pour clore le colloque sur l'éducation organisée par Sombaille-Jeunesse, dans le cadre de son centenaire, une conférence-débat est organisée mercredi 6 octobre, 20 h 30, au Club 44. François Ansermet, médecin-chef de la pédopsychiatrie à l'Hôpital de l'Enfance à Lausanne, développera le thème «L'enfant est le père de l'homme» (Wordsworth) ou autrement dit «L'impossible métier de parents» qui, selon Freud, est malgré tout exercé par la plupart des hommes et des femmes. Comment le pratiquent-ils, savent-ils éviter les pièges de leur propre éducation? Les intervenants du colloque participeront également à cette rencontre ouverte au public. (ib)

En promenade avec la Croix-Rouge

Dans le car de l'Amitié

Poursuivant une tradition sympathique et appréciée, la section locale de la Croix-Rouge a orga-

nisé récemment sa balade annuelle à l'intention des pensionnaires des homes de la ville et de



La Sagne et de quelques personnes isolées de la ville.

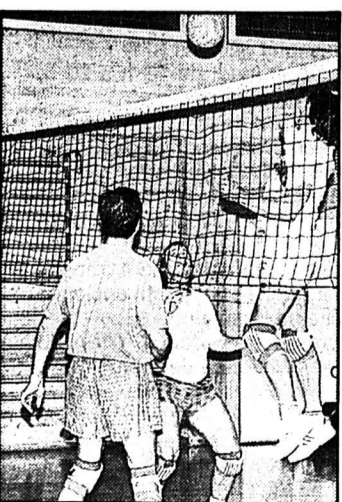
Ces promenades ont eu lieu les 21, 22, 23 septembre dernier et hier, c'était au tour des résidents du Home Les Arbres (notre photo Impar-Gerber) de s'embarquer à bord du car l'Amitié. Ce véhicule est spécialement aménagé pour accueillir des fauteuils roulants et permet aux invités de voyager de manière confortable. Les promeneurs ont parcouru les Franches-Montagnes et la région de France voisine où leur a été servi le repas de midi. Une dizaine de bénévoles ont encadré les participants et veillé au bon déroulement de ces journées récréatives. (comm-imp)

Tournoi populaire de volleyball

Jampy's haut la main

La deuxième édition du Tournoi populaire de volleyball organisé par le club local a remporté un vif succès. Vingt-quatre équipes se sont affrontées dimanche dans les salles du centre scolaire Numa-Droz.

Toutes sont reparties satisfaites. En effet, ce tournoi a permis à des équipes très diverses de se rencontrer. Les matches ont opposé de jeunes étudiants à de vieux routiers du volleyball. D'anciens joueurs de ligue nationale A ont formé des équipes avec des amis ou des membres de leur famille. Les différences de niveau n'ont pas empêché chacun de prendre du plaisir au



jeu et l'ambiance était tout à fait amicale.

Cette manifestation a démontré, si c'était encore nécessaire, que le volleyball est à la portée de tous, jeunes et moins jeunes, sportifs d'élite et amateurs, et qu'il suscite un bel engouement populaire. Quant au temps maussade, il n'a fait regretter à personne d'avoir passé une journée dans des halles de gymnastique. (comm-photo Henry)

Poule A: 1. Jampy's (grands vainqueurs du tournoi); 2. Psalliot's; 3. KGB; 4. Aliens. Poule B: 1. Niolus; 2. Krawiques; 3. Oulamp; 4. D'Hiver.

Les surprises du défilé de la Boutique Katya

Mode recomposée

Véritable événement saisonnier, le traditionnel défilé de mode de la Boutique Katya réserve à chaque fois des surprises délicieuses. Parmi celles-ci, on retiendra en particulier les quatre saisons en coiffures, réalisées par Patricia (Boîte à coupe), comme une création des plus originales.

Quant à l'élégance vestimentaire de la mode automne-hiver présentée en beauté lors de ce show, elle s'adapte à toutes les circonstances du jour et de la nuit. En douceur et en couleurs, en textiles synthétiques ou naturels, mêlant audace et classicisme, ampleur sage et coupes près du corps, chic et choc. Deux dénominateurs communs aux modèles proposés: la qualité et l'originalité. A relever tous les petits détails qui font la différence, tels applications de bordures, broderies, clous, incrustations, motifs exotiques, les pinces, plis ou coupes fendues, les grands cols et écharpes sur fond de sobriété et de classe des



tissus. Un prêt à porter haut de gamme, griffé Cardin, Courrège, Babouschka, Jacques Vert, Alain Chabason, Almira Sarfati, etc., qui ne saurait être complet sans un ravissant chapeau. Les mannequins ont évolué dans un décor floral de Turtschy Fleurs, les hôtes du défilé sont repartis une rose en main. (sg)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE «L'enfant est le père de l'homme», par François Ansermet Club 44 20 h 30.

AVIS URGENT

De suite, cherchons **plâtrier** Contacter **ADIA 039/23 63 83**

NAISSANCE

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

LAURA

a montré le bout de son petit nez le 5 octobre 1993

pour la plus grande joie des heureux parents Yvonne et Jean-Marie FILLISTORF-BAERTSCHI et de Valérie et Stéphane Fillistorf

Temple-Allemand 109 2300 La Chaux-de-Fonds

Mise en valeur des points de vue dominant le Doubs

Des sites bien dégagés

Depuis plusieurs années les forestiers, qu'ils soient bûcherons, gardes ou ingénieurs, reconnaissent à la forêt trois rôles essentiels. Economique (par sa production de bois), de protection (contre les avalanches notamment dans les massifs escarpés ou pentus) et social. Une fonction qui prend de plus en plus d'importance dans notre civilisation de loisirs ou (malheureusement) de chômage.

C'est à celle-ci que la commune des Brenets et le garde-forestier de l'Etat de cette localité, André Cléménçon, se sont particulièrement attachés. Il est vrai que, sur le territoire communal des Brenets, plusieurs balcons naturels dominent le lac du lieu, les bassins de la rivière et - plus à l'est - le lac de Moron retenu par le barrage du Châtelot. Autant de sites ou de points de vue appréciés par les randonneurs, et permettant de mettre en valeur ces remarquables paysages «qui font la valeur de notre coin et jouent un rôle intéressant sur le plan touristique», estime M. Cléménçon.



Depuis l'Arvoux
Un remarquable coup d'œil sur le lac des Brenets.

(Impar-Perrin)

Mais il est évident que la nature évolue, croît, de sorte que certains de ces points de vue étaient jusqu'à il ya peu envahis d'arbres, arbustes et végétaux divers. «C'est notamment sur les remarques de certains habitants que nous avons entrepris de les remettre en valeur et de les dégager» explique le garde-forestier. Dans certains sites ce travail a été accompli par les employés

municipaux, alors que dans les autres l'équipe forestière de l'Etat s'en est chargé. Résultat, une magnifique promenade avec de superbes coups d'œil le long de la crête rocheuse dominant la rivière-frontière.

VUE PLONGEANTE

Quatre de ces points de vue remis en valeur ouvrent à nouveau de larges perspectives sur le lac

des Brenets et les bassins du Doubs. Ce sont ceux de la Caroline, de l'Arvoux, du Banc vert (le plus classique sur la route menant au Saut-du-Doubs) et de la Tête à Calvin.

Les autres offrent en revanche une vue plongeante sur le lac du Moron. Il s'agit de ceux des Reçrettes, de l'Escarpineau, du Belvédère, du Club Alpin et des Roches de Moron.

C'est subtilement dans l'un ou l'autre de ces points dominants que quelques arbres ont été tronçonnés, que des espèces buissonnantes ont été taillées alors que presque sur chacun d'eux des foyers à torréer sont prévus. «Mais il nous faudra veiller à ce que ces dégagements ne se ferment pas, donc les entretenir» explique M. Cléménçon.

TROP DE DÉCHETS

Dommage, en revanche, de constater avec lui que trop de déchets (papiers, boîtes d'aluminium, sachets en plastique) sont abandonnés sur place. Sur mandat de la commune des Brenets, les équipes forestières du Locle et des Brenets ont aussi confectionné des tables (installées sur le plat du «Saut», le long du sentier menant à la chute et au virage de la Crête) ainsi que des bancs de bois, style rustique, disposés en de nombreux endroits du territoire communal, le long des sentiers pédestres.

Des sentiers que les forestiers brenets parcourent régulièrement en début d'année pour les dégager des éventuels arbres pouvant les encombrer. Tout cela dans le but, en collaboration avec les Sentiers du Doubs, d'offrir de bonnes conditions aux marcheurs et de mettre en valeur les atouts touristiques de cette magnifique région du Doubs. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Comoedia trouve des comédiens
La relève de la troupe sous d'heureux auspices

Comoedia, qui fête ses 50 ans l'année prochaine, cherchait des comédiens pour son prochain spectacle en particulier, et en général pour assurer la relève et renflouer la troupe (voir notre édition du 25 août). Pour ce faire, la troupe locloise avait programmé des auditions. Eh bien, le pari a l'air d'être gagné. Jean-François Droxler indique qu'une douzaine de personnes sont montées sur scène. La plupart se sont dites intéressées par le cours de formation qui sera mis sur pied en février prochain. Et d'ores et déjà, deux comédiens ont été engagés pour le spectacle prévu en fin d'année. A préciser que Comoedia jouera en outre «La fille sur la banquette arrière» en janvier 94. (Imp)

Plainte retirée, mais... Frais de justice

Le plaignant reprochait à J.J. de l'avoir injurié. Mais, par la voix de son avocate, acceptait de retirer sa plainte, l'autre jour au tribunal de police, à condition que J.J. participe aux dépens (soit les honoraires de l'avocat) à raison de 300 francs. Ce que J.J. refusait: elle voulait bien payer 150 fr. mais rien de plus. L'avocate trouvait quand même que c'était peu, et a fait remarquer que si l'affaire suivait son cours, J.J. risquait de payer non seulement les dépens mais encore l'amende de 100 fr. requise contre elle, ainsi que les frais de justice. Finalement, tout le monde est tombé d'accord sur 200 fr. qui ont été versés sur le champ. (Imp)

AGENDA

Club jurassien au vert
Les plus beaux arbres!
Sortie agréable en perspective pour les membres du Club jurassien section Col-des-Roches. Ils s'en vont samedi 9 octobre (en cas de temps pas trop maussade quand même) faire l'inventaire des plus beaux arbres de la propriété du club, au Creux-du-Van, dans un superbe coin de nature. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 6 AU 13 OCTOBRE

- **AMIS DES CHIENS LE LOCLE.** Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- **CAS GROUPE DES AÎNÉS.** Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- **CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.** Samedi 9 octobre, dîner choucroute à Roche-Claire, inscriptions jusqu'à 7 octobre. Gardiennage: 9-10 octobre, A. Perret, S. Inglin.
- **CAS SECTION SOMMARTEL.** Vendredi 8, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 9, escalade aux Rochers de la Plagne. Mardi 12, gymnastique à la halle du Communal. Gardiennage: F. Jacques, J.-Louis Kehrl.
- **CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE.** Mercredi, entraînement dès 16 h au chalet. Jeudi, match au loto à 20 h à Paroiscentre. Samedi, entraînement dès 14 h au chalet.
- **CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES.** Samedi 9 octobre, inventaire des plus beaux arbres de la propriété du club au Creux-du-Van. Rendez-vous à 8 h place Bournot. Déplacement en voiture (Le Locle-la Ferme Robert) et à pied (la Ferme Robert-propriété du club). En cas de mauvais temps, report au 16 octobre.
- **CONTEMPORAINES 1918.** Mercredi 13 octobre, 11 h 30 au Cercle de l'Union, dîner d'automne.
- **CONTEMPORAINES 1923.** Rendez-vous pour le dîner d'automne au restaurant Bonnet au Cerneux-Péquiognot le 15 octobre à 12 h. Inscriptions jusqu'au 9 octobre au No de tél. 31.16.71.
- **FMU LA MONTAGNARDE.** Samedi 9 octobre, escalade jeunesse. Saint-Loup. Renseignements et inscriptions au 039/28.72.43 ou au 28.26.91. Samedi et dimanche 9 et 10 octobre, journée des familles au chalet. Rens. et insc. au 038/53.62.45 ou 038/33.61.40.
- **SOCIÉTÉ CANINE.** Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club

- sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptés avec ou sans pedigree.
- **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.** Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- **VÉLO-CLUB EDELWEISS.** Jeudi 20 h, café des Sports, assemblée mensuelle.
- **PRO SENECTUTE.** Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.
- **VOLLEYBALL-CLUB.** Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).
- **STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.** Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- **CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).** Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- **CLUB D'ÉCHECS.** Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- **CLUB DES LUTTEURS.** Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.
- **FANFARE «LA SOCIALE».** Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.
- **LE LOCLE-SPORTS, CLUB HALTÉROPHILE.** Halle des sports des Jeanneret,

- entraînements les lundis et mercredis dès 18 h.
- **SAMOURAI JUDO-CLUB.** Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.
- **GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS.** M.-A Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.
- **CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.** Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâtoise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midis de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.
- **FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.** Actifs, actives (dès 16 ans).- Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h. Dames (dès 25 ans).- Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans).- Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site. Jeunes filles (de 7 à 10 ans).- Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret. Jeunes filles (de 10 à 16 ans).- Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site. Agrès mixte (dès 7 ans).- Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Artistique garçons (dès 7 ans).- Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Athlétisme mixte (dès 7 ans).- Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Enfantine mixte (de 5 à 7 ans).- Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site. Mères et enfants (de 3 à 5 ans).- Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site. Gymnastique douce (dès 50 ans).- Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site. Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.

- **SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.** Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21-h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
- **TENNIS DE TABLE.** Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
- **GYM HOMMES.** Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.
- **CONTEMPORAINS 1918.** Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).
- **CONTEMPORAINS 1923.** Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.
- **CONTEMPORAINS 1924.** Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.
- **GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».** Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.
- **CLUB D'ACCORDÉON.** Répétitions tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. au président, Roger Vieille, 31.72.05.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

AVIS URGENT

VILLE DU LOCLE
L'ouverture de la patinoire est reportée à une date ultérieure.
Les conditions météorologiques ne nous permettent pas d'ouvrir la patinoire, comme convenu, le samedi 9 octobre 1993.
Gérance des bâtiments
157-14003-18

Moulins souterrains

200.000e visiteur

Mardi après-midi le conservateur des Moulins souterrains, Orlando Orlandini, son épouse ainsi que des guides qui font découvrir les lieux ont eu le plaisir d'accueillir leur 200.000e visiteur. Une famille suisse allemande en séjour pour quelques jours dans la région.

Agréable surprise pour M. Kälin, son épouse et leur fils cadet domiciliés à Küssnacht am Rigi, au sortir de la grotte lorsqu'ils ont appris la nouvelle. Enseignant, M. Kälin visitait pour la première fois les grottes mais connaît déjà notre région. Ce d'autant plus que le fils aîné du couple travaille à La Chaux-de-Fonds. Il compte d'ailleurs y revenir avec une classe, pour une semaine de promenade en vélo, et s'est montré hautement intéressé par l'offre du Centre d'accueil des Calames que lui a présenté M. Orlandini. Cette statistique du nombre de visiteurs a été régulièrement tenue par les meuniers dès que les moulins s'étaient ouverts au public, en 1987, alors qu'ils n'étaient visitables que le week end. (jcp)

SERVICES

- **PHARMACIE D'OFFICE** Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
- **PERMANENCE MÉDICALE** ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

NAISSANCE

ARNAUD
est très heureux d'annoncer la naissance de son petit frère
CYRIL
le 1er octobre 1993
Maternité de l'Hôpital du Locle
Sylvie et Yves-Alain
CALAME
Concorde 47
2400 Le Locle
157-14004

VENTE ET ACHAT D'ARTICLES DE SPORTS D'HIVER

TROC AMICAL enfants et adultes

Maison de paroisse, Envers 34 - Le Locle
Samedi 30 octobre dès 10 h 30 jusqu'à 16 heures
(Vente ouverte à tous)

157-500514

Réception des articles avec étiquettes:

Mercredi 27 octobre: 14 à 17 heures
Jeudi 28 octobre: 19 à 21 heures

Vente aux détenteurs de bons:

Samedi 30 octobre: 7 h 30 à 10 heures

Vendredi
8 octobre 1993
à 20 h 15

Match au loto

PAROISSE DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

Abonnements
Fr. 15.- = 30 tours
2 abonnements = 3 cartes
Lot de consolation
à chaque tirage au sort

157-500545

LE LOCLE
SALLE FTMH
Vendredi
8 octobre 1993
à 20 heures

MATCH AU LOTO

du club des lutteurs du Locle

30 TOURS pour Fr. 16.-

5 CARTONS: 2 corbeilles garnies
1 bon de marchandise
1 bon de voyage à Ballenberg (pour 2 personnes)
1 lingot d'or de 10 gramme
+ 10 tours supplémentaires avec
2 CARTONS: 1 BON DE MARCHANDISE
1 BON DE VOYAGE À EURO DISNEY (tout compris)
2 abonnements = 3 cartes.

157-500355



CLUB
DU BERGER ALLEMAND
LE LOCLE

MATCH AU LOTO

Jeudi 7 octobre 1993 à 20 h 15

PAROISCENTRE, LE LOCLE

Abonnement, 37 tours: Fr. 18.-

157-500533

GASTRONOMIE

NOTRE PRÊT-À-MANGER

Chaque matin dès 6 heures
Votre nouveau petit déjeuner express

«Grand choix de quotidiens romands»

Marais 10, Le Locle, tél. 039/31 35 30, fax 039/31 35 50



L'annonce, reflet vivant du marché

France, 1 h 30 de la frontière

Ancienne ferme

Bon état, 4 pièces, salle de bains, W.-C., grange. Terrain: 1600 m². Endroit calme et champêtre. Sfr. 52000.-

☎ 0033/84 81 49 02
18-2204

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/4x4

IMMOBILIER

A louer au Locle Appartements de 3 et 4 pièces

Cuisine agencée, cave.
Loyer mensuel charges comprises: Fr. 950.- et 1150.-
Pour visiter s'adresser à Mme Courtet, concierge,
au 039/31 57 89

132-506379

A louer au Locle, place du Marché

4 appartements rénovés de 3½ pièces

Fr. 750.- + charges, 2 appartements rénovés de 5½ pièces (duplex), cuisine agencée.
Fr. 995.- + charges. ☎ 039/31 84 36.

157-14416

A louer au Locle Appartement de 3 pièces

Cuisine, salle de bains - W.-C., dépendances.
Loyer mensuel charges comprises: Fr. 575.-
Pour visiter s'adresser à Mme Christine Hofer
Marie-Anne-Calame 14, 3e étage

132-506379

VACANCES - VOYAGES

LE LOCLE - SIDMOUTH

Dans le cadre du jumelage Le Locle - Sidmouth,
l'Association de jumelage propose:

une semaine en Angleterre

du lundi 11 au dimanche 17 avril 1994

Programme:

5 jours à Sidmouth (logement gratuit chez l'habitant)
et 2 jours à Londres (hôtel)

Voyage en avion (Genève - Londres et retour)
et en car (Londres - Sidmouth et retour).

Renseignements et inscriptions auprès
de Mme M. Droux, A.-M.-Piaget 12, Le Locle,
☎ 039/31 56 70

(Dernier délai: 15 novembre)

157-14249

AVIS OFFICIEL



Hôtel des Trois-Rois 2400 Le Locle

Vendredi 8 octobre 1993,
de 16 h à 20 h (visite dès 14 h)

Vente aux enchères publiques

Fonds d'atelier d'horlogerie

(Vente à tout prix)

Extrait du catalogue: régulateurs, tabourets d'horloger, tours, burin fixe, balances et poids, layettes, chronos, montres, mouvements, boîtes, cadrans, aiguilles, outillages, quinquets, etc.

Renseignements, organisation et catalogue: Atelier du Lion-d'Or, Grand-Rue 20, 2400 Le Locle, tél. 039 31 64 54.

Le commissaire:
D. Choulat, greffier
157-14005/4x4

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Police-secours
117

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons

VENDEUSE EN DISQUES

Seules les personnes avec CFC de vendeuse seront prises en considération.

Veillez prendre contact avec M. Robert, Temple 21, Le Locle, ☎ 039/31 15 14, par écrit ou rendez-vous téléphonique.

157-14067

VILLE DU LOCLE
Service de l'électricité

Emondage

Pour éviter des interruptions de courant l'hiver prochain, le Service de l'électricité fera procéder prochainement à l'émondage des branches présentant un risque pour les lignes électriques.

Les propriétaires intéressés sont priés d'en prendre note et de faciliter la tâche du personnel chargé de ce soin.

Abattages

En cas d'abattage à proximité de ses lignes aériennes, le Service de l'électricité met gratuitement le personnel et l'outillage nécessaires à la disposition des bûcherons pour prendre les mesures de sécurité à l'égard de ses installations. Aviser par écrit au moins trois jours à l'avance.

Par contre, en cas d'accidents ou de perturbations provoqués par des abattages en l'absence de notre personnel, toute responsabilité incombe à l'auteur du dommage.

Services industriels, la direction

157-14003

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Un/une chef de section

Conduite de la section juridique. Accomplissement des tâches de l'office en matière de droit d'aménagement du territoire et des mensurations cadastrales. Collaboration à l'examen des tâches fédérales ayant des effets sur l'organisation du territoire et participation au développement du droit foncier. Collaboration avec les autres sections et offices. Conseiller les cantons. Etudes universitaires complètes; brevet d'avocat; bonnes connaissances du droit administratif; expérience souhaitée en droit des constructions et de l'aménagement au niveau cantonal; facilité dans l'expression écrite et orale; talent de négociateur/trice. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français et de l'italien.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'aménagement du territoire, service du personnel, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Coordinateur/trice du perfectionnement professionnel

Notre division de la formation professionnelle tient à prendre une part active dans la lutte contre le chômage en encourageant le perfectionnement professionnel notamment. A ce titre, nous souhaitons engager une personnalité aux intérêts multiples, capable de travailler en équipe, possédant de la force de conviction et disposée à innover. Collaborateur/trice appelé/e à coordonner les divers projets et manifestations en rapport avec le perfectionnement et la reconversion professionnelle. Cet emploi exige de l'expérience dans le domaine de la formation, de l'orientation professionnelles, ou de la gestion du personnel. Le/la candidat/e devrait être au bénéfice d'une formation universitaire ou d'un diplôme d'une école supérieure. Il/elle sera de langue maternelle française, alle-

mande ou italienne avec de bonnes connaissances des autres langues.

L'emploi est limité au 31 juillet 1996.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail OFIAMT, service du personnel et des finances, Bundesgasse 8, 3003 Berne, ☎ 031/322 29 84, M. H. Summermatter

Programmeur/euse C++

Pour compléter notre dynamique équipe de développement de logiciels, nous cherchons un/une programmeur/euse pour le service informatique des Services du Parlement. Cette personne serait chargée de la mise sur pied, de la gestion et de la poursuite de projets de banques de données ainsi que de la conception et de la réalisation de logiciels; diplôme ETS, diplôme universitaire ou formation équivalente; expérience dans le développement de logiciels avec les langages de programmation C et C++ et solides connaissances des banques de données relationnelles exigées; pratique des surfaces utilisateur graphiques (GUI) de l'OOP, de l'architecture client-serveur et de la programmation Microsoft-Windows souhaitée. A qualifications égales, la préférence sera donnée au candidat(e)s de langue française ou italienne.

Lieu de service: Berne

Adresse: Services du Parlement, service du personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

Un/une sociologue

Vous intéressez-vous aux chiffres et encore plus à tout ce qui s'y rapporte? Les questions sociales et économiques vous passionnent-elles? Le team de notre groupe Statistique de l'assurance invalidité recherche un collègue/une collègue sachant faire preuve d'initiative. Vous avez des connaissances

dans le traitement des données (ordinateurs et PC) et parlez deux des langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, les candidatures correspondantes seraient particulièrement appréciées.

Dans un premier temps, ce poste est limité au 31 mars 1994.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral des assurances sociales, Personnel et formation, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/61 90 12, P. Trevisan

Collaborateur/trice scientifique

au sein de la Section des entreprises et de l'emploi. Vous dirigerez, du point de vue technique, organisationnel et administratif, les préparatifs du recensement fédéral des entreprises qui aura lieu en 1995. Votre activité consistera à fournir une assistance scientifique aux groupes d'étude, à assurer la formation du personnel chargé du recensement, à conduire des négociations avec des offices, des associations professionnelles et économiques et des entreprises et à y prendre part ainsi qu'à rédiger des rapports. Formation universitaire complète, de préférence en économie politique ou en économie d'entreprise. Connaissances en informatique souhaitées. Aptitude à négocier et contact facile. Bonne connaissance de deux langues officielles. A qualifications équivalentes, la préférence sera accordée à une personne de langue française ou italienne.

La durée de l'engagement est limitée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/61 86 45, Ref. L-BZ/UNT

05-20186-00 4x4

Plateau de Maïche: nouvelle association d'animation et de promotion

«Les Gais Lurons» font la foire

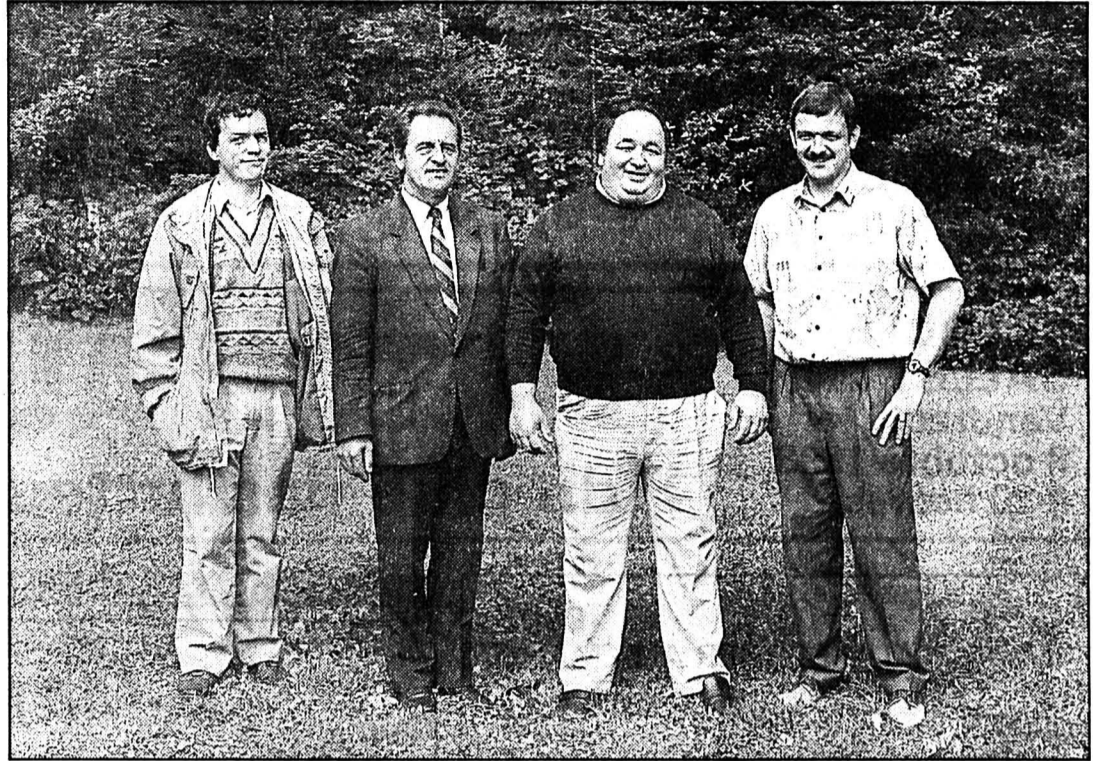
Champagne pour «Les Gais Lurons», groupe d'animation fraîchement né sous la tonnelle et qui sera porté sur les fonts baptismaux lors de la foire aux vins des 4, 5 et 6 novembre.

N'allez pas croire après cette pétillante entrée en matière que «Les Gais Lurons» sont des piliers de bistrot. La foire aux vins, premier cru du genre sur le Plateau, révélera en fait cette jeune association intercommunale qui a bien d'autres cordes à son arc. Patrick Parent, ex-président du comité des fêtes de Belfays, est le dynamique timonier des «Gais Lurons» tirant les leçons et les limites d'une action associative à l'échelle d'un village. «Dans un petit village, on est tributaire de tout, prisonnier des problèmes électoraux, de chasse. Or il n'est pas possible d'attendre l'humeur du moment pour entreprendre quelque chose quand cela demande des mois de travail». Patrick, artisan de la défunte Fête des jonquilles à Belfays évoque un peu amer les réunions de société, «où tu es trois ou quatre pour travailler mais 30 pour le casse-croûte!». Le cadre intercommunal pour développer et réussir un programme d'animations lui est donc apparu plus porteur. Ainsi, est né le groupe «Les Gais

Lurons», formé pour l'instant d'une vingtaine de bonnes volontés venant de l'ensemble du secteur. «Nous avons des origines sociales, professionnelles très différentes, ce qui nous donne la possibilité d'exploiter les compétences de chacun», observe l'instituteur Eric Chardon, trésorier de l'association. Fernand Feuvrier, inspecteur d'assurances et secrétaire des «Gais Lurons», ajoute que «ce groupe n'est pas un cercle fermé mais recherche une dynamique en voulant apporter toujours du nouveau sinon ça meurt comme ça a vécu». Il précise que, «c'est au fur et à mesure qu'on évoluera que l'on découvrira les besoins du secteur». L'association entend être présente sur le terrain de l'animation, que ce soit dans les domaines touristique, culturel, sportif, commercial...

MISSION ÉCONOMIQUE

Intercommunal dans sa composition, elle tient beaucoup à «appropriation des manifestations au cadre spécifique de chacun des villages et aux structures existantes». Fernand Feuvrier, soucieux également d'agir dans le but d'induire du développement économique, imagine très bien «associer des jeunes sans emploi aux actions des «Gais Lurons» en s'appuyant pour cela sur les dispositions légales» (contrat emploi solidarité...). Ce membre considère que la philosophie générale des «Gais Lurons» est avant tout «de recréer, redonner



Les Gais Lurons
Un bureau de choc.

(Impar-Prêtre)

la vie au secteur», la seule façon, selon lui, de «démontrer qu'on est crédible, sérieux et efficace». C'est dans cette optique que s'inscrit la foire aux vins des 5, 6 et 7 novembre. 43 producteurs représentant 18 départements viticoles présenteront leurs produits et, en marge de la foire, on

fera la fête grâce à un large éventail de spectacles. Cette manifestation pourrait être l'occasion aussi de lancer une invitation au bourg franc-montagnard de Saignelégier. Histoire de réactiver ou d'amorcer les relations de part et d'autre du Doubs. Trinquier à l'amitié franco-suisse à

coup sûr. Le président Parent, frontalier au Noirmont, est l'homme tout désigné pour cette mission de rapprochement. «Les Gais Lurons» annoncent d'autres manifestations inédites et d'envergure, se réservant le moment opportun pour en dévoiler le contenu. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Besançon

Romands à l'honneur

Régulièrement organisé au Canada, en Suisse, en Belgique et en France, le Salon du livre des régions aura lieu cette année à Besançon du 13 au 17 octobre. C'est ce qu'a annoncé hier l'Association suisse des éditeurs de langue française. Plus de 400 titres de la production romande seront présentés. La délégation qui présentera ces titres sera conduite par l'éditeur vaudois Eric Caboussat.

Maïche

Le curé à Singapour

André Jan, curé doyen de Maïche s'envolera pour Singapour en compagnie de Régine Triponey et de Marie Claude Pretot afin de participer, les 9 et 10 octobre, aux 50 ans de sacerdoce du Père Pierre Barthoulot, originaire du Cerneux de Maïche. (pr.a)

Grève du zèle au collège

Des repas en retard pour protester

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition d'hier, les agents du collège public de Morveau ont volontairement retardé l'heure du repas des élèves pour manifester leur mécontentement relatif au non-renouvellement des contrats emploi-solidarité sollicités par le Conseil d'administration du collège.

Les élèves ont dû faire preuve de patience, hier à midi, car le ser-

vice des repas n'a commencé que vers douze heures quinze et comme il a été volontairement très lent, il ne s'est terminé qu'en début d'après-midi, plus tard qu'à l'habitude.

Daniel Vardanega et Daniel Blondeau, responsables de la section CGT du personnel de service du collège, ont expliqué les raisons de leur mécontentement: «Les deux postes suppri-

més en 1988 avaient été remplacés par des contrats emploi-solidarité qui ne sont pas renouvelés depuis la rentrée.» Ils soulignent parallèlement la progression des effectifs et l'augmentation des surfaces à entretenir. Ils rappellent également, qu'au Conseil d'administration, la CGT avait été la seule à voter contre l'emploi de personnes de façon précaire. «Ce n'est pas une solution, dénonce Daniel Blondeau.

Il faut créer des postes budgétaires. Au dernier concours de recrutement d'ouvrier d'entretien et d'accueil, il y avait mille candidats, on en a pris trente seulement.»

De leur côté, les personnes concernées sont totalement désemparées. Mme Remonay par exemple: «Je suis allée voir l'assistante sociale. Je suis en fin de contrat car j'ai fait un an mais je

ne sais pas ce que je vais devenir.» On voit poindre évidemment le stress de l'exclusion avec tout ce qu'il comporte et surtout ce sentiment de mise à l'écart du monde du travail.

Quelle suite à cette action? Le personnel attend une réponse de l'administration. Il semble déterminé à obtenir satisfaction à ses revendications. (dry)

AGENCEMENT
DE CUISINE



APPAREILS
MÉNAGERS
**PRIX
ROUGES**
=
**PRIX
D'AMIS**
Entrée libre.
Serre 90
La Chx-de-Fonds
132-12183

1 mousqueton
1911
1 long fusil
(état neuf)
4 casques:
allemand,
français,
légion
(étrangère),
suisse
☎ 039/23 25 18
132-510051

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

OFFRES D'EMPLOI

BERTOLUCCI

Fabricant de montres, à Neuchâtel,
cherche en vue de son transfert
en janvier 1994:

- horlogers
- emboîteurs
- poseurs de cadrans
- ouvrières polyvalentes
- boîtier avec connaissances CN
- polisseurs
- sertisseurs

Nous demandons du personnel qualifié.

Veuillez adresser votre offre
avec curriculum vitae et documents usuels à:

BERTOLUCCI SA
Route Principale 57, 2533 Evilard

6-12001

ADIA
POSTES FIXES
032 22 55 22
Rue Centrale 45, 2502 Bienne

Afin de maintenir sa position de pointe dans le secteur du génie civil, nous recherchons pour notre client, une grande entreprise du Seeland, un:

chef de chantier

pour son département génie civil et construction de routes

Profil souhaité:

- ingénieur ETS ou école de chef de chantier;
- meneur d'hommes, dynamique et compétent;
- avoir le sens des contacts humains face aux partenaires et vis-à-vis du personnel de l'entreprise;
- langue maternelle allemande avec de très bonnes connaissances du français.

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature manuscrite, accompagnée des documents usuels, à **ADIA INTERIM SA**, rue Centrale 45, 2502 Bienne, à l'attention de M. R. Bürgisser.

06-1002/4x4

PARTNER

Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

Nous cherchons activement des partenaires qualifiés au bénéfice d'une formation dans les professions suivantes:

- **MAÇONS CFC**
(A1 - B1 - B2)
- **FERBLANTIERS**
- **ÉTANCHEURS**
- **PEINTRES**
- **COUVREURS**
- **MENUISIERS**
- **NETTOYEURS**
- **SERRURIER DE CONSTRUCTION (pose)**



Si vous correspondez à ces profils,
appelez-nous tout de suite.

Discrétion et gratuité garanties.

A bientôt.

Tél. 039/23 22 88

132-12995

TIRAGE AU SORT DES SUPERPRIX

PAIEMENTS DES GAINS DE LA SERIE 36

Les paiements des gains suite au tirage au sort des billets de loterie de la série 36 de la loterie gratuite DENNER de la semaine du 10 au 16 septembre 1993 ont été contrôlés par le notaire. Les superprix suivants ont été versés:

1. Le superprix du **billet numéro 36.0520082** va à une cliente DENNER à Zurich
2. Le superprix du **billet numéro 36.1273044** a été attribué au Jackpot
3. Le superprix du **billet numéro 36.1259332** a été attribué au Jackpot
4. Le superprix du **billet numéro 36.0891241** a été attribué au Jackpot

Fr. 50'000.-
Fr. 25'000.-
Fr. 15'000.-
Fr. 10'000.-

En octobre en plus:
100'000 × 5 francs du Jackpot.

Nous sommes toujours avantageux!

Imbattable en multipack!

Vin rouge français

Bourgogne a.c. Confrérie des Chevaliers du Tastevin

1991

6 × 7,5 dl

31,70

(5,29 la bouteille)

Les articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants Denner satellites!
 Valable dès le: 06.10.93

MI-40/061093

Ariel

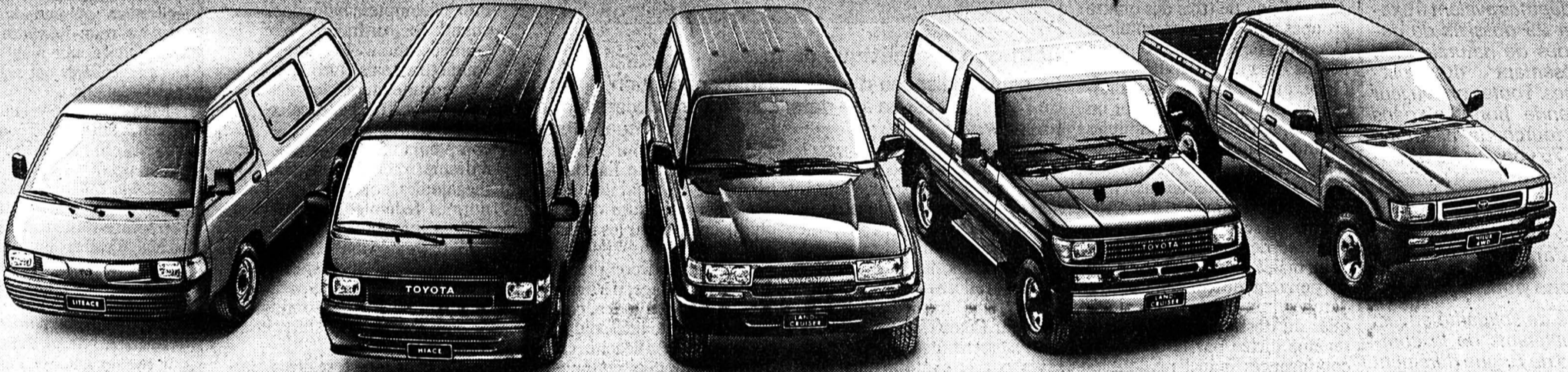
Lessive complète
 30° - 95°

2 × 5 kg
ARIEL
26,90
 5 kg 5 kg

(13,45 1 kg)

DENNER
 SUPERDISCOUNT

TOYOTA LITEACE, HIACE, LANDCRUISER STATIONWAGON GX, LANDCRUISER II, HILUX 4x4.



Cœur d'or

Prix d'achat imbattable! Frais d'entretien imbattables! Performances imbattables! Incroyablement économiques si bien que les utilitaires Toyota sont devenus les numéros 1 de Suisse. 5 gammes de modèles. En exécutions fourgon, combi ou Wagon. Avec pont de charge ouvert ou en version hardtop. Châssis-cabine très confortable. Egalement avec traction intégrale. Charge utile imposante. Charge remorquée considérable. Valeur de revente élevée. A partir de fr. 23 390.-. Garantie intégrale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans contre la perforation par corrosion. Tous les modèles sont disponibles en leasing attrayant. Utilisez la chance qui vous est offerte de les essayer!

VOUS LES TROUVEZ CHEZ:

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, M. Grandjean S.A., Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45 • Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 • Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • Sonvilier: J. C. Béring Automobiles, 039/41 15 55

NOUVEAU **AVIS À LA POPULATION**

9 h à 18 h 30 non-stop

DES PRIX JAMAIS VUS!

Grande vente de 4 jours

jusqu'au 9 octobre 1993

Articles provenant de faillites, liquidations, cessations de commerces, fins de séries

JEANS - HABITS DIVERS - MEUBLES - SALONS - PARFUMS, Dames, messieurs, enfants CHAUSSURES - TAPIS, ETC.

Equipements hockey
 3000 articles
 vestes, patins, gants, cannes, etc.

À MARIN

Magasin des Meubles du Vieux Battoir

Champs-Montants 14 Tél. 038/33 61 55

200 000 ARTICLES À 10.- 3 PROFITEZ: 3 ARTICLES POUR 10.-

Daniel Beller
 Capital + Confiance

DIVERS

GARAGES

DIRECTEMENT DE NOTRE USINE A AVENCHES

PRIX INTERESSANT
 MULTI-FONCTIONNEL
 PREMIERE QUALITE



220 108048
 Demandez notre documentation!
021 634 99 11
BTR Prébéton SA
 Bois-Genoud, Crissier

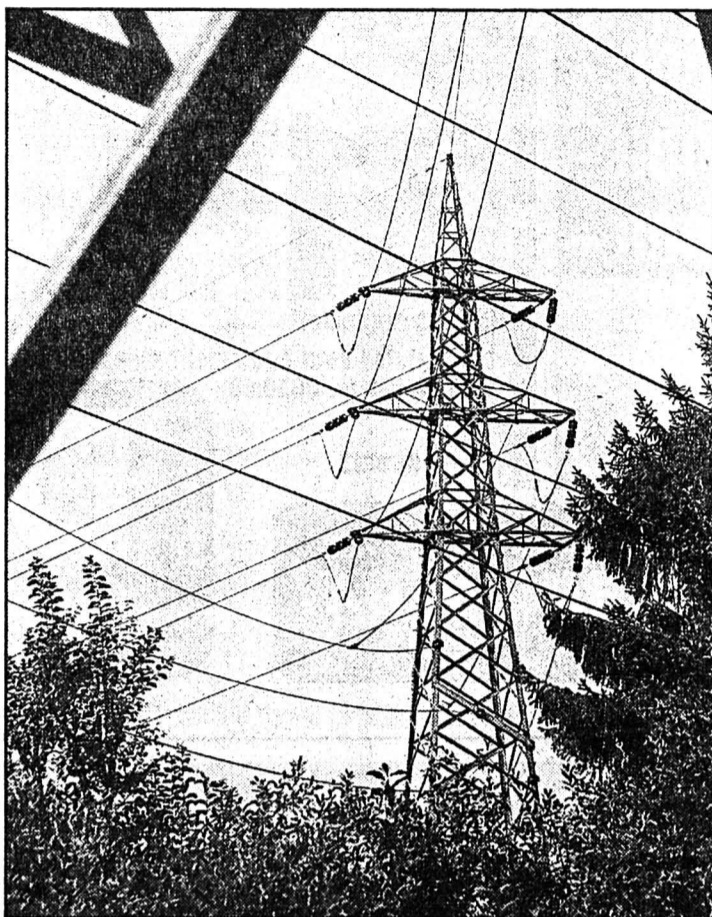
Feu: 118



Le rapport sur l'énergie adopté à l'issue de quatre heures de débat

Les économies auront leur prix

Soulagement général: le volumineux rapport concernant la conception directrice cantonale de l'énergie a finalement été unanimement pris en compte hier par les députés, au terme de quatre heures de débats répartis sur deux jours. Restera désormais à s'attaquer au volet des applications, une autre paire de manches lorsqu'il s'agira d'accorder à l'Etat les moyens financiers de sa politique énergétique.



Politique énergétique cantonale

Le canton dispose d'une véritable conception directrice de l'énergie, restera à le doter des moyens nécessaires à la financer...

systématiquement de rompre la «paix énergétique» en s'opposant à tout ce qui concerne le nucléaire et même à l'extension des centrales hydro-électriques.

Par ailleurs, les radicaux demeurent réticents à propos de la perception d'une taxe sur l'énergie pour financer les 2 millions d'investissements annuels envisagés par le canton, de même qu'ils estiment absurde l'idée d'introduire le décompte individuel de chauffage qui aura pour conséquence d'obliger les gens à acquérir des compteurs dont le prix sera disproportionné par rapport aux éventuelles économies d'énergie réalisées...

RÉALISME

Plusieurs députés ont alors exprimé leur point de vue sur le programme d'action et son financement. Ainsi, pour Jean-Claude Leuba (PS), les bons choix découlent de projets réalistes compris et acceptés par tous; ce qui n'est pas le cas de la plupart des propositions d'Énergie 2000 qui ne tiennent pas compte des vraies conséquences de leur application, notamment sur le budget des ménages! Il a aussi brisé une lance en faveur du transport individuel qui reste

d'énoncer quelques pistes, à géométrie variable, pour améliorer la situation d'ici à l'an 2000; cela au prix raisonnable de 18 à 20 millions sur dix ans.

Selon lui, il n'est pas question d'introduire une taxe d'incitation - elle est du ressort de la Confédération - mais de «faire participer financièrement le consommateur», ce qui nécessitera la modification de la législation.

«Si on veut promouvoir les énergies renouvelables, il faut des moyens. Si cette perspective nous est refusée, l'Etat ne les engagera pas au travers de son budget», et Pierre Hirschy de souligner qu'il s'agira de prélever 0,1 centime par KW/h consommé, ce qui reviendra, en moyenne, à 40 francs par année et par ménage. Sont aussi à l'étude les moyens de prélever une contribution de même nature sur le fuel, le gaz et l'essence, peut-être en augmentant de 10 à 12 francs la taxe des véhicules dans ce dernier cas.

CHAUD DEVANT

En réponse aux préoccupations des députés sur l'introduction du décompte individuel de chauffage ordonné par la Confédération, le canton s'y soumettra mais avec une souplesse qui évitera bien des désagréments. Il est d'ores et déjà prévu de ne pas imposer de compteurs à des immeubles «mesurés» en-dessous de 600 mégajoules, contre 300 selon les normes fédérales... Pierre Hirschy a néanmoins admis que l'utilité du décompte n'était pas évidente, puisque, même s'il connaît l'exact prix de sa facture de chauffage, le consommateur restera libre de se chauffer comme il veut!

Remarque qui fera dire à Bernard Matthey (Lib-PPN) qu'«une bonne taxe d'incitation aux économies ne peut être qu'une taxe considérable, donc inacceptable». Dès lors, à quoi rime le prélèvement de 0,1 centime par KW/h, puisque ceci n'influencera pas la consommation? Réponse du même: uniquement à financer les deux millions d'investissements prévus par l'Etat.

Avant de passer au vote, le député écologiste Jean-Carlo Pedrolli synthétisera les hésitations financières des groupes bourgeois en les accusant de vouloir reporter sur les autres les frais qu'il faudra engager pour réaliser tout ou partie du programme énergétique évoqué dans le rapport.

Au vote, le rapport sera finalement pris en compte par les 101 députés présents.

Subventions La loi trébuche

Les subventions accordées par l'Etat représentent aujourd'hui 40% de son budget de fonctionnement, soit près de 500 millions de francs! Or, l'Etat ne dispose pas d'une loi-cadre régissant l'octroi et la fixation des subventions qu'il verse. Raison pour laquelle il entendait réparer cette lacune par le biais d'une nouvelle loi. Mal lui en a pris puisque son projet a été proprement renvoyé à l'expéditeur, par 63 voix contre 39, seuls les socialistes et une poignée de libéraux souhaitant entrer en matière, pour proposer le renvoi du dossier en commission.

Côté radical, on a reproché au projet de loi de rester dans un flou artistique de mauvais aloi, alors que l'Etat avait fâcheusement tendance à tout vouloir surveiller et contrôler. Par ailleurs, le renvoi en commission n'aurait donné que l'illusion que le Grand Conseil assumait ses responsabilités de législateur, puisque de toute manière cette loi-cadre reste subordonnée aux nombreuses lois particulières qui régissent les subventions...

Même raisonnement dans les rangs libéraux où une large majorité estimait encore que le projet était prématuré eu égard à la commission de «désenchevêtrement» des tâches. Les socialistes ont par contre décidé d'entrer en matière, mais de renvoyer toutefois le rapport en commission. A leurs yeux, la loi avait le mérite de mettre de l'ordre dans un domaine crucial, mais le défaut majeur aussi de donner à l'Etat le pouvoir de révoquer «arbitrairement» certaines subventions accordées.

Les petits partis ont manifesté un tonitruant refus d'entrer en matière, car la loi non seulement ne résolvait absolument pas les problèmes de coûts, mais octroyait des pouvoirs considérables au Conseil d'Etat, notamment de se placer au-dessus des lois en cas d'aggravation de la situation financière du canton. Il était dès lors exclu de donner à l'exécutif des pouvoirs de législatif.

Francis Matthey (CE) aura beau prétendre que la loi avait pour soucis de mieux répondre encore aux engagements que l'Etat devait légalement honorer, il n'arrivera pas à retourner la décision de la majorité des députés.

BRÈVES

Compte-rendu:
Mario SESSA

Naturalisations

Quarante nouveaux, sans problème

Les députés avaient à examiner 29 dossiers de demandes de naturalisation représentant 40 personnes. Toutes ont vu leur demande honorée, dans une fourchette allant de 81 à 75 voix sur les 82 exprimées.

Solidarité

Jetons pour Brigue

Geste de solidarité envers les habitants de la commune de Brigue durement touchés par les intempéries de la semaine dernière, les députés ont décidé de faire don, sur une base volontaire, de leur jeton de présence d'une journée, soit 100 francs

Décentralisation

Etat des lieux

Par voie d'interpellation, le député Gilles Attinger (Lib-PPN) a prié hier le Conseil d'Etat de dresser un état des lieux exhaustif du dossier de la décentralisation de services de l'Etat, notamment en précisant les contours du deuxième paquet de mesures envisagées.



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

IMMOBILIER



À VENDRE Quartier Ouest de la ville APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

tout confort, place de parc dans parking souterrain. Occasion intéressante. Pour traiter: Fr. 25 000.- Notice et plan à disposition. Libre tout de suite.

S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

132-12082

Publicité intensive,
Publicité par annonces

ROCHEFORT

Villa jumelle 5p. - 137 m²

Pour le printemps 94
Vue sur le lac & les Alpes
Prix : Frs. 533'000.-
Fonds propres : Frs. 56'000.-

Loyers : dès Frs. 1'505.-
Jacques Leuba S.A.
1400 Yverdon - Tél. (024) 21.22.64

LOGEZ-VOUS AU LOCLE

Appartement 3 pièces, balcon.
Mensualités dès Fr. 500.- + charges.
☎ 038/24 57 31

28-440

A louer tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 92

APPARTEMENT DE 2 GRANDES PIÈCES

entièrement rénové.
☎ 039/23 21 64 (le matin).

132-13015

À LOUER

Quartier piscine
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 1½, 2 et 3 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., ascenseur, garages à disposition. Libre à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
78, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

SOIGNEZ VOTRE VOITURE

Places de parc dans garage collectif.

Mensuellement Fr. 95.-
Hivernage Fr. 700.-
pour 6 mois.

28-1049

A louer tout de suite ou à convenir APPARTEMENTS 2 ET 3 PIÈCES

Rue Girardet 21, Le Locle.
Pour visiter: 039/23 21 64
ou 039/31 81 94.

132-13015

La Cour d'assises condamne un trafiquant libanais d'héroïne

Six ans à l'ombre

L'acte d'accusation lui imputait un trafic portant sur trois kilos d'héroïne. Il n'en avait reconnu «in extremis» que 300 grammes en audience préliminaire. La Cour d'assises n'a pas fait dans la demi-mesure: elle a condamné K. H., 25 ans, ressortissant libanais et ancien requérant d'asile, à six ans de réclusion.

K. H. s'était livré à son trafic d'automne 91 à juillet 92. Niant l'évidence en cours d'instruction, le prévenu n'avait finalement reconnu qu'une quantité de 300 grammes au cours de l'audience préliminaire. Le reste? Des affabulations de son ex-amie qu'il avait même feint de ne pas connaître lors de leur première confrontation. Les témoignages de tel ancien client ou fournisseur? «Je ne les connais

pas». Et l'appartement qu'il payait à son amie en récompense de l'aide qu'elle lui fournissait lorsqu'il écoulait sa marchandise au Kocherpark à Berne? «Je ne vivais pas avec elle. On se voyait de temps en temps et j'ai dû lui donner un peu d'argent pour l'aider». Pourquoi s'était-il mis au commerce de la drogue? Parce que la Croix-Rouge ne lui versait plus rien après que sa demande d'asile a été refusée.

Même atmosphère surréaliste lors de l'audition des témoins où seuls deux des quatre personnes citées ont comparu. L'une d'entre elles, l'ex-amie du prévenu, venant de s'enfuir du centre du Levant où elle était en traitement depuis sa condamnation à trois ans de réclusion. Quant aux deux témoins présents, si l'un a confirmé ses dires, l'autre a tenu à revenir sur son témoignage donné en cours d'instruction.

Pour le procureur général, la culpabilité du prévenu ne faisait aucun doute. Pire: K. H. a été

un trafiquant sans scrupule, un empoisonneur qui n'a montré aucun repentir, a profité honteusement de la loi sur l'asile et n'avait même pas l'excuse d'une quelconque toxicodépendance pour expliquer ses actes. Et de demander huit ans de réclusion.

La défense a eu beau jeu d'essayer de montrer que l'essentiel des accusations reposait sur les déclarations plusieurs fois modifiées de l'ex-amie du prévenu — une personne «à la mémoire défaillante et gravement toxicodé-

pendante» — la Cour ne l'a pas entendu de cette oreille. Retenant finalement un trafic portant sur 1500 grammes d'héroïne, elle a condamné K. H. à six ans de réclusion. Une mesure d'expulsion de 15 ans, ainsi qu'une créance compensatrice de 10.000 francs et des frais pour 8700 francs ont en outre été mis à la charge du condamné. (cp)

● *Composition de la Cour: Jacques Ruedin, président; Daniel Jeanneret et Freddy Boand, juges.*

Dernière présidence

L'audience de la Cour d'assises d'hier était la dernière à être tenue sous la présidence du juge cantonal Jacques Ruedin. Entré au Tribunal cantonal en 1982, président de la Cour d'assises depuis le 1er septembre 1989 et âgé de 52 ans, Jacques Ruedin a en effet repris la présidence de la Cour de cassation civile et est par ailleurs membre des Cours de cassation pénale et civile depuis le 1er octobre. Durant son mandat, il aura présidé à une quarantaine d'audiences de jugement. La présidence de la Cour d'assises revient au juge Jean-François Delachaux. (cp)

Neuchâtel: accident du camion-citerne de L'Ecluse au tribunal

La faute à «pas de chance»?

Le 20 janvier dernier, la remorque du camion-citerne conduit par L. V. se renversait à la croisée des rue Prébarreau et de l'Ecluse. 6500 litres de mazout se répandaient sur la chaussée et dans les canalisations. Le chauffeur du camion en cause s'est retrouvé hier devant le Tribunal de police. Il risque 400 francs d'amende.

Une partie de l'huile de chauffage répandue avait été récupérée dans les caves du restaurant de l'Ecluse, contre lequel avait

fini la remorque. Une autre à la STEP et le reste, quelques dizaines de litres, dans le lac où un barrage avait été érigé.

La remorque s'était renversée au sortir du virage alors que le convoi s'était déjà engagé dans la rue de l'Ecluse.

Hier à l'audience, le prévenu a affirmé qu'il n'avait pas mordu le rebord de l'ilot central, comme il avait dans un premier temps admis devant la maréchaussée. Ilot qui a d'ailleurs par la suite été corrigé et rabaisé.

Selon le chauffeur, la remorque, qu'il conduisait pour la première fois sur ce tracé, s'est renversée sous l'effet du balancement du liquide parce qu'elle ne comportait pas suffisamment de pare-vagues à l'intérieur.

Pour la défense, si le prévenu avait peut-être sous-estimé le comportement de la remorque, il n'avait en tout cas pas commis de négligence ni de faute, mais avait été victime d'un phénomène qu'il n'avait pu que subir. La vitesse du convoi lors de l'accident n'était que de 20 km/h.

De plus la pollution occasionnée n'avait été que vénielle. Et l'avocat de la défense de demander l'acquiescement pur et simple du prévenu qui en 23 ans d'activité n'avait jamais connu de problème de ce type.

Le jugement sera rendu dans une semaine. Le Ministère public réclame 400 francs d'amende à l'encontre du prévenu. (cp)

● *Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; Anne Ritter, greffière.*

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

CSP neuchâtelois
Trois départs

A l'occasion d'une récente cérémonie, le Centre social protestant (CSP) du canton de Neuchâtel a pris congé de trois collaborateurs de longue date. Elu président du Tribunal de Boudry, Daniel Huguenin a quitté son poste de juriste au CSP, charge qu'il assumait depuis presque 15 ans avec la fonction de directeur-adjoint du Centre et responsable du bureau de La Chaux-de-Fonds. Pour lui succéder, Laurence Haenni Guillod et Olivier Correvon œuvreront à temps partiel. Par ailleurs, Madeleine Juvet, juriste au bureau de Neuchâtel depuis 18 ans, a pris sa retraite. Une partie de sa charge sera reprise par Laurence Haenni Guillod. Enfin, Marie-Claire Roulin, assistante sociale depuis 25 ans au centre de Neuchâtel, prend elle aussi sa retraite. Elle sera remplacée par Ariane Vuilleumier. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

Ateliers pour enfants

«Graine de curieux», des ateliers à but pédagogique pour enfants en âge pré-scolaire s'ouvriront lundi prochain rue de l'Hôpital 10, à Neuchâtel. Création, musique, connaissance de l'environnement, expression corporelle, théâtre, natation et journal pour les parents: une séance d'information sera donnée vendredi, à 20 h, à la même adresse (renseignements et inscriptions au (038) 30.41.60). (at)

Patinoires de Neuchâtel

Concert annulé

Le concert de Johnny Clegg & Savuka, prévu initialement samedi prochain aux Patinoires du Littoral, de Neuchâtel, a dû être annulé pour des raisons techniques, a annoncé hier l'organisateur de la manifestation. (comm)

Aménagement des rives de Cortailod

Initiative: goal!

Septembre 1994, les citoyens de Cortailod applaudiront un but fatidique. Avec l'agrandissement du terrain de football, ils auront obtenu tout ce que réclamait l'initiative populaire sur l'aménagement des rives. La partie a été difficile...

Juin 1983, le législatif acceptait une initiative populaire sur l'aménagement des rives. Dans une première étape, le Conseil communal s'attaquait à la plage et au port. Le combat fut inégal: le lac avala la digue du port et le projet dut être revu à la baisse. Chacun des crédits étant contre par référendum avant d'obtenir l'aval populaire, on joue les prolongations...

Décembre 1992, un crédit de 810.000 francs (700.000 plus 110.000 votés quatre ans plus

tôt) est libéré pour la dernière étape (subvention cantonale de 15 à 20% sollicitée). Pour une fois, il n'y a pas de référendum et la mise à l'enquête publique des plans court actuellement, jusqu'au 14 octobre.

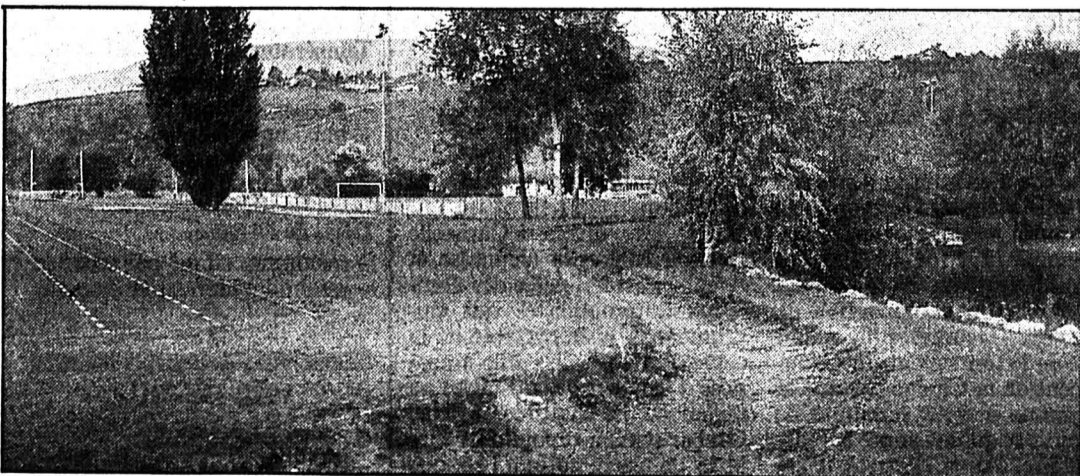
Le «champ» de football installé sur des remblais deviendra terrain, agrandi (de 93 x 60,5 m à 100 x 64), pour recevoir des compétitions de 1ère ligue (le FC Cortailod est en 2e ligue). Drainage et arrosage automatique (en pompant l'eau du lac) constitueront un grand progrès. Le terrain sera déplacé de 7 mètres environ au sud, 18 à l'est, mordant sur la petite crique qu'il faudra remblayer sur 700 m² environ.

Pas de couloir à six pistes (l'anneau d'athlétisme de Colombier les a), mais des installa-

tions d'athlétisme déplacées, sur un revêtement plus moderne. Les élèves de Cortailod y ont accès et près d'une centaine d'écoliers s'y entraînent trois à quatre fois par semaine avec le CEP (Centre d'éducation physique de Cortailod). Le public profitera d'un nouveau terrain synthétique de basket-volley-badminton (filets à disposition).

Claude Meisterhans, conseiller communal et entraîneur du CEP, espère que le dossier ne soulèvera pas d'oppositions et que le canton donnera son feu vert d'ici la fin du mois. Moyennant quoi, on remblayerait avant Noël (gel et dégel stabilisant le terrain). Le coup de sifflet du premier match serait donné en septembre 1994.

AO



Cortailod

Un «vrai» terrain de foot, des revêtements modernes pour les aires d'athlétisme et un terrain synthétique pour le public: l'année prochaine, les rives auront changé.

(Impar-Ortlieb)

Neuchâtel

La PC en Valais

La protection civile de Neuchâtel participera du 8 au 12 novembre au nettoyage et à la reconstruction des zones sinistrées valaisannes. Une soixantaine de volontaires se sont inscrits. La solidarité confédérale de la ville de Neuchâtel à l'égard des régions récemment sinistrées (Valais et Tessin) ne se limitera pas au don de 20.000 francs consenti par le Conseil communal, et à l'abandon des jetons de présence du Conseil général (pour un montant de 3280 francs). La protection civile de la ville va engager une soixantaine de volontaires en Valais. Ils participeront, du 8 au 12 novembre, au nettoyage et à la reconstruction, geste qui sera considéré par les responsables de la PC comme un cours.

Ces précisions ont été données hier matin par le conseiller communal Didier Burkhalter lors de la conférence de presse traditionnellement organisée le lendemain des séances du Conseil général.

Quelques informations nouvelles sur le prochain bateau de la Société de navigation ont par ailleurs été apportées. Construite à Duisburg, la nouvelle unité (longue de 52,15 m et large de 10 m) posera, on s'en doute, des problèmes d'acheminement du nord de l'Allemagne à Neuchâtel. Le premier tronçon, jusqu'à Bâle, se fera sur le Rhin où le bateau sera embarqué... en «portions» (environ six)... depuis Bâle, le transport de ces «portions» se fera vraisemblablement en hélicoptère jusqu'à Neuchâtel. Là, le bateau sera assemblé puis «habillé» avec la participation d'entreprises de la région. (at)

Chambre consultative de la jeunesse neuchâteloise

Ils habitent chez leurs parents!

Les résultats de l'enquête menée auprès des jeunes par la Chambre consultative de la jeunesse neuchâteloise (CCJN) ont été révélés hier soir. Basés sur 829 questionnaires retournés (dont près de 200 du CPLN), ils fournissent quelques éléments de réflexion. Apprendre que 15% des jeunes ne vivent pas chez leurs parents pourrait surprendre s'il n'était pas précisé qu'il s'agit d'étudiants de l'Université. L'étonnement vient d'ailleurs, ils disent avoir eu de la facilité à trouver un logement (26% un chambre, 20% un studio, 54% un appartement partagé).

La moitié des jeunes questionnés fait partie d'un club sportif et l'autre moitié pratique le sport de manière indépendante. Les possibilités offertes par la ville sont jugées moyennement satisfaisantes par 80% des jeunes qui les trouvent trop chères et pas assez variées. Les mêmes reproches sont formulés à l'égard des sorties nocturnes (18% ne les apprécient pas, 39% sont satisfaits et 43% moyennement satisfaits).

Le chapitre culturel révèle que 4% seulement des jeunes vont fréquemment au théâtre (50% rarement, 46% jamais, par manque d'information ou d'intérêt). Les données sont inversées pour le cinéma, jugé trop cher: 3% n'y vont jamais, 42% rarement et 55% souvent. Les jeunes préfèrent les expositions artistiques (48%) aux expositions instructives (32%) ou commerciales (20%). Leurs critiques à cet égard: pas assez va-

riés. Les concerts satisfont pleinement (32%), moyennement (39%) ou pas du tout (29%). Trop cher et pas assez varié, disent les mécontents.

La majorité se rallie à la musique moderne. 15% à la musique classique, quelques voix sont accordées à la musique folklorique.

Les lieux publics sont fréquemment utilisés pour étudier par 30% des jeunes qui apprécient la mise à disposition de documentation (33%), y trouvent une motivation (25%) ou goûtent au silence (33%). Les autres travaillent à raison de 62% à la maison, 13% dans la nature (!) et dans divers autres lieux. Ils préfèrent étudier seuls (43%) ou estiment que les lieux publics ne favorisent pas la motivation (34%). Sur l'ensemble, 59% ne souhaitent pas augmenter les lieux d'études (une proportion positive se manifeste toutefois à l'Université et au Gymnase Numa-Droz).

La CCJN, présidée par Yanis Callandret, a encore pris connaissance de la prochaine mise en service des «bus-pyjama» et de l'organisation de Neuchcolore, une manifestation pluriculturelle qui réunira des jeunes de toute la Suisse du 14 au 17 juillet prochain (un crédit de 5000 francs a été voté). Elle a par ailleurs pris acte de la prochaine pose de distributeurs de préservatifs au CPLN (les gymnases ont refusé et l'Ecole de commerce na pas encore répondu). La prochaine séance (séance constitutive) a été fixée au 10 novembre. AT

L'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane fête son centenaire en invitant les musiciens du district

Une fête en fanfare

Les 3, 4 et 5 juin 1994, la commune des Geneveys-sur-Coffrane accueillera les musiciennes et musiciens du Val-de-Ruz dans le cadre de la Fête régionale des fanfares. La fanfare municipale L'Harmonie est chargée de l'organisation de ces trois jours de fête populaire, fête qui marquera également le 100e anniversaire de la société.

Il y a une vingtaine d'années, l'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane regroupait 35 fanfares. La fanfare vivait alors ses heures de gloire, et peu à peu, au fil des ans, ses rangs se sont effrités au point qu'elle compte aujourd'hui 18 musiciens, placés sous la baguette du Chaux-de-Fonnier Paul Thomi.

Si la société, présidée par Pierre-André Gutknecht, est toujours à la recherche de nouveaux membres (*), elle est cependant loin de se décourager. Surtout pas à l'aube de son centenaire. Pour préparer la fête, conjuguée avec la rencontre régionale des musiques du district, elle s'est entourée d'un comité. Au travail depuis un mois déjà, celui-ci est formé de MM. Frédy Gertsch, président, Pierre-André Gutknecht, vice-président, Daniel Châtelain, secrétaire, Denis Gutknecht, trésorier et



Les Geneveys-sur-Coffrane

La fanfare L'Harmonie lors de l'inauguration de ses nouveaux costumes.

(Photo privée)

Jean-Bernard Wälti, responsables des relations avec la presse.

Une série de commissions ont également été nommées à la tête desquelles figurent Jean-Paul Tschann (subsistance), Christian Bichsel (livre d'or), Isabelle Moy (livret de fête), Christian Hofstetter (sécurité), Monique Matthey (tombola), Claude Hostettler (match au loto), tandis que Jean-Claude Moy, Roland Matthey et Jean-Pierre

Matthey ont été désignés responsables de l'accueil sur les trois jours de fête.

Les manifestations se dérouleront dans l'annexe de l'Hôtel des Communes et dans la salle de gymnastique de l'ancien collège des Geneveys-sur-Coffrane.

Le programme des 3, 4 et 5 juin est d'ores et déjà établi comme suit: vendredi soir, match au loto suivi, et c'est une première

pour ce genre de manifestation, d'une soirée familiale animée par un orchestre.

Samedi prendra place la journée officielle du 100e anniversaire de l'Harmonie avec vin d'honneur, discours et banquet des invités. En soirée, la fanfare et le Chœur d'hommes local se produiront.

Pour cette soirée, le comité d'organisation s'est assuré la

participation du Brass Band de Lignières et d'un orchestre original qui saura chauffer le public!

Dimanche, ce sera le grand rassemblement des fanfares du Val-de-Ruz, un rassemblement auquel le public est chaudement invité histoire de venir applaudir et encourager les musiciens. Et que la fête soit belle! (comm-se)

(*) Contacts: Denis Gutknecht, tél: (038) 57.18.20.

AGENDA

Cernier

La kermesse de toutes les couleurs

Samedi, dès 10 heures, la paroisse catholique du Val-de-Ruz organise sa «Kermesse des 4 saisons» à l'ancienne halle de gymnastique de Cernier. Au programme: une aubade du chœur mixte de la paroisse à l'heure de l'apéritif. A midi, tout le monde se retrouve pour partager un repas, suivi de différentes attractions, telles les démonstrations du Tic-tac Rock club. Le soir, souper grillades et jeux. (comm)

Fleurier

Francis Vaucher expose

Du 9 octobre au 15 novembre, le Home médicalisé des Sugits à Fleurier sera le cadre d'une exposition d'aquarelles de Covasson Francis Vaucher. Le vernissage aura lieu vendredi 8 octobre à 19 heures. L'exposition est visible de 14 à 18 heures, sauf le jeudi. (mdc)

Couvet

Home en fête

Le Home Dubied à Couvet sera en fête vendredi. Ce sera l'occasion de célébrer le trentième anniversaire de l'institution et sa transformation en home médicalisé. Le nombre des chambres a été augmenté de deux unités, les locaux sanitaires modernisés et diverses autres améliorations sont intervenues. (mdc)

Couvet

Saniku inaugure

Jeudi 7 octobre, l'entreprise covassonne Saniku S.A. inaugurerait officiellement sa nouvelle unité de production. Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique du canton, et Josiane Petitpierre, présidente du Conseil communal de Couvet, assisteront à la manifestation. Rappelons que l'entreprise Saniku, active dans la branche des articles pour sanitaires et de l'injection des plastiques, avait racheté les bâtiments d'Afflerbach, mise en faillite. (mdc)

Appartements protégés à Fleurier

Le Grillon s'anime

Dépendant de la Fondation Henchoz, Le Grillon, à Fleurier, abrite des appartements protégés pour les personnes âgées ou handicapées. Jusqu'à la fin du mois, l'institution présente une exposition de photographies de la Lausannoise Martine Courvoisier.

«Notre but n'est pas de faire du Grillon une galerie d'art, mais de créer un mouvement de va et vient, à l'intérieur et à l'extérieur», explique Anne Delacoste, présidente du comité de gestion. «On n'entre par forcément facilement dans une institution comme celle-ci», ajoute Francine Meylan, secrétaire du comité.

Aussi, les responsables du Grillon attachent beaucoup d'importance à l'animation, aux contacts entre les pensionnaires et aux relations entre les pensionnaires et les habitants du quartier. Ces derniers ont d'ailleurs été invités lors du vernissage de l'exposition de photographies.

Les résidents également contribuent à l'animation de la maisonnée. Ils se retrouvent pour des repas en commun et fêtent ensemble les anniversaires.

Divers aménagements, afin

de rendre les lieux plus chaleureux encore, seront entrepris à l'avenir. Notons que grâce à un don de la Loterie romande, il a été possible d'installer des stores. (mdc)



Anne Delacoste (à gauche) et Francine Meylan

Le comité de gestion souhaite que la maison vive à l'intérieur et s'ouvre sur l'extérieur. (Impar-De Cristofano)

Conseil général de Saint-Sulpice

Un an mais pas deux!

Un an supplémentaire, cela suffit! Lundi soir, le Conseil général de Saint-Sulpice a accepté de prolonger deux droits de rémérés. Il a également approuvé la dissolution du Syndicat de l'abattoir intercommunal.

Il n'est pas toujours facile de construire dans les délais. Le législatif de Saint-Sulpice l'a bien compris. Toutefois, concernant la parcelle appartenant à M. et Mme Michel Graber, Maurice Tüller (PS) s'est demandé «si nous devons voter chaque an-

née». C'est en effet la deuxième fois que le législatif se prononce.

Pour la seconde parcelle, appartenant à MM. Majtli et Tontini, le Conseil communal proposait une prolongation de deux ans. Georges Frey a fait part de l'étonnement du Groupement de la Chaîne, vu que la commune a pour habitude de n'accorder qu'une année supplémentaire. Aussi, l'arrêté a été amendé dans ce sens.

La dissolution du Syndicat de l'abattoir intercommunal et la prise en charge du solde de la dette, 7500 francs pour Saint-

Sulpice, ont été approuvées sans discussion.

Dans les divers, Christelle Gertsch Macuglia (Jeunesse et Avenir) s'est inquiétée des nombreux automobilistes qui empruntent la piste cyclable de la route de La Chaîne. Elle a proposé d'installer des obstacles au milieu de la chaussée. Michel Graber (CC) a répondu que les blocs de pierre posés à l'époque avaient dû être retirés pour permettre le passage des ambulances et des pompiers. Le Conseil communal a cependant promis de réétudier la chose. (mdc)

Permis de conduire

Retraits à la pelle

En août 1993, ce ne sont pas moins de 21 permis de conduire qui ont été retirés dans le seul district du Val-de-Ruz: neuf retraits pour une période d'un mois (dépassement de la vitesse autorisée, la perte de maîtrise et accident, l'inobservation des signaux routiers, etc); cinq permis ont été séquestrés pour deux mois (ivresses au volant, soustraction à la prise de sang et influence du haschich); quatre

permis ont été saisis pour trois mois (ivresses au volant et accident ou dépassement de la vitesse, perte de maîtrise); un conducteur s'est vu retirer son permis pour quatre mois à cause d'une ivresse grave, et deux autres pour sept mois: l'un pour une perte de maîtrise et accident (antécédents), l'autre pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

(Imp)

Val-de-Travers: observations météorologiques

Septembre arrosé

Le mois de septembre écoulé fut arrosé, en comparaison avec son homologue de 1992. Les précipitations ont en effet plus que doublé avec 277 litres par m² contre 108. Sur les 30 jours du mois, seulement neuf n'ont pas connu de pluie. Le débit de l'Areuse a atteint un maximum de près de 40.000 litres par seconde. Voici les relevés effectués à la station météorologique de Saint-Sulpice.

Précipitations:	1993	1992
- pluie tombée en mm	277,8	108,2
- orages dans un rayon de 3 km	2	1
- jours sans précipitations	9	13

Températures:	1993	1992
- minimum nocturne	+3	+2
- moyenne mensuelle nocturne	+7,8	+8,2
- maximum diurne	+26	+25
- moyenne mensuelle diurne	+14	+19

Débit de l'Areuse	1993	1992
- maximum en m ³ par seconde	39,1	11
- minimum en m ³ par seconde	1,64	1,08

(Imp/rj)

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Face à un vide, Saint-Imier veut se doter de terrain constructible

Gros crédit soumis au législatif

La commune de Saint-Imier ne dispose plus, actuellement, de terrain en zone constructible. «La maîtrise du sol est pourtant un élément important du développement d'une cité et du maintien d'une population stable dans un cadre de vie agréable et de qualité. Il convient de combler ce déficit». Pour John Buchs, maire, les choses sont claires. Convoqué en séance ordinaire jeudi 21 octobre, le Conseil général de Saint-Imier aura à se prononcer sur un crédit d'engagement de 3.150.000 francs, pour l'achat de deux parcelles de terrain à l'entrée ouest de la localité. Autre sujet d'importance de cette séance du budget, les incidences du deuxième train de mesures visant à l'équilibre des finances cantonales que vient d'adopter le Grand Conseil.

Les conseillers généraux de Saint-Imier seront appelés, prochainement, à se prononcer sur l'achat de deux parcelles de terrain sises à l'entrée ouest de la cité, à l'Hospice des vieillards du district de Courtelary, aujourd'hui désaffecté, soit 10.004 m²,



Le Champ de la Pierre, plus de 30.000 mètres carrés.

L'une des deux parcelles qui intéressent la Municipalité de Saint-Imier. (Impar-Gerber)

zone autour du bâtiment et les 30.493 m² jouxtant, au lieu-dit Le Champ de la Pierre, les deux pouvant être dissociées.

AFFAIRE INTÉRESSANTE

L'objectif du projet proposé est bien sûr une option sur le futur. Constatant que la commune est en déficit de zone à bâtir par rapport aux autres localités, dont certaines arrivent par ailleurs à saturation (Villeret, Sonvilier), que l'opportunité de pouvoir construire peut être un facteur d'établissement et, par conséquent de revenus fiscaux, le législatif envisage dans un premier temps de procéder à la mise en zone constructible de

30.000 m², déjà partiellement viabilisés, l'immeuble et le terrain de la seconde parcelle, dont l'affectation reste à définir, demeurant en zone d'utilité publique. Le prix de vente, 65 francs le m² (78 francs si on ajoute le prix du bâtiment et les frais), paraît tout à fait raisonnable, en comparaison de ceux pratiqués ailleurs.

Le mode de financement de ce bien immobilier passe par une demande de prêt LIM en cours auprès de Centre-Jura et par l'Office cantonal du développement économique. Mais, d'ores et déjà, une somme de 750.000 francs est inscrite au budget 1994 pour le service de la dette. Ce qui permettra à la commune

de revendre les nouvelles parcelles, intérêts compris, au prix de 120.- à 140.- francs le m², sans spéculation. En cas d'acceptation du projet par le Conseil général, le corps électoral sera invité à approuver cet objet, le 28 novembre prochain, en même temps que les dernières votations fédérales. L'entrée en jouissance est prévue pour début 1994.

BUDGET 1994

La santé financière de Saint-Imier est bonne et place la localité juste derrière Péry, La Neuveville et Court. Elaboré par la commission des finances en fonction des demandes accep-

tées et des contraintes imposées, avec la ferme volonté de ne pas trop charger de dettes les générations à venir, mais sans sinistrose et tenant compte d'une perte de 60 habitants, le budget 1994 serait équilibré à 7600 francs près, sans la mise en application du nouveau train de mesures relatif aux finances cantonales, reçues tout récemment et qui engendreront, vraisemblablement, un déficit de l'ordre de 250.000 à 350.000 francs.

Au chapitre de l'hôpital de district, sauf aboutissement d'un référendum, la charge de la commune passera à 34,7%, après reclassement et dès le 1er janvier 1994. D'autres pertes découlant du même train de mesures devront être portées au budget, notamment concernant les frais dentaires scolaires des enfants de condition modeste et les services ambulatoires. Le transfert de certaines charges du canton aux communes est loin d'avoir fini de bousculer leurs ménages!

Le législatif imérien propose l'acceptation du budget 1994 avec une quotité inchangée de 2,6, une taxe immobilière de 1,3%, une taxe d'épuration de 0,6% et, au vu du léger déficit du service des eaux une contribution d'exploitation de 30 cts par m³ d'eau potable consommée. De même, pour couvrir les frais d'entretien de leurs installations et maintenir la propreté de la localité, la taxe des chiens devrait passer de 30 à 40 francs en montagne et 50 à 70 au village.

Par ailleurs, les conseillers généraux imériens découvriront avec satisfaction le décompte final de l'assainissement partiel du collège Sous-les-Crêts, qui présente une économie de plus de 500.000 francs par rapport au devis. S. G.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Jeunesse imérienne Collecte pour la jeunesse

La Collecte pour la jeunesse, effectuée par les élèves de l'École primaire de Saint-Imier, a rapporté une somme coquette, malgré la difficile conjoncture actuelle. Ainsi, le montant récolté en faveur de «Pro Juventute» a pu être distribué en faveur du passeport-vacances et du fonds des courses d'école, déduction faite de la part cantonale. (comm)

Saint-Imier Foire de 1994

A la suite d'un entretien avec le président de la Société romande des marchands forains, il s'est révélé que les prochaines foires de Saint-Imier tomberaient sur les mêmes dates que d'autres manifestations semblables organisées dans des localités voisines. Les autorités ont donc décidé de fixer la foire de printemps au dernier vendredi du mois d'avril, alors que la foire d'automne se déroulera le premier vendredi d'octobre. Les forains seront installés le long de l'artère principale. (comm)

Ornithologie à St-Imier Gardiennage de la volière

Depuis trente ans, la Société d'ornithologie de Saint-Imier exploite la volière sise dans le jardin public, rue du Vallon. Malheureusement, les membres de cette société ne sont plus en mesure d'assurer son entretien. Conscient des motifs de ce renoncement, le Conseil municipal imérien a décidé de confier le gardiennage de cette volière au Service des travaux de la municipalité de St-Imier. L'exécutif rend en outre hommage au dévouement de la Société d'ornithologie. (comm)

Saint-Imier Chansons et BD

Espace noir accueillera samedi 9 octobre à 21 h, dans son petit théâtre, le chanteur Guy Sansonnens qui viendra avec une trentaine de chansons toutes fraîches, après dix années de chanson buissonnière. Par ailleurs, la galerie d'Espace noir présentera une exposition «Ambiances» consacrée à plusieurs auteurs régionaux de courtes bandes dessinées, réunis à l'enseigne de «Le bouc et l'mixer», leur album qui vient d'être édité à Bienne (nm)

Service de défense: cours de commandants à Saint-Imier

Ouvrez votre porte!

Pour la première fois, un cours de commandants du Service de défense du canton de Berne aura lieu à Saint-Imier. Avec trente-cinq participants, il verra différents exercices pratiques se dérouler dans des immeubles et appartements de la localité, grâce à la collaboration des citoyens qui leur ouvriront leur porte.

Organisé par l'Assurance immobilière bernoise conformément à la loi, un cours de commandants du Service de défense aura lieu à Saint-Imier, du 11 au 16 octobre. Quelque trente-cinq participants, en bleu de travail, suivront des cours théoriques et différents exposés à l'École supérieure de commerce tandis que, par équipes, ils effectueront

des exercices pratiques dans des maisons, magasins ou usines situés dans les rues Agassiz, de la Cure, Francillon, Dr-Schwaab, des Jonchées, J.-David, du Midi et Jolissaint. Une trentaine d'objectifs, des combles aux caves, en passant par les appartements, ateliers, escaliers, leur permettront de mesurer leur maîtrise technique de la conduite et la tactique de la lutte contre le feu. Ce qui n'est pas évident, lorsqu'il s'agit d'un immeuble-tour, d'une menuiserie ou d'une pharmacie. Les propriétaires des édifices concernés ont été sollicités personnellement par écrit, leurs locataires informés. Pas de panique, donc, si vous rencontrez une brigade inhabituelle dans votre maison

ou derrière votre porte. Ce cours, le plus élevé dans la hiérarchie cantonale, s'adresse à des candidats ayant déjà suivi quatre autres périodes de formation; il abordera également les dommages dus aux éléments, l'organisation pour l'aide à fournir en cas de catastrophe à l'échelon communal, la lutte contre les hydrocarbures, les gaz et autres produits chimiques, ainsi que la législation. Placée sous la direction du major Werner Tramaux, de Villeret, cette semaine studieuse est d'une utilité évidente pour toute la communauté, en particulier pour le centre de défense de Saint-Imier, qui est appelé, ainsi, à mieux connaître son propre terrain d'intervention virtuel. (sg)

Tramelan

Les aînés exposent

Dans le cadre de l'année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations, le CIP a le plaisir d'accueillir dans ses locaux, du 7 au 30 octobre, une exposition collective d'une quinzaine d'artistes du 3e âge de Tramelan.

Seront exposées des peintures à l'huile, des aquarelles, de la vannerie, de la céramique, des napperons, des sculptures sur bois, des modèles réduits de bateaux et de bâtiments, des montres en bois sculpté et des sculptures métalliques. (spt)

Participent à cette exposition collective: Jeanne Béguelin, Charles Béguelin, Pierre Châtelain, Hedwige Erard, Max Fink, Pascal Feuz, Claude Gagnebin, Edgar Grossenbacher, Albert Juillerat, René Mailler, Christine Vuilleumier, Pierre Vuilleumier, Roger Vuilleumier et Walter Väfler.

Le vernissage aura lieu jeudi 7 octobre, à 15 h à la cafétéria du CIP. Tout la population est cordialement invitée au vernissage et à venir visiter cette exposition. (oid)

Environnement

Mode d'emploi

L'Office de coordination pour la protection de l'environnement du canton de Berne vient de publier un document contenant la liste de tous les services spécialisés du milieu naturel, que ce soit en matière d'eaux usées, d'énergie, de bruit, de déchets, de forêts, de pêche, etc. On peut commander cette brochure d'une trentaine de pages en français ou en allemand auprès de l'Office de coordination pour la protection de l'environnement, 11, Reiterstrasse, 3011 Berne. (oid)

Promotion de l'économie et de la culture de l'Arc jurassien

Réseau citadin constitué

La semaine dernière, le groupe de concertation des régions LIM de l'Arc jurassien, couvrant un territoire allant de Vallorbe à Bienne et à Boncourt avait participé à un colloque sur le développement économique de la chaîne jurassienne et sur les moyens de lutter contre la satellisation de cette zone au cœur d'une Europe en train de se construire.

Ce groupe de concertation avait constaté au cours de ses travaux que les instances fédérales et les cantons n'étaient pas toujours les organismes les mieux adaptés dans ce combat qui exige détermination et rapidité d'exécution. On avait eu trop tendance à négliger le rôle des villes qui se trouvent au front de la promotion économique et du développement.

C'est pourquoi les représentants des villes de l'Arc jurassien s'étaient retrouvés le matin de ce colloque pour prendre une décision de principe de constituer un réseau de quatorze villes de la région, ainsi que nous l'avions annoncé succinctement dans notre édition de vendredi.

PONTS JETÉS

Cette nouvelle ligue de cités souhaite jeter des ponts entre zones, puisqu'elle réunira les communes de cinq cantons et de deux zones linguistiques. On y trouve pour le canton de Berne, les villes de Bienne, Saint-Imier, La Neuveville et Moutier. Le canton de Neuchâtel est représenté par ses trois cités, alors que le Jura l'est par Delémont et Porrentruy; le Nord vaudois y délègue Yverdon, Sainte-Croix et Vallorbe; enfin le canton de Soleure complète la famille avec

la ville des Ambassadeurs et Granges. Désormais ce «réseau de villes» est constitué officiellement, selon un communiqué de presse publié hier par le Service d'information de la ville de Bienne.

EFFICACITÉ D'ABORD

Selon Hans Stöckli, maire de Bienne et très actif partisan de ce groupe de concertation des régions LIM, ce «réseau de villes» ne veut pas s'encombrer d'infrastructures lourdes et de complications administratives. Il s'agit de retrousser ses manches et de se mettre au travail immédiatement en abordant les problèmes concrets sans se perdre dans le dédale des discours et des règlements.

Cette association de villes se réunira au Locle pour sa prochaine rencontre à la mi-novembre. Elle y présentera notamment son plan d'action et définira son organisation ainsi que son fonctionnement. (ats/nm)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

Clos-Henri ouvre ses portes au Prédame

Alcooliques traités au vert

Est-ce que les bourgeois de sapin et le grand air des pâturages ont des vertus curatives sur les alcooliques? Cette réponse, il sera possible de l'apporter dans quelques années. Ce mois s'ouvre en effet au Prédame, dans la Courtine Clos-Henri, une institution prenant en charge les personnes dépendantes de l'alcool.

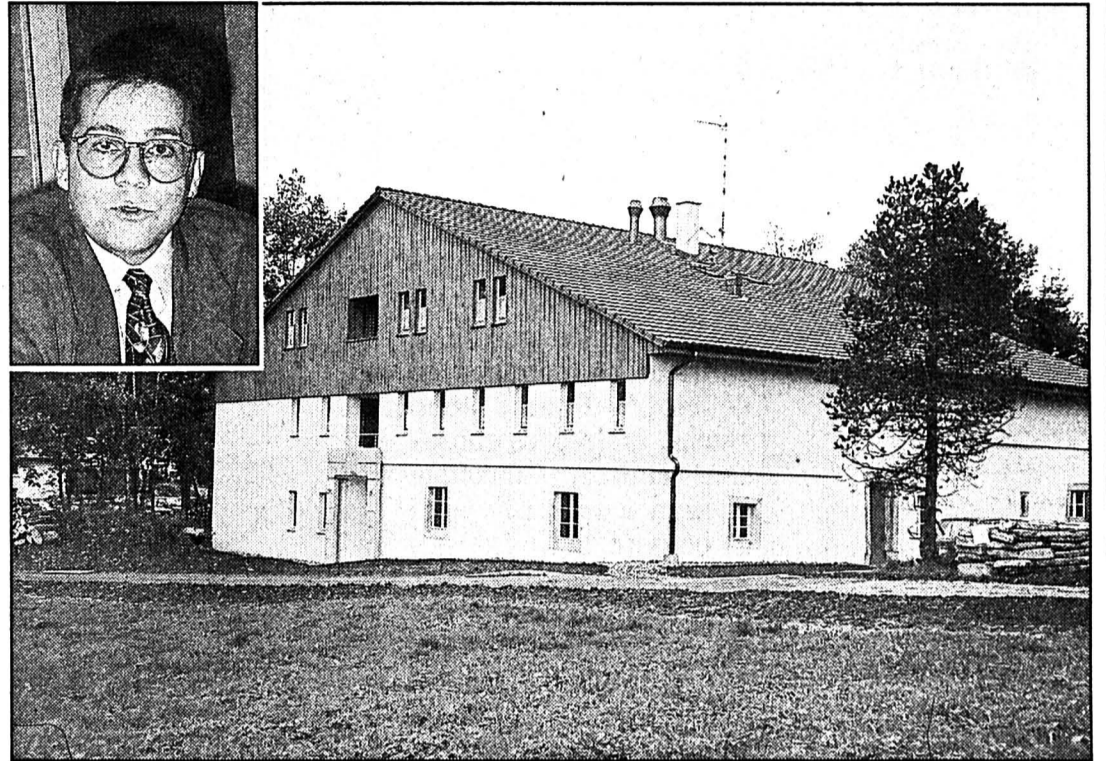
Voilà une dizaine d'années qu'une association, emmenée par l'ancien député Daniel Gerber, planche sur le projet. Faire de cette ancienne colonie un centre de thérapie pour les alcooliques. Le soutien de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) qui a pris à charge 50% du projet, celui du canton (30%) a été déterminant.

Aujourd'hui, Clos Henri est dans ses meubles. L'architecte Gerster, épaulé par Olivier Gogniat, a concocté un superbe bâtiment. Il a coûté 4,46 millions. On notera que 97% des travaux ont été confiés à des entreprises de la région. Sauvegardant une partie de l'ancienne ferme, jouant entre le vieux et le neuf, amenant le soleil par un puits central, Clos Henri est devenu un bâtiment lumineux et fonctionnel.

PREMIERS «CLIENTS»

Jean-Marc Steiner, le jeune directeur de Clos-Henri, va accueillir incessamment ses premiers clients. Hommes et femmes de 18 à 65 ans sont admis. Il leur en coûtera 85 francs par jour pour les Jurassiens, 110-115 francs pour les ressortissants d'autres cantons.

La thérapie dure de cinq semaines à six mois. Mais, avant de venir suivre sa cure, deux conditions sont posées. Il faut d'abord avoir subi un sevrage (7-10 jours) et être volontaire pour l'exercice. La journée à Clos-Henri, où l'abstinence est



Clos-Henri au Prédame

Ancienne ferme, cette propriété a été une colonie de vacances avant son affectation actuelle. En médaillon, Jean-Marc Steiner, directeur de l'institution. (Impar-Gogniat)

de rigueur, va alterner entre les colloques de groupe ou individuels, le travail en vidéo, les activités culturelles et sportives et le travail en ateliers prévus dans l'ancienne école du Prédame. Le travail sur bois, la petite mécanique, un projet de buanderie semi-industrielle, un autre de re-

mise en état de murs en pierres sèches sont envisagés. Quant au personnel, il est engagé au gré des besoins.

Le député Parrat (Combat socialiste), dans une interpellation, s'inquiète de la qualification de ces gens. Daniel Gerber est net. Il y a eu une centaine de postula-

tions pour ces premiers postes. Ce sont les personnes les plus qualifiées et les plus motivées qui ont été préférées. Seul problème: il n'y avait pas grand choix dans les candidats très qualifiés. On le voit, gentiment mais sûrement, Clos Henri prend son envol. Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Delémont Spectaculaire accident

Un accident spectaculaire s'est produit hier matin vers 9 heures à l'entrée de Delémont direction Courrendlin. Au carrefour de la VLG, une remorque de longs bois s'est déportée à gauche et, en raison d'une défectuosité technique, s'est décrochée pour s'en aller percuter un poids lourd arrivant en sens inverse. Par chance, il n'y a pas de blessé. (mgo)

Les Bois Une expo sympathique

Jacqueline Frésard-Sciboz a fait plaisir à beaucoup de gens venus admirer ses œuvres, samedi et dimanche au Centre paroissial. C'est avec goût que la jeune artiste de Saingnégier avait gravé toutes sortes d'objets en verre, et peint à la main une large variété de vêtements et d'ombrelles. Parmi les visiteurs, on a noté des adeptes de ces techniques en quête d'idées neuves, et beaucoup d'amateurs de travaux manuels. Chacun a pu admirer les résultats d'un patient travail, et s'offrir un coup de foudre pour une ou l'autre création. Mme Frésard avait déjà présenté ses travaux de la même manière en 1991. Si la verroterie était déjà présente, elle était accompagnée auparavant de poupées vénitiennes. (bt)

Les Bois Ramassage des déchets

Les nouveaux concepts d'élimination des déchets domestiques exigent un tri sévère, ce qui remet en question les anciennes méthodes de ramassage. Plusieurs essais ont été faits, avec plus ou moins de bonheur. On s'achemine vers un projet de centre de collecte que le Conseil communal espère pouvoir soumettre aux citoyens vers la fin de l'année. L'idée actuellement retenue est celle d'excaver le talus à la sortie du hangar des pompiers et derrière la boucherie. Différents conteneurs permettraient à chacun de déposer ses déchets au même endroit tout en les triant, ceci à l'abri des intempéries et dans un lieu aisément accessible en voiture et à pied. Pour compenser la dépense de cet aménagement, il pourrait être procédé à la vente du bâtiment de l'ancien poids public. (bt)

Mis en cause par le barreau jurassien

L'avocat jette l'éponge

Hier, la Chambre jurassienne des avocats devait prendre connaissance d'une procédure disciplinaire introduite contre Me Girard, avocat à Porrentruy. Cette audience a été renvoyée. Et pour cause: l'avocat bruntrutain, par voie de presse, annonce qu'il va fermer son étude à la mi-novembre.

En septembre dernier, «L'Impartial» avait révélé les difficultés financières et les problèmes avec une association de la place rencontrés par cet avocat dans la quarantaine. Depuis de longs mois, une procédure avait été ouverte contre cet

homme de robe par la Chambre jurassienne des avocats suite à une plainte pour une note d'honoraires excessive. Il s'agit d'une procédure disciplinaire. Hier, ses pairs auraient dû trancher le cas. Or, la veille, Me Girard a annoncé qu'il déposait la robe et bouclait son étude. Il en avisait ses clients par voie de presse. Du coup, la procédure disciplinaire tombe à l'eau car la fermeture d'une étude est la mesure la plus grave qu'aurait pu prononcer la Chambre jurassienne des avocats...

Du coup aussi, cette Chambre boucle la troisième affaire

qui a secoué le monde du Barreau jurassien depuis trois ans. Dans les deux autres cas, Me Erard de Porrentruy avait été condamné de trois mois de suspension. Il exerce à nouveau son métier alors que Me Brossard de Moutier est sous le coup d'une suspension de neuf mois. Ce qui est critiquable dans ce genre d'affaires est la composition de la Chambre des avocats.

Ce sont des gens du barreau, donc des concurrents directs, qui jugent leurs pairs. Même s'ils sont mêlés à des juges de métier, il y a malaise. Mgo

Tribunal de Delémont

Curieuse cleptomane

Le Tribunal correctionnel de Delémont, présidé par Pierre Lachat, a jugé hier une affaire de vols, d'escroquerie et de recel. Sur le banc des accusés, une jeune femme de 28 ans, cleptomane à ses heures. A ses côtés, son ami à qui elle a donné tout ou partie de son butin. On reproche à ce dernier le recel de ces vols.

Aide-hospitalière, la prévenue a travaillé dans différents homes de la région. A plusieurs reprises, elle a dérobé l'argent de ses patients. Pour ces faits, elle a été condamnée à deux reprises, la dernière fois à un mois de prison avec sursis. Mais elle a recommencé. «Plus j'en ai, plus j'en veux», a-t-elle déclaré au juge d'instruction. Bref, le fait relève de la cleptomane. Ici, ce sont 10.000 fr qu'elle subtilise à un patient âgé d'un home. A une connaissance à qui elle rend un service, elle dérobe le carnet pour retirer 2500 francs sur son compte. Là, c'est un petit lingot d'or qu'elle empoche. Au total,

quelque 20.000 francs. La grande partie de cet argent, elle le confie à son ami en lui cachant la vérité et en avançant des mensonges.

Le tribunal avait ordonné une expertise psychiatrique à son endroit. Conclusion: ce n'est pas de la cleptomane au sens médical du terme mais un état fragile dû à une dépression (maladie de sa mère) et à un père tyrannique. Son ami restait son radeau. Elle s'y est accrochée en lui offrant des cadeaux. Son défenseur, Me Gigon, a insisté sur le fait qu'elle ne commet plus de vols depuis deux ans, qu'elle rembourse les lésés tout en se référant à l'expertise psychiatrique. En l'absence du procureur qui avait oublié l'audience (!), le tribunal a infligé à la jeune femme une peine de huit mois avec sursis. Elle aura toutefois à purger un mois de prison (peine précédente révoquée). Quant à son ami, il a été blanchi de la prévention de recel. Il reçoit 4700 francs pour ses frais d'avocat. Mgo

Ligne Delle-Belfort

Appel à la CE

Le canton du Jura et le Conseil général du territoire de Belfort (France) ont décidé de saisir la Communauté européenne (CE) afin qu'elle aide à la réouverture de la ligne ferroviaire Delle-Belfort.

Les deux régions demandent une assistance financière pour réouvrir et assurer le fonctionnement de cette ligne fermée au trafic voyageurs depuis le 27 septembre 1992, indique-t-on dans un communiqué publié hier à Delémont.

Le territoire de Belfort et le canton du Jura, ainsi que les villes de Boncourt, Porrentruy, Delémont et Moutier (BE), demandent en outre aux chemins de fer français (SNCF) de maintenir la ligne en état de fonctionnement afin d'assurer la reprise du trafic dès que les conditions le permettront.

Les deux parties invitent la SNCF à engager des discussions avec la région de Franche-Comté afin de relancer, par conventionnement, la desserte voyageurs entre Belfort et Delle. (ats)

Partis aux commandes fédérales

Le Jura discriminé

Les commandes fédérales ne pleuvent pas sur le Jura. Au contraire, c'est plutôt le désert du côté de Delémont. Pour preuve, les achats de Berne dans le nouveau canton se montent à 500 francs par habitant alors que la moyenne suisse s'établit à 1333 francs. L'Exécutif jurassien parle de discrimination et met la pression.

C'est la députée Jacqueline Hêche (PDC) qui revient sur ce problème lancinant. Elle était déjà intervenue sur le sujet en 1991 mais constate que les cantons romands, le Jura en particulier, sont les parents pauvres en matière de commandes fédérales. Elle demande donc quelles démarches ont été entreprises pour remédier à cet état de fait.

LÉGER PROGRÈS

L'Exécutif jurassien relève qu'il y a un léger mieux de la part de la Berne fédérale ces deux dernières années. Alors que les commandes stagnaient à 25 millions, elle sont passées à 33 millions en 1991 et 1992. Cela ne représente encore que le 0,40% des acquisitions de la Confédération en Suisse, un montant

bien inférieur au revenu cantonal jurassien (0,72%) ou à sa population (0,96%). Mais on ne connaît pas au juste la part de produits sous-traités revenant au Jura. Les politiciens, la chambre de commerce n'ont pas manqué d'intervenir à Berne au sujet de ces compensations. Des dossiers ont été produits lors de l'acquisition des véhicules tout terrain Duro ou les affaires compensatoires ayant trait à l'acquisition des FA-18. De même, une coopération inter-cantonale romande (avec Berne et Tessin) s'est mise en place pour taper sur la table.

Nous pensons quant à nous que le vote négatif des Jurassiens sur certains objets fédéraux (comme la suppression de l'armée) peut jouer un rôle dans la répartition de la manne fédérale. Mais cela n'est pas admissible. Une nouvelle fois, le triangle d'or reçoit le gros du gâteau au détriment des régions périphériques. Il y a des habitudes acquises à changer. Si l'autorité fédérale ne veut pas que le fossé se creuse davantage dans le pays, elle se doit de corriger des inégalités flagrantes. Mgo

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

PUBLICITÉ


27^e COMPTOIR DELEMONTAIN
8-17 OCT. 93
HALLE DES EXPOSITIONS

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces: 
Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- **ABC** (φ 23 72 22)
Mendiants et orgueilleux
(de A. El Bakri avec S. Saadani), 16 ans, tous les jours 20 h 30.
- **CORSO** (φ 23 28 88)
Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 12 ans, tous les jours 18 h 15, 21 h, me aussi 15 h 30.
- **EDEN** (φ 23 13 79)
La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans, tous les jours 17 h 45, 20 h 45.
- **PLAZA** (φ 23 19 55)
Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans, tous les jours 17 h 15, 20 h 30, me aussi 14 h
- **SCALA** (φ 23 19 18)
Hot shots 2 (de J. Abraham avec B. Poledouris), tous les jours 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, me aussi 14 h 30.

NEUCHÂTEL

- **APOLLO 1**
15 h, 20 h, **Germinal** (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans.
- **APOLLO 2**
14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, **Le temps de l'innocence** (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 12 ans.
- **APOLLO 3**
15 h, Anna Anna (de G. Kläy avec L. et W. Hürlimann), pour tous. 18 h, **Dirty Harry** (de D. Siegel), 20 h 30, Dans la ligne de mire (de W. Petersen avec C. Eastwood), 12 ans.
- **ARCADES**
15 h, 17 h 45, 20 h 15, **Le fugitif** (de A. Davis avec H. Ford), 16 ans.
- **BIO**
18 h, 20 h 30 en V.O., **L'odeur de la papaye verte** (de T. A. Hung), pour tous. 15 h, **L'enfant lion** (de P. Grandperret), pour tous.
- **PALACE**
16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, **Hot shots 2** (de J. Abrahams avec Basil Poledouris), 12 ans.
- **REX**
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 30, **La firme** (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans.
- **STUDIO**
15 h, 18 h, 20 h 30, **Bleu** (de K. Kieslowski avec J. Binoche), 12 ans.

SAINT-IMIER

- **ESPACE NOIR**
relâche.

TRAMELAN

- **CINÉMATOGRAFIE**
relâche.

LE NOIRMONT

- **CINÉLUCARNE**
relâche.

LES BREULEUX

- **LUX**
relâche.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture qui, vendredi 1er octobre durant l'après-midi, a manœuvré devant l'immeuble No 21 de la rue de la Chapelle à La Chaux-de-Fonds et a endommagé une porte de garage, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 28.71.01.

Neuchâtel

Le conducteur du véhicule rouge qui, le mardi 5 octobre en effectuant une marche arrière sur le faubourg du Lac à Neuchâtel devant l'immeuble No 9, a heurté la portière d'une Renault 5 blanche ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel. Tél. (038) 24.24.24.

DÉCÈS

Fleurier

M. Jean-Jacques Freymond, 1924

Gorgier

Mme Suzanne Lambert-Jeanneret, 1910

Neuchâtel

M. Ernest Perrin, 1906.

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Mollier Etienne Philippe, fils de Mollier Bertrand Guy et de Mollier, née Portmann Corinne Sylvie. - Grisel Maxime, fils de Grisel Christian Alain et de Grisel, née Pochon Anne Claude. - Guenot Florian Jacques, fils de Guenot Pascal André Maurice et de Guenot, née Laurent Brigitte Monique Josette. - Blanc Maxime, fils de Blanc Thierry Jean Pierre et de Blanc, née Baumann Solange Pierrette. - Matthey-de-l'Endroit Nadine, fille de Matthey-de-l'Endroit Jean Philippe et de Matthey-de-l'Endroit, née Sandoz Marie Josée.

Mariages

Kistler Yves Marc et Coletti Véronique Laure Charlotte. - Rossier Michel René et Flückiger Patricia Nathalie.

Décès

Borel-Jaquet Charles Emile, 1911, veuf de Borel-Jaquet, née Goumaz Blanche Rosa. - Stadelmann Gabriel Louis, 1922, époux de Stadelmann, née Ménétrier Andrée Thérèse. - Gibellini Valentino, 1913, époux de Gibellini, née Invernizzi Margherita.

SERVICES

NEUCHÂTEL

● **PHARMACIE D'OFFICE**
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite φ 25 10 17.

TRAMELAN

● **MÉDECINS**
Dr Graden φ 97 51 51.
Dr Meyer φ 97 40 28.
Dr Anker φ 51 22 88.

● **PATINOIRE**
Me 10-11 h 30 (hockey public); 13 h 30-16 h (public).

CORGÉMONT

● **MÉDECINS**
Dr Ennio Salomoni, φ 97 17 66.
Dr de Watteville, φ 97 11 67.

SONCEBOZ

● **MÉDECIN**
Dr Ivano Salomoni, φ 97 24 24.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● **MUSIQUE**
Concert-démonstration du clavier Rückers par Pierre-Laurent Haesler
Musée d'art et d'histoire
16 h.

COMMUNIQUÉ

Organistes d'église: des cours pour assurer la relève

Des cours d'orgue de tous les niveaux - même pour les débutants - sont proposés par la Commission de musique sacrée de l'Eglise réformée neuchâteloise, soucieuse de susciter la relève d'organistes au service de l'Eglise et d'offrir un perfectionnement à ceux qui pratiquent déjà le roi des instruments.

Jouer correctement des pièces écrites pour l'orgue en respectant leur forme, en sachant les choisir selon la liturgie, les registres, pouvoir accompagner les chants de l'assemblée, peut-être un chœur ou un soliste: voilà qui n'est pas donné, mais qui peut s'apprendre. Les cours d'orgue de l'EREN existent depuis une trentaine d'années. Une quinzaine d'élèves en suivent actuellement, et l'on attend d'autres inscriptions.

Trois professeurs diplômés d'un conservatoire prodiguent les leçons, dont le lieu et le moment sont fixés avec eux, à la

convenance des élèves. Ce sont Mme Simone Monot, organiste du Temple Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds; Mme Mary-claude Huguenin, du Val-de-Ruz, organiste co-titulaire du Temple du Locle; et M. Pierre-Laurent Haesler, de Boudry, organiste au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds. Une partie des frais est prise en charge par l'EREN, l'autre par l'élève. Des cours de théorie musicale sont organisés en parallèle, qui peuvent conduire à un certificat délivré par l'Eglise. Précisons bien: les cours sont moins poussés que la formation pour un diplômé de conservatoire. Leur but est de permettre à l'organiste d'assumer au mieux sa responsabilité de musicien dans le cadre du culte.

● *Tous renseignements auprès de la présidente de la commission, Mme Marie-Madeleine Imhof Laubscher, tél. (039) 28.60.88.*

LE LOCLE ET GLAND (VD)

Renzo et Colette Zanchi-Fillon;

Gil et Judy, leurs enfants Alessandra et Nicolas,
Laure et Jean-Marc Duvoisin-Zanchi, leurs enfants,
Luana et Nicola,

Anne et Etienne Delacrétaz-Zanchi, leurs enfants
Luca et Romaine;

Pierre-André et Martine Zanchi-Zimmer:

Julien Zanchi,
Hélène Zanchi,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Lydie (Colette) ZANCHI

née PORTMANN

ancienne secrétaire du CIO,
ancienne présidente de l'Association lausannoise
pour le suffrage féminin

survenu le 30 septembre au Locle.

Notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman s'est éteinte paisiblement dans sa 89^e année après une courte maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Lausanne dans l'intimité.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de maman peuvent penser à la Fondation La Résidence ccp 23-1573-6.

Nous tenons à remercier ici avec émotion la direction et le personnel de la Fondation pour le dévouement et la qualité des soins prodigués à maman pendant plus de deux ans.

Domicile de la famille: Pierre-André Zanchi
Joux-Pélichet 9
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-14004

NEUCHÂTEL

Madame Jean Béguelin;

Monsieur et Madame Marcel Nicolet;

Mademoiselle Marguerite Béguelin;

Monsieur Léon C. Meyer;

Madame Cécil Y. van Ash van Wyck;

Monsieur et Madame Michel Dalany,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean BÉGUELIN

Docteur en droit
Ancien juge cantonal

enlevé à leur tendre affection, le 3 octobre 1993.

2000 NEUCHÂTEL
«La Petite Rochette»
Av. de la Gare 47/Tertre 50.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-457-10

Regarder l'heure qui finit,
comme une source qui tarit,
et la suivante comme une
source qui naît

Monsieur Gérard Albrici;

Monsieur et Madame Pierre Albrici-Jaton;

Serge et Fabienne Albrici-Bourquin;

Madame et Monsieur Pierre Rossier-Albrici;

Gilles Rossier et son amie Cathy,

Fabienne Rossier et son ami Jacques;

Monsieur Robert Albrici;

Monsieur Charles Albrici et Madame Judith Tercier;

Loïc Albrici;

Les familles Hohenadel et Schwenger, en Allemagne;

Madame Yvette Gouffon et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André ALBRICI

enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 83^e année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 octobre 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 8 octobre, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 36, rue Tête-de-Ran.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET PHILANTHROPIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

André ALBRICI

membre fondateur de la société et membre du comité,
dont elle gardera le meilleur souvenir.

- Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE LOCLE



Ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance et l'amour.

Madame Thérèse Garcia:

José et Sandra Garcia,

Rachel Garcia;

Famille Angel Garcia,

ainsi que les familles Garcia, Rierra, parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Tomas GARCIA

leur très cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 61^e année.

LE LOCLE, le 5 octobre 1993.

Un office religieux sera célébré le jeudi 7 octobre à 9 h 30, en l'église catholique du Locle suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Adresse de la famille: Grande-Rue 14
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

MADAME PIERRETTE VUILLE-MATILE,
JACQUES-ALAIN ET JEANNINE VUILLE-ROBERT
ET LEURS ENFANTS,
MICHÈLE ET OLIVIER SANDOZ-VUILLE ET
LEURS ENFANTS,
ET FAMILLE

remercient très sincèrement chacun pour le soutien et l'aide qui leur ont été témoignés lors du décès de leur cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR JACQUES-ANDRÉ VUILLE

Les présences, les messages, les prières, les envois de fleurs ou les dons leur ont apporté un précieux réconfort.
LA SAGNE, octobre 1993.

132-12418

**Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

La Première

6.00 Journal du matin. 6.20 Regards étrangers. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire actualité. 7.30 Journal. 7.38 Présentation de "La croix et la barrière". 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.20 Regards étrangers. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. Perception directe. 17.05 Femmes passions. 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 20.05 Sport-Première. Championnat de Suisse de football, ligue A. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 7.30 Mémento culturel. 8.10 Romance. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 12.30 Rue des artistes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 16.05 Helvétiques. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En différé de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. 22.15 env. Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-tund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagerbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Kürbis-Anita Rauch plaudert aus der Küche. 15.00 Das waren noch Zeiten-Vor 100 Jahren (7/10). Hörfolge von Gertrud Lendorff. 16.00 Oldies. 16.30 Siefertafel. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sportwelle. Fussballmeisterschaft, 13. Runde. 22.15 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays (Victor Erard). 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 19.00 Les ensoirées.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon. 6.15 (et 7.15; 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Le coup d'archet (musique classique). 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Magazine du CIP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 RJB-Info, journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La bonn'occasse (brocante). 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 RJB-Info bref et activités villageoises. 19.00 Sunset Boulevard (easy listening). 20.00 L'émission sans nom. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
8.30 Coup d'pouce emploi
Bâtiment et vente
8.35 La préférée (1/90)
9.00 Top models (R)
9.20 Temps présent (R)
Nous étions à Vukovar
Tourisme: morte saison
10.20 A bon entendeur (R)
10.35 Perry Mason
Le mystère de la boîte vide
11.25 Paradise Beach (R)
11.50 Premiers baisers
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.10 Hublot
13.15 Rosa
13.35 Arabesque.
Machiavélisme
14.25 Ciné du mercredi:
La Belle au Bois Dormant
D'après un conte
de Charles Perrault
et des Frères Grimm
15.55 Le monde merveilleux
d'Hanna-Barbera
Dessins animés
16.10 La famille des collines
Le grand frère
17.00 Les Babibouchettes
et le kangourou
17.05 Myster Mask
Oni soit qui mal y pense
17.30 Notre belle famille
17.55 Paradise Beach
18.20 Hublot
18.30 Top models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Justice en marche
Faut-il instaurer en Suisse
le dépistage obligatoire
du Sida?

21.10 La règle du silence

Avec Vanessa Wagner,
Clémentine Célarie (photo),
Tchéky Karyo
Réalisation: Marc Rivière
(France 1992)



22.40 Face à la presse
Monseigneur Pierre Mamie
23.30 TJ-nuit
23.40 Fans de sport
Football:
Championnat de Suisse
0.40 Cinébréf:
Le jardin d'Eden
Avec Mista Préchac,
Adrien Nicati
Réalisation:
Juliette Frey (CH 1993)
0.55 Vive le cinéma! (R)
1.10 Coup d'pouce emploi (R)
1.15 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Megamix (R)
17.55 Le dessous des cartes (R)
18.00 Histoire parallèle (R)
19.00 Fast Forward
Série australienne
19.30 Carbone-14
Découvertes archéologiques
en Allemagne (3/fin)
19.55 Paysages
Série documentaire
Porte de Bagnolet
20.30 Journal

20.40 Musica:
Hommage
à Vladimir Horowitz
Musica Journal

21.10 Horowitz
22.10 Horowitz à Moscou (1986)
23.10 Premières vues:
Filmer l'amour
Revue

TF1 France 1

6.00 Côté cœur
6.28 Météo
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.18 Météo
7.20 Club mini
7.30 Disney club Mercredi
9.05 Club Dorothée matin
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.40 Highlander
14.35 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers
18.20 Hélène et les garçons
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
20.00 Le journal/Sourire du jour
20.30 Météo

20.45 Sacrée soirée

Hommage à Jacques Brél (photo)



22.45 52 sur la Une
Mi-homme, mi-femme
23.45 Formule foot
12ème journée
du Championnat de France
0.20 Le Bébête show
0.25 TF1 nuit/Météo
0.35 Passions
1.05 Histoire des inventions (2/6)
Inventer le monde
2.05 Les aventures du jeune
Patrick Pacard (1/6)
3.05 Histoires naturelles
Quand passent les palombes
3.45 Côté cœur
4.15 Mésaventures
4.50 Musique
5.10 Histoires naturelles

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Tennis: Tournoi ATP de Kuala Lumpur, finale (R). 11.00 Athlétisme: Championnats du monde au demi-marathon (R). 12.00 EuroGoals (R). 13.00 Football américain de la NFL 1993/94 (R). 14.00 Rallye des Pharaons (R). 14.30 Tennis: European Indoors, Zurich. 18.30 Triathlon: Coupe du monde 1993. 19.30 Eurosport News. 20.00 Championnat d'Europe des courses de camions. 20.30 Motors: Magazine. 21.30 Rallye des Pharaons, 4è étape. 22.00 Tennis: European Indoors, Zurich. 23.30 Boxe. 1.00 Eurosport News

RAI Italie 1

13.00 Prove e provini a Scommettiamo che...? Spettacolo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 Due inglesi a Parigi. Film di Rober Hamer (1969). 15.25 Niente rose per Oss 177. Film di Renzo Cerrato (1969). 17.35 Spaziolibero. Documenti. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1/Appuntamento al cinema. 18.15 Cose dell'altro mondo. 18.40 Nancy, Sonny + Co. 19.10 Matt Hotel. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Castrocaro. Segue: Tg 1. 22.50 Speciale Coppa Italia. 23.15 Mercoledì sport. All'interno: Capo D'Orlando Pugilato. Campionato europeo Pesi medi. Cardamone - Pompilio. 0.20 Tg 1 Note. Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. Segue: La lunga corsa. Film di Pal Gabbor. Segue: Tg 1 (R). Hotel Pacific. Film di Januz Majewski (1978).

RTP Portugal

17.00 RTPi júnior. 17.30 Jornal da tarde. 18.00 Ricardina e Marta. Telenovela. 18.30 TV 7. Magazine em directo. Todos os correspondentes da RTPi ao seu serviço. 19.30 Cuidado com as imitações. Com Fernando Pereira e o "Karaoké". 20.00 Telegiornal. 20.35 A banqueira do povo. Telenovela. 21.20 Repórteres. 22.20 Financial Times. Notícias da economia. 22.25 Ouvir e falar. Música. 23.25 Notícias e fecho.

France 2

5.55 Monsieur Belvédère
6.20 Dessin animé
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.20 Télévisator 2
11.20 Flash info
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
12.59 Journal/Météo
13.50 Le renard
Meurtre certifié
14.50 Les deux font la paire
Meurtre au désert
15.40 La chance aux chansons
16.35 Des chiffres et des lettres
17.05 Giga:
La fête à la maison
17.35 TV 101
18.00 Le prince de Bel Air.
18.30 Un pour tous
19.10 Que le meilleur gagne plus
19.45 Tirage du Loto
20.00 Journal
20.40 Journal des courses/Météo
20.45 Tirage du Loto
20.50 Un pull par dessus l'autre
Film TV de Caroline Huppert
Avec Annie Girardot,
Félicité Chaton
22.30 Première ligne
Chroniques de l'hôpital
d'Armentières (4)
23.25 Journal/Météo
23.45 Le cercle de minuit

0.50 Histoires courtes

Passages au noir
Film d'Agnès Bert

1.15 Bas les masques (R)
2.25 Emissions religieuses (R)
3.25 Que le meilleur gagne plus
4.05 24 heures d'info
4.30 Pyramide
5.00 La chance aux chansons

M 6

7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.15 Les matins d'Olivia
8.00 M6 express
8.05 Les matins d'Olivia (suite)
9.00 M6 express
9.05 Boulevard des clips
10.05 Vegas
Le cauchemar se réalise
11.00 M6 express
11.05 Cagney et Lacey.
Le droit de garder le silence
12.00 M6 express/Météo
12.05 Papa Schultz
Le beau-frère du général
12.35 La petite maison
dans la prairie
A l'épreuve de la vie (1)
13.25 M6 kid
15.40 La tête de l'emploi
Les olympiades des métiers
16.10 Flashback
16.30 Fax'o
Emission musicale
17.10 Multitop
17.40 Croc blanc
Le cri du loup
18.10 Code quantum.
L'enfer du disco
19.00 Deux flics à Miami
Contre vérité
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Notre belle famille
Ma fille est mannequin
20.35 Ecolo 6
20.45 Déclit fatal
Téléfilm français
de Kevin Connor
Avec Ally Sheedy,
François Eric Gendron
22.25 Femme-flic à New York
Téléfilm américain
de John Llewellyn Moxey
Avec Debbie Reynolds,
Brian McNamara
0.05 Emotions
Magazine de charme
0.35 6 minutes
0.45 Ecolo 6
0.50 Fax'o
Emission musicale
1.15 Boulevard des clips
2.30 Musimage
3.25 Flamants roses
de Camargue
3.50 Culture rock
4.15 Voir et revoir la France
Les châteaux de la Loire
5.10 Culture pub

France 3

7.00 Premier service
7.15 Bonjour les petits loups
8.00 Les Minikeums
12.00 12/13
Titres de l'actualité
12.05 Le programme
de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Votre cas nous intéresse
Magazine
13.30 Les mystères de l'Ouest
14.25 Dessin animé
14.35 Le magazine
de l'Assemblée nationale
15.00 Questions
au Gouvernement
16.45 Les délires d'Hugo
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 La grande classe
20.30 Le journal des sports

20.50 La marche du siècle

Invité: Michel Rocard

22.30 Soir 3
23.00 Mercredi chez vous

TV 5 Europe

6.00 Peau de banane
6.30 Télématin
7.25 Météo
7.30 Télématin (suite)
7.55 Flash canal infos/Météo
8.00 Journal télévisé canadien
8.25 Météo/Flash canal infos
8.30 Comment ça va? (R)
8.55 Flash canal infos
9.00 Le devoir d'enfermer (R)
10.00 Parole d'école
10.30 Feu vert
11.00 Magazine européen
11.30 Objectif Europe (R)
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.35 Météo
12.40 Journal télévisé suisse
13.00 Peau de banane (R)
13.30 Rêves d'Afrique (R)
14.30 Le jardin des bêtes (R)
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Comment ça va?
Santé et pleine forme
16.50 La cuisine
des mousquetaires
17.05 Une pêche d'enfer
17.40 Archéologie
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal/Météo
18.55 Revue de presse africaine
19.00 L'empire des médias
19.30 Journal télévisé belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal télévisé français

21.30 Théâtre: Les quatre vérités

Pièce de Marcel Aymé
Avec Jacques Duby, Paule Noelle, Robert Murzeau

23.00 Bas les masques
Magazine de société
0.20 Journal télévisé français
0.45 Alice
Magazine culturel européen
2.00 La chance aux chansons (R)
2.40 Faits divers (R)
3.30 Parole d'école (R)

tve Espagne

12.30 El informativo del mediodía. 13.30 Pasa la vida. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 Telenovela: Eva y Adán, agencia matrimonial. 16.45 Por tu salud. 17.00 El menú de cada día de Karlos Arguiñan. 17.30 Lingo. 18.00 Pinnic: Mofli, el último koala. 18.30 Cifras y letras junior. 19.00 Telenovela: Solo por ti. 19.45 No te rías que es peor. 20.15 Cañas y barro. 21.00 Telediario. 21.30 Quién sabe dónde? 23.30 En primera. 0.00 Telediario internacional.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulferrsehnen: Alles klar (7+8). 8.50 Technorama (2). 8.55 Vorschau. 9.00 TAFnews. 9.05 TAF-job. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 rätseleTAF. 10.10 Das Model und der Schnüffler. 11.00 TAFnews. 11.05 Hendersson. 11.25 Samschig-Jass. 11.55 TAFpflanzen. 12.10 George. Geschichten um einen Bernhardiner. 12.35 TAFminigame. 12.45 Taltaf. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 I want to go home. Franz. Spielfilm (1989). 15.25 Uebriegen... 15.35 Polizeiinspektion 1: Der Betriebsunfall. 16.00 TAFnews. 16.05 diagonal: Suchtprävention. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 16.55 Kidz, das kecke Kindermagazin. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Haus in der Toscana. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Café Fédéral. 20.50 Forsthaus Falkenau (Schluss). 21.50 10 vor 10. 22.20 Sport. 22.55 Concerto grosso. 23.20 Nachtbulletin/Météo

Suisse italienne

6.30 IextVision. 7.00 Euronews. 12.05 Lupoteca. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Genitori in Blue Jeans. 13.25 999 (R). Proposta di vita. 14.15 Il delinquente delicato. Film commedia di Don McGuire (USA 1956). 15.50 Le comiche di Harold Lloyd. 16.00 TextVision. 16.05 L'arca del dottor Bayer. 17.00 Un sogno nel cuore. 17.25 Tivutiva? 18.00 Storie di famiglia. 19.00 TG Flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Per amore di Hazel. Originale TV di Peter Smith (GB 1988). 21.20 Café Federal. 22.20 TG sera/Météo. 22.45 Sport sera. 23.30 Music Hall. The Original Blues Brothers (2). 0.15 TextVision.

SPLUS

6.00 Euronews (e). 7.10 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Servicekanal. 12.00 Euronews (d/e). 12.30 Ehekiege. 14.00 Textvision S Plus (d/f/i). Inkl. Spezialseite (e). 15.00 Servicekanal. 16.00 Euronews (d/e). 16.45 Textvision S Plus. 17.00 Euronews (d/e). 17.45 Textvision S Plus. 18.00 Euronews (d/e)/Programmorschau. 18.30 Fax. 18.35 Taxi. Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Fax. 19.05 Cinema Plus: Internal Affairs. Amerik. Kriminalfilm von Mike Figgis (1990). 21.00 S Plus Info. 21.20 City Polis. Politik im Gespräch. 22.05 Formel S (1+2/W).

ARD Deutschland 1

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Babar. 15.00 Tagesschau. 15.03 Ping Pong. Junior Club. 15.30 Talk täglich. 16.00 Tagesschau. 16.03 Nix wie raus-reisezeit-Special. Balearen. 16.30 Fussbroichs (8). 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5. 17.15 Pssst... Ratespiel um Geheimnisse mit Harald Schmidt. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Die glückliche Familie. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Wildbach. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sex please, wir sind Briten... Erotik und Politik im Vereinigten Königreich. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Meine Tochter gehört mir. Fernsehspiel. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Der zögernde Schritt des Storchs. Franz.-ital.-schweiz.-griech. Spielfilm (1991). 1.20 Tagesschau.

ZDF Deutschland 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Grün und bunt. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Der Bastian. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. 15.30 Achterbahn. 16.00 Logo. 16.06 Heute-Schlagzeilen. 16.07 ALF. Die Beförderung. 16.35 Nebenjob gesucht. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch- Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Diese Drombuschs. 21.00 Doppelpunkt vor Ort. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. Krimiserie. 0.00 Zeugen des Jahrhunderts. Aus Ostdeutschland und Osteuropa. 1.00 Heute.

SÜDWEST Deutschland 3

14.00 Italien (5). 14.30 "Make a Video" (2). Bericht über den Schülerwettbewerb. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 A Z Lifeshow. 15.45 Feuerreiter. 16.15 Nach Ladenschluss. 17.00 Englisch (32/W). 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Twist total. 18.23 Philipp. 18.26 Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Verzeih mir e Gesicht. 19.05 Hallo, wie geht's? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Länder-Menschen-Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 "Na und?!". Körperkult. 21.15 Die grossen Epochen der europäischen Kunst. 22.15 Es begann im September (5/6). 23.05 Grüsse von der Cosa Nostra. Ital. Spielfilm (1971). 0.35 Schlussnachrichten.

La bonne humeur pour tête d'affiche

Six spectacles par abonnement, neuf hors abonnement: la saison 1993 - 94 au Théâtre de La Chaux-de-Fonds sera tonique. Ernest Leu aime que cela pétille là où il respire. Le directeur a l'audace de croire que le rire, la bonne humeur, la détente, ont des vertus thérapeutiques. On vérifiera qu'il a raison. Métamorphosant ses rêves en réalité, renversant les blocages créés par la morosité, il a retenu, à Paris, ailleurs, les spectacles les plus requinquants. Puis il a proposé un cycle - couronné de la bénédiction de son comité et des Amis du Théâtre présidés par Gaston Verdon - où le théâtre, la musique alterneront tout au long des mois d'hiver. Et le Théâtre de la Ville propose un Réveillon de Nouvel-An avec Offenbach! La plus belle réussite des organisateurs sera sans doute de communiquer leurs coups de cœur à des publics diversifiés. Ils n'ont pas hésité à casser les prix, afin de faire voyager le spectateur dans les sphères de la création.

Spectacles par abonnement

Dimanche 31 octobre, 20 h

Le mariage de Barillon, de Feydeau

Les personnages ne le savent pas eux-mêmes, ils ont dit «oui» à un maire un peu inattentif, et cette comédie, en trois actes de Georges Feydeau, ira contre leur volonté. Il y a Mme Jambart (Claude Gensac) nymphomane sans tabous, M. Jambart (Patrick Préjean) vieux loup de mer. Il y a M. Barillon (Raymond Acquiva) «futur» dont le futur est incertain, l'oncle Bri-got (Georges Montillier) débarqué pour l'occasion. Il y a Surcouf, Topo, Ursule, Flamèche, Planturel, Virginie et les autres, tous engagés dans le quiproquo, qui fait de Feydeau un maître du genre.

Lundi 15 novembre, 20 h

La jalousie, de Sacha Guitry

Bien que lui-même volage, un mari fait cependant preuve d'une jalousie féroce à l'égard de

sa femme... Ce thème, éminemment «Guitry» ne pouvait qu'être repris par Jean-Claude Brialy. Ce comédien restitue parfaitement l'humour, le charme, l'élégance, spécifiques du «maître» qui, jadis, a créé le rôle. Aux côtés de Brialy évoluent Marcelline Collard, Serge Maillat, Nathalie Nettiier, Annie Savarin.

Mercredi 1er décembre, 20 h

Bonne année toi-même, de Pauline Daumale

Michèle Bernier, Pauline Daumale, les interprètes, se sont rencontrés au «Petit théâtre de Bouvard». Dès lors, lorsqu'elles ont demandé un rendez-vous à Francis Perrin, metteur en scène, ce dernier a tout de suite compris qu'il s'agirait d'une bonne année «à la condition d'être bien assurés contre les dégâts des eaux...» prévient Perrin.

Vendredi 21 janvier, 20 h

Le canard à l'orange, de W.-D. Home

Liz et Hugh mènent depuis quinze ans une existence sans

ombre, ou presque. Ce bonheur calme conduit Liz à l'ennui... Contre son rival, Hugh va mener une bataille acharnée, utilisant une tactique diabolique. Dans la mise en scène de Pierre Mondy et les dialogues percutants de William Douglas Home, adaptés par Marc-G. Sauvageon, Michel Roux, Yolande Folliot, Olivia Dutron, font des étincelles.

Dimanche 6 février, 20 h

Les enfants du silence, de Marc Medoff
Trois fois nommés aux «Molière» 1993

C'est l'histoire, la vie, d'une femme jeune, belle, sourde et muette. Dans son désir, trop grand, de connaître les autres, elle rencontre d'abord le complexe d'infériorité, la solitude. Elle regarde avec envie le monde dont elle se sent exclue. Exister va devenir pour elle une difficulté. Mais ce silence compris par les autres va la conduire sur scène, dans le bonheur des mots. Emmanuelle Laborit, Jean Dalric, Anie Balestra, Nadine Basile, Daniel Brémont, Joël Chalude, Fanny Druilhe sont les interprètes de cette œuvre différente.

Dimanche 27 février, 20 h

Bobosse, d'André Roussin

Au cours de la comédie en quatre actes d'André Roussin, Bobosse finit par accepter le destin qu'il maudit, cessant d'être celui qu'il avait rêvé d'être pour être simplement lui-même. Gérard Rinaldi est Bobosse, il interprète avec génie le monologue vertigineux qui fait le charme de la pièce. Carole Jacquino, Elisa Maillot sont ses partenaires.

Spectacles hors abonnement

Jeudi 28 octobre, 20 h

Le Quintet de l'art

Le Quintet de l'art, c'est la réunion de quatre chanteurs, artistes lyriques attachés à l'Opéra de Montpellier et d'une pianiste



«Les enfants du silence». Jean Dalric et Emmanuelle Laborit.

(Photo sp)

du Conservatoire de la même ville. Ces cinq musiciens, de formation classique, réunissent leurs qualités vocales et musicales dans un spectacle humoristique, fait de musiques, de textes et de chansons.

Lundi 1er novembre, 20 h

L'enlèvement au sérail, Mozart

L'opéra sera présenté par le Scala Theater de Bâle.

Lundi 6 décembre, 20 h

Der Vogelhändler, de Zeller

L'opérette de Carl Zeller sera chantée et jouée par le Scala

Theater de Bâle.

Du jeudi 30 décembre

au 2 janvier

Offenbach tu connais?

La musique d'Offenbach, c'est du champagne. Bien trouvé

pour célébrer la nouvelle année. Cinq comédiens, musiciens - parrainés par la troupe chaux-de-fonnière des Bim's qui préparent pour fin 1994, la revue du 10e anniversaire - interprètent la comédie musicale de Roger Défossez sur les plus célèbres airs d'Offenbach.

● Jeudi 30 et vendredi 31 décembre, samedi 1er janvier à 20 h.
Dimanche 2 janvier, matinée à 15 h.

Samedi 5 février, 20 h

Les enfants du silence, de Marc Medoff

Voir ci-dessus.

Mercredi 9 février, 20 h

New York, New York, de Bernstein

La comédie musicale de Leonard Bernstein sera interprétée par les artistes du Scala Theater de Bâle.

Samedi 12 mars, 20 h

Le procès de Mary Dugan, de Veiller

L'œuvre sera jouée par la Compagnie Scaramouche de Neuchâtel.

Lundi 21 mars, 20 h

The Golden Gospel Singers

Concert présenté par le Scala Theater de Bâle

Lundi 18 avril, 20 h

Le Barbier de Séville, Rossini

La saison du Théâtre de la Ville se terminera par l'opéra en trois tableaux de Rossini, présenté par les Marionnettes de Salzbourg, sous la direction artistique de Gretel Aicher.

Denise de CEUNINCK

● Location des nouveaux abonnements: jeudi 14 octobre, dès 9 h

Piaf chantée par D'Jo



D'Jo sera accompagnée par Serge Broillet.

(sp)

Trente ans, jour pour jour lundi prochain, qu'Edith Piaf quittait la scène des vivants. Elle avait marqué à jamais la chanson, française en particulier. D'Jo a décidé de faire revivre ses chansons sur scène et présentera ce spectacle vendredi et samedi au Petit Paris.

D'Jo, nous l'avions largement présentée alors qu'elle interprétait ses propres compositions et avait été remarquée par Guy Bontempelli. Pourtant, celui-ci lui conseillait de mettre d'abord en valeur ses qualités d'interprètes et travaillait avec elle dans ce sens.

SUCCÈS

Naissait alors, l'été dernier, l'idée d'un récital consacré à Piaf et aussi à Brel, avec accompagnement par un accordéoniste. Le succès fut immédiat et D'Jo n'arrête pas de «tourner».

trois accordéonistes professionnels différents, pour permettre de tenir compte des disponibilités de chacun d'eux! Un disque est en préparation avec René Dessibourg; au Petit Paris, ce sera Serge Broillet qui assurera la partie musicale.

Si l'on sait la présence de D'Jo en scène, ses possibilités vocales et son sens du spectacle, on peut être assuré de passer un excellent moment-souvenir de chanson française, en compagnie d'une artiste accomplie qui prépare une tournée au Canada au printemps prochain et travaille à un nouveau répertoire de ses chansons, enrichi de l'expérience acquise à chanter les autres, des autres aussi prestigieux que Piaf et Brel.

● Petit Paris, 4, rue du Progrès, La Chaux-de-Fonds, vendredi 8 et samedi 9 octobre, 20 h 30.

Rentrée de la Société de musique

L'Orchestre de chambre de Riga, dirigé par Normund/Sne ouvrira la saison de la Société de musique, avec la pianiste Ilse Graubin. Nous entendrons deux concertos pour piano de Bach (BWV 1052 et 1053), la Sérénade pour cordes de Dvorak, et une œuvre de Peteris Vasks.

On connaît mal la date de composition des concertos de Bach pour clavier. L'histoire de chacun d'eux est complexe et peu claire, et a donné lieu à quantité d'hypo-

thèses. Ainsi en va-t-il en particulier pour le concerto BWV 1052, sans doute écrit avant 1734. On a supposé qu'il était la réélaboration d'un concerto pour violon ou pour viole.

Le concerto BWV 1053 reprend, en le retravaillant entièrement, le matériau d'un concerto pour hautbois ou pour flûte.

Quoi qu'il en soit, ces deux concertos en trois mouvements sont très élaborés, très soignés, et ils sont d'une richesse

et d'une beauté qui les ont rendus justement célèbres.

En 1875, lorsqu'il écrivit sa *Sérénade pour cordes*, Dvorak vivait assez pauvrement d'un poste d'organiste à l'église Saint-Adalbert de Prague. Ce n'est que plus tard qu'il connaîtra la célébrité, après sa rencontre avec Brahms. Toute la séduction habituelle de Dvorak se retrouve dans cette sérénade: la beauté des mélodies, la mélancolie, la nostalgie aussi. Les cinq mouvements qui la compo-

sent (moderato, tempo di valze, scherzo vivace, larghetto finale) donnent à l'œuvre une grande variété, tant dans les rythmes et dans la dynamique que dans l'expression. C'est l'une des œuvres les plus attachantes de Dvorak.

Du compositeur letton Peteris Vasks, dont nous entendrons une œuvre de 1991, *Voix*, nous ne savons rien: une découverte en perspective.

M. R.-T.
● Salle de Musique
La Chaux-de-Fonds
Lundi 11 octobre à 20 h 15

Claude Berset joue Charles Ives

Claude Berset, pianiste, jouera samedi la sonate pour piano No. 2, dite «Concord» de Charles Ives. Il s'agit d'une première à La Chaux-de-Fonds. Et d'un événement.

Le Centre de culture abc ouvre, au Temple-Allemand, une fenêtre sur la musique contemporaine. Et là, Claude Berset va révéler une esthétique musicale étonnante et très forte, totalement éloignée des standards des

Ecoles occidentales contemporaines.

Charles Ives (1874 - 1954) est l'un des compositeurs parmi les plus importants des Etats-Unis. Sa production a été marquée par son enfance dans la campagne de la Nouvelle-Angleterre aux côtés de son père, ancien musicien de l'armée qui se livrait, avec les fanfares et les chorales de sa petite ville, à des expériences de musiques simultanées. Il est resté très

attaché à ses racines et aux penseurs transcendantalistes.

La sonate «Concord» est structurée sur les textes de quatre penseurs ou mouvements philosophiques américains, Emerson, Hawthorne, The Alcotts et Thoreau. Par un puissant langage, d'une difficulté technique défiant l'exécutant, l'œuvre transpose des impressions en accord avec la nature, la terre.

Dans une mise en scène de Pa-

trice de Montmollin, Raymond Pouchon lira des textes de Emerson, Hawthorne, Thoreau. Claude Berset a obtenu un diplôme supérieur de piano au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, classe Elise Fallier. Il termine son diplôme de soliste dans la «Meisterklasse» de Werner Bärtschi à Zurich.

D. de C.
● Temple-Allemand
La Chaux-de-Fonds
Samedi 9 octobre, 20 h 30

Récital Nicolas Farine

Installé au Québec, en escale au pays natal, Nicolas Farine donnera un récital de piano, dimanche au Conservatoire.

Dès son plus jeune âge, Nicolas Farine, né en 1970 à Montfaucon, a montré d'excellentes dispositions pour la musique. A l'âge de 15 ans, il est admis, en section professionnelle, au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Il travaille simultanément la trompette et le piano,

passant de la classe de Patrick Lehmann à celle de Catherine Courvoisier. Il approfondit les répertoires, très différents, de ces deux instruments. Après les premiers et deuxièmes certificats de piano et trompette obtenus en une année, au lieu de deux, après le diplôme de capacité professionnelle de trompette, mention «avec distinction» obtenu en une année au lieu de deux, Nicolas Farine a

terminé ses études à La Chaux-de-Fonds, en juin 1990, par un diplôme de piano et une virtuosité de trompette.

Depuis l'été 1991 il poursuit ses études de piano à l'Université de Montréal, classe Marc Durand. En mai 1993 il a obtenu la «maîtrise» décernée par cette institution. Dès lors il envisage le doctorat, tandis que le chef d'orchestre Charles Dutoit

déjà a remarqué le talent du jeune homme.

Au Conservatoire, Nicolas Farine jouera la sonate op. 27 No. 2 de Beethoven, la Ballade op. 52 de Chopin, la Rhapsodie hongroise No. 12 de Liszt, les Valses nobles et sentimentales de Ravel, la sonate No. 4 de Prokofiev.

D. de C.
● Conservatoire
La Chaux-de-Fonds
Dimanche 10 octobre, 17 h 30

Les Grecs se rendront aux urnes ce week-end

Des enjeux cruciaux

La Grèce vote pour élire son Parlement ce dimanche 10 octobre. Au terme d'une campagne électorale étrangement calme et sereine qui a duré à peine un mois. Étonnant ou, peut-être, logique, lorsqu'on tente de mesurer l'importance des enjeux, des problèmes à résoudre, et des défis à relever, déjà au lendemain des élections...

Par Nicolas BLOUDANIS
historien

À côté d'une poussière de minuscules formations, cinq partis se disputent principalement les faveurs de l'électorat: les conservateurs de la «Nouvelle démocratie» du premier ministre Mitsotakis, les socialistes du PASOK de Andréas Papandréou, que les sondages prévoient en tête, le «Rassemblement de la Gauche» et le Parti communiste, ainsi qu'un nouveau venu, le groupe nationaliste «Printemps politique» de M. Samaras, dissident de la Droite... En politique étrangère d'abord, avec la tragédie yougoslave, les problèmes entre États balkaniques, anciens et nouveaux, et la perception d'une menace venant de l'Est, de la Turquie. En politique européenne ensuite, avec l'achèvement nécessaire de l'intégration socio-économique du pays à la communauté, dans le cadre le plus équitable possible, mais aussi la recherche d'une meilleure communication et compréhension réciproques, particulièrement avec les partenaires nord-européens. Enfin sur le plan intérieur, une situation économique préoccupante, une dette extérieure colossale, et toujours de graves inégalités sociales et régionales.

Le texte qui suit n'est pas à proprement parler un reportage; ce sont plutôt les notes d'un historien qui a pensé qu'en attendant de les utiliser dans quinze ou vingt ans, elles pouvaient aussi servir à informer sur la réalité d'un pays trop méconnu.

LA GRÈCE ET LES BALKANS

Pays à vocation maritime avant tout, héritière d'une tradition cosmopolite par excellence, la Grèce est en fait extérieure au monde balkanique «continental», avant tout slave. Elle n'en constitue pas moins le débouché maritime et la porte d'entrée de ce monde. Elle en partage également la religion, et surtout le passé, c'est-à-dire l'occupation ottomane de plusieurs siècles, les luttes pour la survie culturelle et ethnique, et enfin les guerres de libération successives, dont elle a donné le signal dès 1821. C'est dire si les préoccupations et les angoisses de ses voisins ne peuvent qu'être les siens, et

qu'elle ne peut rester indifférente aux soubresauts qui les agitent.

UNE COLLUSION AVEC LA SERBIE?

La position prise par Athènes dans la tragédie yougoslave - méfiance vis-à-vis du démembrement hâtif de l'ancienne fédération et refus d'une rupture totale avec la Serbie - trouve, hélas a posteriori, une amère justification: l'Horreur est en effet démasquée dans tous les camps, et «bons» et «méchants» auparavant désignés à grands cris en Occident par des faiseurs d'opinions aux étranges ceillères se confondent maintenant dans la même sauvagerie... Les Européens semblent commencer à se rendre compte que l'imbroglio yougoslave est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraissait, ou qu'en tous cas, la bonne conscience germanique, protectrice d'indépendances pour le moins prématurées, semblait le percevoir lorsqu'elle a entraîné la communauté dans la reconnaissance précipitée des nouveaux États. Celle-ci disposait avec la Grèce d'une carte importante dans la région: une longue tradition d'alliances et d'amitié la liait en effet à l'ancienne Yougoslavie. Cette carte n'a été utilisée qu'à contre-cœur, et lorsqu'il était déjà trop tard pour une véritable médiation, voire même une intervention efficace.

Mais la Grèce n'aurait-elle pu,

de sa propre initiative, jouer ce rôle de médiateur? Certes, mais cela lui était d'autant plus difficile du moment que certains de ses partenaires de la communauté la désignaient comme «suspecte» de relations avec la Serbie. Au demeurant, ces relations ne dataient pas d'hier, mais bien de plusieurs siècles, et à l'inverse de la vision manichéenne dans laquelle on s'est longtemps complu au sujet de la crise yougoslave, elles auront peut-être servi à limiter tant soit peu l'influence des ultra-nationalistes à Belgrade...

DES RÉSULTATS MITIGÉS

Sur un plan plus général, et avec les autres pays balkaniques, les résultats sont pour l'instant mitigés: la dispute de l'été dernier avec l'Albanie au sujet des droits de la minorité hellénique dans ce pays et de l'émigration massive des Albanais vers la Grèce (plus de 300.000 personnes) est retombée, mais le différend n'en est pas pour autant réglé.

Un compromis boiteux a été trouvé avec Skopje au sujet du nom de l'ex-république yougoslave de Macédoine; il n'en reste pas moins que la Grèce a perdu du temps et du prestige dans cette affaire, revendiquant de manière plutôt maladroite et inefficace l'exclusivité d'un nom qui appartient incontestablement à son His-

toire et à sa province septentrionale, face à un voisin nouveau-né qui n'a pas évité de son côté les provocations, allant jusqu'à afficher des prétentions sur la Macédoine hellénique...

Du côté de la Bulgarie et de la Roumanie, le bilan est plus réjouissant: accords économiques, commerciaux, culturels, et même conventions militaires; précisons qu'avec ces derniers pays, le bon voisinage a précédé de longtemps la fin de la guerre froide, qu'il n'existe pas ou plus de contentieux «historiques», et que la coopération est profitable à tout le monde.

DES RELATIONS TOUJOURS DIFFICILES AVEC LA TURQUIE...

Mais le nœud gordien de la politique étrangère de la Grèce se situe avant tout dans ses relations avec la Turquie. Au fil des ans, Ankara a mis en place certaines orientations «impériales» dans ses relations avec les pays voisins. L'occupation militaire d'une partie de Chypre, des prétentions sur la mer Egée, des interventions de moins en moins discrètes dans les Balkans et notamment l'utilisation des communautés musulmanes d'Albanie, des pays de l'ancienne fédération yougoslave, ainsi que dans les nouveaux États issus de l'Union soviétique en sont les manifestations concrètes.

Cette dynamique est perçue comme une menace du côté hellène, et d'autant plus que ses implications à Chypre et dans la mer Egée concernent directement la Grèce. En conséquence, une course aux armements s'est engagée entre les deux pays depuis une vingtaine d'années, obligeant notamment Athènes à entretenir des forces armées très coûteuses et qui seraient, dans d'autres conditions, surproportionnées, pour faire pièce à ce qui représente bien une volonté d'hégémonie régionale.

À l'heure actuelle, et ce malgré l'évolution politique en Turquie, la situation reste inquiétante: un conflit armé entre les deux pays, même s'il n'est pas à l'ordre du jour, serait humainement et économiquement catastrophique, en plus du fait qu'il risquerait de déstabiliser encore davantage l'État turc et, partant, l'ensemble de la région, en servant d'appui et de catalyseur à toutes les forces centrifuges que celui-ci a déjà de la peine à maîtriser, comme c'est le cas pour les mouvements de libération kurdes. La Grèce n'a ainsi d'autre choix que de renforcer et maintenir une position de force dans les relations bilatérales, en vue d'une négociation enfin sérieuse des problèmes en suspens.

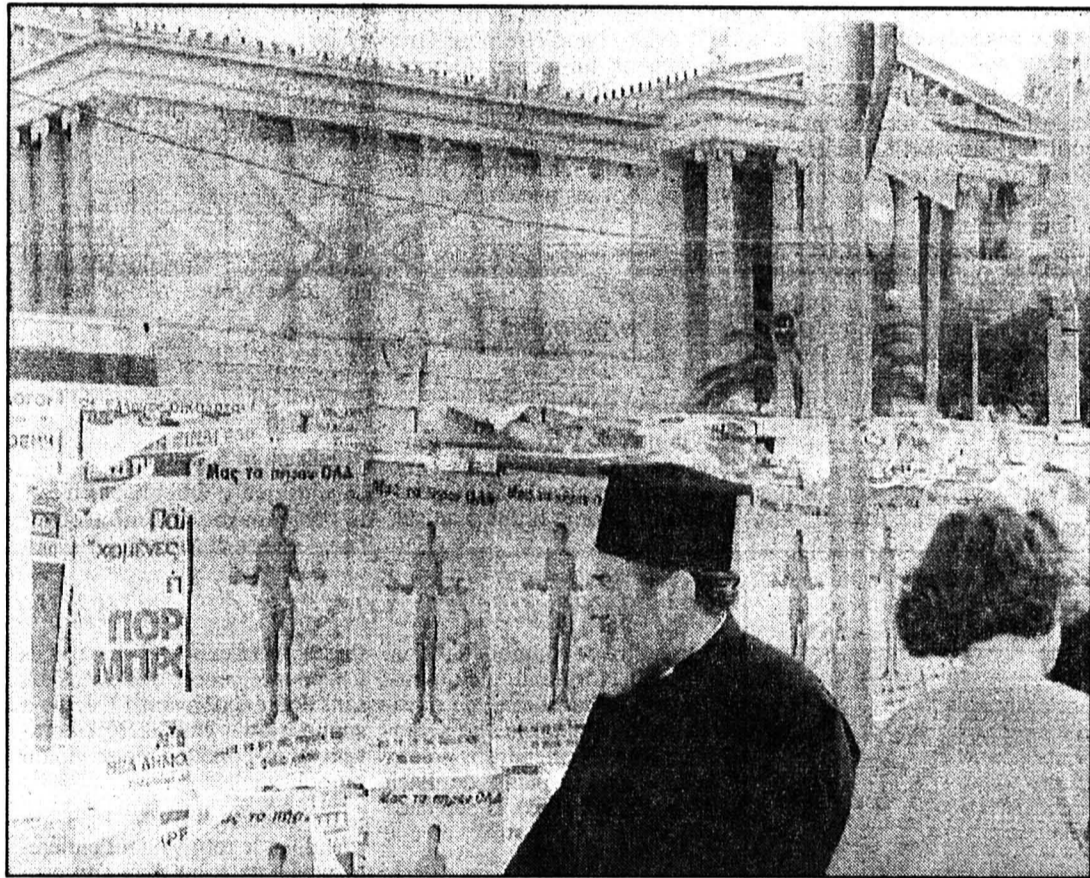
... ET ENFIN DÉPASSIONNÉES AVEC LES ÉTATS-UNIS?

Ironie du sort, et pour conclure avec les questions internationales, les relations avec les U.S.A., objet de tant de passions et d'éclats depuis la guerre civile, ne préoccupent plus réellement l'opinion hellénique: les problèmes des bases militaires et des fournitures d'armes réglés - semble-t-il de manière satisfaisante - voici trois ans, et fin de la guerre froide oblige, le «couple infernal» greco-yankee semble s'être considérablement assagi, d'autant plus avec l'avènement à Washington d'une administration démocrate, traditionnellement liée au «lobby» hellénique...

DES OCCASIONS PERDUES

Elles marqueront cette période 1990 - 1993 pour la politique de la Grèce dans les Balkans... En effet, celle-ci, et pour la première fois de son Histoire, s'est trouvée être simultanément le pays le plus riche, politiquement le plus stable, ethniquement le plus homogène (à plus de 95%) et militairement le plus fort de la péninsule...

De cette position, épaulée et suivie par ses partenaires de la communauté (ce qui n'a pas été le cas) elle aurait pu devenir un pôle de stabilité, de coopération et de paix beaucoup plus actif qu'elle ne l'a été. Il est regrettable qu'elle n'ait pu, ou voulu, probablement les deux, jouer pleinement un tel rôle. Le gouvernement issu des élections saura-t-il enfin l'y engager?



Contraste athénien

Un prêtre orthodoxe face à l'affiche d'un candidat écologiste inorthodoxe. (Keystone)

La Grèce dans la CE: des relations à repenser

La vocation et le cheminement de la Grèce moderne passent indéniablement par la rencontre entre le contenu profond de sa culture et les développements socio-économiques et politiques actuels et à venir, notamment et surtout la construction de l'Europe. L'affirmation mérite certes approbation, d'autant plus que la Grèce a retiré de gros avantages de son appartenance à l'Europe depuis quatorze ans, particulièrement pour les débouchés que celle-ci offre à son agriculture et à ses industries agroalimentaires, ainsi que la consolidation du régime démocratique et la modernisation de ses institutions et de son économie.

Mais quelles autres réalités recouvre-t-elle? Celle de l'incompréhension voire de la méfiance manifestée envers la Grèce de la part de certains de ses partenaires pour son attitude dans la crise yougoslave?

Celle d'entreprises vitales pour le pays, tels les chantiers navals de Skaramanga menacés de fermeture et de mort parce que jugés non rentables par l'inquisition néo-libérale de Bruxelles? Ou encore celle de l'«Europe-vache-à-traire» pour plu-

sieurs entreprises ou agriculteurs grecs, avides de crédits communautaires généreusement mais pas toujours judicieusement redistribués par des gouvernements soucieux de clientèles?

Membre jusqu'à présent loyal de la communauté (elle fut l'un des premiers pays à ratifier le traité de Maastricht), la Grèce ne se sent soulagée de son appartenance à l'Europe que par le retour de cette loyauté. Son opinion supporte très mal certaines interventions technologiques de Bruxelles dans le but d'accélérer des adaptations et restructurations de l'économie, peut-être en partie nécessaires et inéluctables à long terme, mais qui ne doivent être précipitées, sous peine de désindustrialisation et d'un coût social catastrophique.

La place et les relations de la Grèce dans la communauté doivent donc être rectifiées, dans le sens de plus de réciprocité et de solidarité, si l'on veut éviter des remous ou même un rejet de part et d'autre, qui pourraient être dangereux et préjudiciables à tous.

Le tournant du siècle devra aussi voir l'achèvement des mutations po-

litiques et institutionnelles amorcées avec le retour à la démocratie en 1974. Aux survivances de structures archaïques héritées de l'avant-guerre (clientélisme, bureaucratie, tendances autoritaires ou même dynastiques au sein des partis), ou de la guerre civile (dogmatisme maladif d'une partie de la gauche), devront définitivement se substituer, en se consolidant, les structures d'une société pluraliste moderne et ouverte.

La décentralisation, déjà sérieusement amorcée, devra se poursuivre avec le transfert de compétences et surtout de moyens financiers autonomes aux collectivités locales et aux régions. Cette nécessaire mutation trouve d'ailleurs un appui solide dans des traditions historiques de l'hellénisme, soit celles de la Cité antique, puis de la Commune ou Collectivité, médiévale et moderne.

UNE ÉCONOMIE FRAGILE À CONSOLIDER

Si elle ne manque pas d'atouts, de dynamisme, et surtout d'une «capacité résurrectionnelle» qui a déjà étonné plus d'un distingué économiste anglo-saxon, l'économie grec-

que reste cependant fragile et surtout insuffisamment stimulée et organisée. Activités maritimes et commerciales, industries agroalimentaires et tourisme en constituent les piliers essentiels depuis l'après-guerre. La taille des entreprises varie selon le secteur d'activité, soit (d'une grosse majorité) de petits et moyens ensembles dans l'agroalimentaire, le commerce et le tourisme, à des multinationales dans le secteur de l'armement et du transport maritime.

Ce dernier domaine mis à part, toujours caractérisé par un dynamisme étonnant, de même qu'en partie celui du tourisme, le reste de l'économie hellénique et notamment les industries pâtissent non seulement de la récession mondiale, mais aussi et surtout de structures souvent inadaptées, d'outils de production obsolètes, et d'interventions étatiques chaotiques et déstabilisatrices. Il est donc urgent, pour les années à venir, que ces interventions évoluent dans le sens de stimulations à moyen et long terme (c'est-à-dire stables) des entreprises et initiatives, aussi par le biais d'une utilisation

plus judicieuse des crédits communautaires.

Des solutions (et beaucoup d'imagination) devront également être mises en œuvre pour intégrer la para-économie (activités non-déclarées), dont de mauvaises langues estiment le chiffre d'affaires à près du tiers du PNB, dans les circuits économiques normaux...

Les problèmes financiers ne sont pas à négliger, notamment une dette extérieure atteignant 20 milliards de dollars, un déficit budgétaire atteignant pour 1992 3400 milliards de drachmes (environ 25 milliards de francs), ainsi que la mise en place d'un système fiscal cohérent et équilibré.

Quel qu'il soit, le gouvernement issu des élections n'aura qu'une marge de manœuvre étroite dans sa gestion économique: celle-ci devrait tout de même lui permettre de tenir compte des réalités sociales (pour autant qu'il en ait l'intention) et de ne pas faire payer uniquement aux plus faibles la facture de la modernisation et de l'intégration européenne.

N. B.

DEMAIN

l'environnement

LES FORCES POLITIQUES

La Droite et son bilan

Le parti conservateur «Nouvelle Démocratie» du premier ministre Mitsotakis, aura de la peine à se maintenir au pouvoir. Les sondages les plus favorables le placent au-dessous des 33%. Au gouvernement depuis plus de trois ans, durant une période certes difficile et avec une majorité ténue, la Droite aura alterné les mesures économiques parfois courageuses (coupes budgétaires drastiques, limitations d'aspects abusifs de l'Etat-providence), qui profiteront de toute manière aux dirigeants suivants, avec des pratiques souvent opaques et bien peu «libérales», telles certaines privatisations où les entreprises ont été vendues à des acheteurs étrangers désignés d'avance au mépris des lois du marché.

La dissidence de M. A. Samaras, bucoliquement appelée «Printemps politique», résulte en fait de ces archaïsmes dont la vie politique hellénique aurait intérêt à se passer: l'ancien ministre des Affaires Étrangères de Mitsotakis, démissionnaire l'an passé pour cause de désaccord sur la politique «macédonienne» de son gouvernement, a réussi, par ambition personnelle et se sentant à l'étroit dans un parti surchargé de «Dauphins», à transformer un problème de politique extérieure en question de politique intérieure, et à tenter de trouver un fonds de commerce auprès des nationalistes et de certains déçus de la Droite... Il pourrait créer une surprise, mais ne semble pas pouvoir entraîner plus de 3 ou 4% des votants.

PASOK: le vent en poupe

Le parti socialiste d'Andréas Papandréou, au pouvoir entre 1981 et 1989, renversé suite à des scandales politico-financiers, apparaît renouvelé et combatif suite à sa cure d'opposition: il devrait emporter 40% des suffrages (toujours selon les sondages), et la majorité des sièges dans un système électoral qui favorise les grandes formations et majorités relatives. S'il formait le gouvernement du 11 octobre, «Andréas» dont l'âge est pour le moins avancé, commencerait peut-être à songer à une charge moins astreignante, celle par exemple de président de la République, dont l'élection par le parlement se fera l'an prochain.

Une gauche (auto) mutilée...

Représentée par le «Rassemblement de la Gauche», et le parti communiste, elle ne devrait pas «percer» lors de ces élections: les deux groupes sont estimés à environ 4 ou 5% des voix chacun.

Le «Rassemblement de la Gauche» avait pourtant réalisé un beau score en 1989, avec près de 14%, lorsque les communistes en faisaient encore partie et attirait une forte sympathie de l'opinion par ses idées originales et novatrices. Tentative la plus intelligente de longue date d'unir enfin les forces de Gauche sur un programme si non crédible, du moins susceptible d'intéresser et de dynamiser les socialistes pour une alliance plus large, elle a été littéralement torpillée par le Parti communiste qui tient entre autres un électoral très discipliné issu de la tradition de la Guerre Civile, mais qui s'amoins avec le temps et les générations, au nom du dogmatisme d'un autre âge...

N. B.